

Rapport annuel
2017 de la
Commission

Délégation générale à **la langue française** et aux langues de France

d'enrichissement
de la langue
française

Premier ministre

Ministère de la Culture

Rapport annuel
2017 de la
Commission

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

d'enrichissement
de la langue
française

Sommaire

- 7** Introduction

- 8** Les acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française

- 8** La Commission d'enrichissement de la langue française (CELF)
 - 9** Un réseau d'experts qui couvre 14 ministères
 - 9 Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française
 - 10 Composition des groupes d'experts ou « collèges »
 - 11 Domaines de compétence
 - 11 La vie des collèges en 2017

- 12** La Délégation générale à la langue française et aux langues de France
 - 12 Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française
 - 13 Expertise terminologique

- 14** Les partenaires de la Commission d'enrichissement de la langue française
 - 14 L'Académie française
 - 14 L'Académie des sciences
 - 14 Les organismes des autres pays francophones
 - 16 Les équipes universitaires de terminologie
 - 16 L'Association française de normalisation (AFNOR)

- 17** Méthode et travaux

- 17** Les bases du travail terminologique
 - 17 Les critères retenus pour le choix des termes
 - 18 Les définitions
 - 18 Les recommandations d'usage
 - 19 Le vocabulaire utilisé dans les textes règlementaires
 - 19 Terminologie et normalisation

- 20** Le repérage des termes par les groupes d'experts
 - 20 Actualité immédiate ou termes isolés
 - 20 Approche au plus près des besoins
 - 21 Approche systématique

- 21** La concertation
 - 21 Concertation entre groupes d'experts
 - 22 Consultation d'experts extérieurs au dispositif
 - 23 Concertation avec les services

- 23** Le travail des experts en réunion
 - 24 La consultation des partenaires
 - 24 La consultation dans les langues romanes

- 24** L'examen par la Commission d'enrichissement
 - 24 Les termes soumis à la Commission d'enrichissement
 - 24 Nouvelle consultation des partenaires par la DGLFLF
 - 25 L'étude préparatoire du groupe de travail
 - 25 Les séances plénières de la Commission d'enrichissement

- 27** Validation par l'Académie française
- 28** Second examen
- 28** Validation par le ministre concerné

- 29** La diffusion des termes nouveaux
 - 29** La publication au *Journal officiel*
 - 30** *France* Terme un site, une base de données
 - 33** La publication de vocabulaires thématiques
 - 33** Sensibiliser les administrations, les milieux professionnels et le grand public
 - 33 La diffusion des termes et des publications par les collèges de terminologie
 - 35 La diffusion des termes et listes de termes par la DGLFLF
 - 37** La diffusion des publications terminologiques

41 Annexes 2017

43 A – Le dispositif

- 43 A.1 Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015
- 45 A.2 Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2017
- 46 A.3 Liste des collèges au 31 décembre 2017
- 48 A.4 Liste des membres des collèges au 31 décembre 2017
- 63 A.5 Circulaire du Premier ministre du 25 avril 2013
- 65 A.6 La procédure
- 66 A.7 Étapes de la procédure – Exemples de concertation sur 6 termes

71 B – Les outils

- 71 B.1 Étapes du processus d'enrichissement – Extrait du *Guide des bonnes pratiques*
- 77 B.2 Veille terminologique – Extrait de *FranceTerme, Mode d'emploi*
- 79 B.3 Examen des termes – Extraits de dossiers documentaires soumis à la Commission d'enrichissement

86 C – Les travaux

- 86 C.1 Calendrier général au 31 décembre 2017
- 89 C.2 Calendrier des réunions 2017
- 90 C.3 Publications 2017 (extraits du *Journal officiel*):
 - 90 vocabulaire de l'**éducation** et de l'**enseignement supérieur** (JO du 10 janvier)
 - 94 vocabulaire de l'**environnement** (JO du 15 janvier)
 - 97 vocabulaire de la **santé** (JO du 4 mars)
 - 101 vocabulaire de la **culture** et des **médias** (JO du 8 avril)
 - 105 vocabulaire de l'**informatique** (JO du 23 mai)
 - 107 vocabulaire de la **biologie** (JO du 14 juin)
 - 111 vocabulaire de l'**agriculture** (JO du 18 juin)
 - 114 nouveaux **éléments chimiques** (JO du 27 juin)
 - 116 vocabulaire de la **spatiologie** (JO du 28 juin)
 - 122 vocabulaire de la **chimie** et des **matériaux** (JO du 1^{er} juillet)
 - 126 vocabulaire de l'**aménagement** et de l'**urbanisme** – des **transports** et de la **mobilité** (JO du 6 juillet)
 - 129 vocabulaire de la **défense: cyberdéfense** (JO du 19 septembre)
 - 133 vocabulaire de l'**économie** et des **finances** (JO du 21 septembre)
 - 139 vocabulaire de l'**informatique** et de l'**internet** (JO du 26 septembre)
 - 142 vocabulaire de l'**ingénierie nucléaire** (JO du 30 septembre)
 - 149 vocabulaire des **relations internationales** (JO du 13 décembre)

153 D – La diffusion

- 153 D.1 Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – **Catalogue 2017**
- 155 D.2 Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – **Diffusion 2017**

Introduction

Appel-piège, bâtons musicaux, bioagresseur des cultures, biocarburant de première génération, caméra-témoin de circulation, chaîne de blocs, cliqué-payé, contrôleur naturel du VIH, cyberdéfense militaire, cyberharcèlement, cyclabilité, dôme, endodésoxyribonucléase 9, fusion par confinement inertiel, guidage génétique, inhabileté numérique, intrication quantique, optogénétique, paix froide, vérification des faits, vitrisoudage : dans tous les domaines, les innovations techniques et les réalités nouvelles ont des répercussions sur notre langue ; une langue qui s'enrichit, spontanément bien entendu, mais aussi de façon concertée, grâce à l'action menée par l'État.

La France s'est en effet dotée depuis près de 50 ans d'un cadre constitutionnel et légal qui lui a permis de bâtir un dispositif d'enrichissement de la langue française (DELFL) unique au monde. Ce dispositif est principalement adossé à la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dite « loi Toubon », dont découle le décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 (modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015) relatif à l'enrichissement de la langue française¹. Œuvrer à l'élaboration d'une terminologie de qualité, facilement compréhensible et faisant référence, la mettre à la disposition de l'Administration, à qui elle s'impose, et réussir à la faire adopter par les professionnels et le public, telles sont les missions de ce dispositif et sa contribution au respect du droit au français garanti par la loi du 4 août 1994.

L'acte de naissance de la politique linguistique en faveur du français

C'est l'ordonnance de Villers-Cotterêts promulguée par François 1^{er} en 1539 qui représente la première mesure politique en faveur de la langue française. Elle stipule que la langue en usage dans les actes officiels est le français (et non plus le latin) : « Que les arretz soient clers et entendibles. Et afin qu'il n'ayt cause de doubter sur l'intelligence desdictz arretz. Nous voulons et ordonnons qu'ilz soient faitz et escriptz si clerement qu'il n'y ayt ne puisse avoir aulcune ambiguite ou incertitude, ne lieu a en demander interpretacion. » Cet article 110 est toujours en vigueur, il peut être consulté sur le site de Legifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

En définissant et en désignant en français les notions et réalités nouvelles scientifiques et techniques qui souvent n'ont pas encore de désignation dans notre langue, et en associant étroitement à ses travaux les représentants des organismes de politique linguistique des autres pays francophones, les représentants des services de traduction de la Commission européenne et les représentants d'organismes de normalisation, le DELFL permet de rendre accessibles les savoirs dans une langue comprise par l'ensemble de nos concitoyens et portée par près de 300 millions de locuteurs francophones et 900 000 professeurs de français dans le monde. Une action qui, loin de s'inscrire dans l'optique étroite d'une lutte passéiste contre l'anglais ou toute autre langue, donne les moyens aux services publics, à l'ensemble des entreprises du secteur privé et à tous les citoyens de s'inscrire dans la modernité.

¹. Voir l'historique complet et la description de ce cadre légal dans la brochure *Enrichissement de la langue française*, p. 3, accessible sur le site *FranceTerme* rubrique « Librairie ».

Les acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française

La Commission d'enrichissement de la langue française (CELF)

Placée auprès du Premier ministre, la Commission d'enrichissement de la langue française est **la clé de voûte du dispositif interministériel**. Sa mission est « de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme » (art. 1¹). Elle est responsable de la publication au *Journal officiel* de toutes les listes de termes qu'elle a examinées et validées.

En 2017, la Commission d'enrichissement de la langue française est **composée de 19 membres**: son président, M. Frédéric Vitoux, de l'Académie française, six membres de droit dont le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'un des deux Secrétaire perpétuels de l'Académie des sciences, le Délégué général à la langue française et aux langues de France, le représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie, le Président du Conseil supérieur de l'Audiovisuel, le président de l'AFNOR, et douze personnalités qualifiées nommées par le ministre de la Culture sur proposition des ministres et autorités désignés par le décret modificatif du 25 mars 2015. Elle respecte le principe de la parité entre les hommes et les femmes (voir en *Annexe A.2* la liste nominative de ses membres).

Les douze personnalités qualifiées sont des femmes et des hommes de compétences variées : ambassadeur, conseillère d'État, inspectrice générale de physique-chimie, inspectrice générale des finances, ingénieur général des mines, lexicographe, physicien, professeurs d'anglais, de droit, de lettres et de lettres classiques, spécialiste du patrimoine. La Commission est composée de personnalités susceptibles de dialoguer avec les experts et de se mettre dans la position du néophyte, la Commission d'enrichissement de la langue française ayant d'une certaine façon la fonction de banc d'essai avant publication officielle.

L'année 2017 a été marquée par le lancement de la procédure de renouvellement des membres de la Commission d'enrichissement dont le cinquième mandat est venu à échéance. (M. Frédéric Vitoux a vu son mandat renouvelé pour 4 ans par arrêté du Premier ministre en date du 13 février 2018. Le renouvellement des autres membres et leur nomination sont en cours.)

1. Sauf indication contraire, tous les articles cités entre parenthèses renvoient au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996, modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015.

Un réseau d'experts qui couvre 14 ministères

La Commission d'enrichissement s'appuie avant tout sur un réseau couvrant 14 ministères et organisé en 19 groupes d'experts supervisés par 10 hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française (HFTLF).

Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française

Dans chaque ministère, le haut fonctionnaire est l'interlocuteur privilégié et le relais du délégué général à la langue française et aux langues de France auprès des services. Il est chargé de l'ensemble des questions liées à l'emploi et à la promotion de la langue française dans son administration (art. 5).

Nommé par arrêté du ministre concerné, le HFTLF a une fonction de référent au sein du ministère : interlocuteur attitré des services, soit en étant saisi par eux, soit en les saisissant, il fait remonter les besoins terminologiques à la Commission d'enrichissement. Il a pour mission d'identifier les experts, de les proposer à la désignation du délégué, et de coordonner leur travail dans le cadre de collèges ministériels. Il participe aux réunions des groupes d'experts dans les domaines relevant de son ministère ainsi qu'aux réunions de la Commission d'enrichissement au cours desquelles les listes de ses groupes d'experts sont étudiées : il est donc la voix du ministère au sein du dispositif. Il établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence ; les bilans des groupes d'experts établis par les HFTLF forment la base du présent rapport.

Chaque ministre charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire pour assurer la logistique et le secrétariat du ou des collèges et, notamment, pour veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi dans son administration et dans les milieux professionnels concernés.

En 2017 :

- au ministère des sports, Bertrand Jarrige HFTLF, a succédé à Luc Pétrequin († le 25 mars 2017).
- au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Laurence Auer, nouvelle HFTLF, a succédé à Anne Grillo.
- au ministère de la Justice, ce sont l'adjoint du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française et le secrétaire du collège Droit et Justice qui supervisent et assistent le groupe d'experts.

Ainsi en 2017, le haut fonctionnaire du ministère de la Culture a veillé à l'emploi de la langue française au sein même de son administration en appelant l'attention des services sur la nécessité de respecter les dispositions législatives. Il a adressé à des responsables d'institutions culturelles cinq courriers d'observations, relatifs au respect de la loi du 4 août 1994, s'agissant soit de l'emploi injustifié de termes étrangers, soit du non-respect de l'exigence de double traduction. Enfin il a établi un dialogue avec le service de communication interne du ministère pour la promotion du bon emploi de la langue et des travaux du dispositif d'enrichissement. Dans le même esprit, la haute fonctionnaire du ministère des Solidarités et de la Santé et du ministère du Travail a diffusé aux chefs de service de ces deux ministères la première édition du *Guide de la publication administrative* éditée par le Conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (COEPIA) et communiquée par le ministère de la Culture.

Composition des groupes d'experts ou « collèges »

Si la Commission d'enrichissement de la langue française est composée de membres non spécialistes représentant la société civile, les collèges réunissent en revanche des spécialistes d'un domaine spécifique autour d'un président. Celui-ci est nommé sur proposition du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française, il est le plus souvent choisi parmi les experts. Chargé d'animer les réunions, il transmet les listes de vocabulaire constituées par son groupe d'experts à la DGLFLF et à la CELF.

Au sein d'un groupe d'experts, on distingue trois types de participants : des membres de droit (les représentants des principaux partenaires et membres de la CELF), des représentants des services de l'administration et des personnalités qualifiées choisies pour leur compétence : professionnels du secteur, qui tous sont au plus près de l'innovation (experts, chercheurs, représentants d'entreprises et d'organisations diverses), journalistes spécialisés, ou spécialistes de la langue (linguistes, terminologues, traducteurs) (voir la liste nominative complète en *Annexe A.4*).



Réunion du collège Droit et Justice autour de son président M. Dominique Latournerie

Membres de droit

Les membres de droit des groupes d'experts sont des représentants des principales instances membres de droit ou partenaires de la Commission d'enrichissement : le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant appartenant à la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue ; le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française ; un représentant de l'Académie française, appartenant au service du Dictionnaire de l'institution ; un représentant de l'Académie des sciences ; un représentant d'organisme de normalisation ; un représentant du laboratoire de linguistique chargé des études documentaires du groupe d'experts.

Représentants des directions, services ministériels et institutions

La participation des services de l'administration aux groupes d'experts est indispensable pour que les besoins de l'administration en matière de néologie soient bien pris en compte.

Les directions, services et institutions représentés au collège Agriculture et Pêche

Académie d'agriculture de France, Académie vétérinaire de France, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail-ANSES, Assemblée permanente des chambres d'agriculture-APCA, Institut national de la recherche agronomique-INRA, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture-IRSTEA ; et pour le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAAER, Délégation générale à l'information et à la communication, Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture, Direction générale de l'alimentation, Direction générale de l'enseignement et de la recherche, Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises.

Personnalités qualifiées

Les personnalités qualifiées ont acquis leurs compétences ou exercent leurs fonctions au sein des organismes publics ou privés, des universités ou des entreprises les plus variées. À titre d'exemple, **le collège Énergie nucléaire** compte des chercheurs, ingénieurs et techniciens appartenant au monde de l'entreprise publique et privée ainsi qu'à la recherche, compétents dans les disciplines suivantes : électricité, industrie nucléaire, physique des réacteurs, sûreté nucléaire, énergie atomique, énergies alternatives, gestion des déchets radioactifs, radioprotection...

Domaines de compétence

Les domaines d'expertise recouvrent les champs d'intervention des ministères : agriculture et pêche ; aménagement, habitat et mobilités ; automobile ; biologie ; chimie et matériaux ; culture et médias ; défense ; droit et justice ; économie et finances ; éducation et enseignement supérieur ; énergie nucléaire ; énergies fossiles ; environnement et développement durable ; informatique ; relations internationales ; santé et affaires sociales ; spatologie ; sport ; télécommunications.

Chaque collège, et c'est sa raison d'être, a donc un secteur de compétence. Chacun des membres du collège est nommé en raison d'une qualification précise dans ce champ de compétence. Il importe que les collèges respectent cette même logique dans le choix des notions qu'ils décident de traiter, afin de limiter tout empiètement sur les domaines relevant d'autres collèges et de maintenir le haut degré de spécialisation des travaux ; cette claire répartition des domaines est particulièrement importante. Les experts de chaque domaine, en raison même de leurs compétences, sont à même de juger de l'opportunité de traiter une notion, et d'effectuer le travail terminologique nécessaire.

Quelques collèges s'appuient sur des **groupes de travail**, qui traitent chacun exclusivement de leur secteur de spécialité, ce qui confère a priori une plus grande efficacité aux travaux, tant pour la veille néologique que pour l'étude des termes et définitions, même si ces formations réduites ne se substituent pas au collège dont elles sont l'émanation.

Certains groupes se réunissent régulièrement, comme celui du collège Économie et Finances : le groupe « Économie et gestion d'entreprise ». Le collège Énergie nucléaire, qui a mis en place un bureau animé par le président et chargé de préparer les séances plénières, a également institué trois groupes de travail : un groupe traite de la « Fission nucléaire » et de la « Fusion nucléaire », un autre de la « Sécurité nucléaire », et le troisième du « Cycle du combustible ».

La vie des collèges en 2017

Les listes d'experts n'étant ni exhaustives ni fermées, elles peuvent être complétées au gré des besoins exprimés, de façon notamment à couvrir de nouveaux domaines ou des secteurs insuffisamment traités. Ainsi, tout au long de l'année, **le délégué général à la langue française et aux langues de France a confirmé l'intégration de nouveaux experts** spécialisés dans des secteurs innovants et au plus près de l'actualité, proposés par les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française (voir en *Annexe A.4* les listes nominatives des membres, hauts fonctionnaires, présidents, secrétaires des collèges, arrêtées au 31 décembre 2017).

L'action conjointe des présidents de collège et des hauts fonctionnaires permet de pourvoir aux fonctions vacantes, sans déséquilibrer l'ensemble du dispositif. Après un important renouvellement des responsables au sein du dispositif en 2015 et 2016, l'année 2017 a été marquée par la stabilité.

- Au ministère des Sports, Alain Gelès a été nommé président du groupe d'experts Sport.
- Au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Éric Playout a succédé à Orlane Valentin au secrétariat du collège Relations internationales.
- 4 collègues (Aménagement, Habitat et Mobilités ; Biologie ; Culture et Médias ; Santé et Affaires sociales) restent encore privés de l'appui d'un secrétariat, d'autant plus crucial pour leur bon fonctionnement que les travaux reposent sur le bénévolat des experts.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Sous l'autorité directe du ministre de la Culture, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) oriente et coordonne les politiques publiques visant à garantir l'emploi de la langue française, à promouvoir son usage et à assurer son enrichissement. Elle veille par conséquent à l'application du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française. Service d'appui de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-6) dont elle assure le secrétariat permanent, la DGLFLF coordonne l'ensemble du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française (art. 4), et suit les relations avec les différents partenaires. Enfin elle a pour mission de faire connaître au grand public les termes publiés au *Journal officiel* (art. 4) et de favoriser leur appropriation par le plus grand nombre.

Le suivi du dispositif d'enrichissement de la langue française est confié, au sein de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, à la **Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française** dont les responsabilités s'étendent, au-delà de la terminologie, aux questions relatives à l'évolution du français, en particulier dans l'administration (actions en faveur de la simplification du langage administratif, réforme de l'orthographe, féminisation des noms de métiers...). La mission est **responsable de l'alimentation et du développement du site FranceTerme**. Elle est chargée de la **rédaction, de l'édition et de la diffusion du présent rapport annuel** de la Commission d'enrichissement (art. 14).

Le personnel permanent de cette mission se compose en 2017 de six personnes : une chef de mission, une assistante, un chargé de mission pour la terminologie assisté de deux terminologues, et une personne responsable de la diffusion des travaux du dispositif. La DGLFLF, qui prend en charge les dépenses de fonctionnement de la CELF (art. 2), apporte un soutien financier aux partenaires institutionnels du dispositif d'enrichissement de la langue française pour leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie. En 2017, la Délégation générale a renouvelé ses subventions à l'Académie française pour la participation du service du Dictionnaire aux travaux du dispositif, et aux deux laboratoires universitaires chargés des recherches documentaires sur les termes étudiés par les groupes d'experts : le Centre de recherche en terminologie et traduction (CRTT) de l'université Lyon 2 et le laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI), UMR 7187 CNRS/universités de Paris 13 et de Cergy-Pontoise.

Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue suit les réunions des collèges de terminologie implantés dans les ministères ; elle organise les travaux de la CELF et de son groupe de travail et prépare leurs réunions ; elle organise et anime les réunions de coordination du dispositif. En 2017, elle a participé à **107 réunions** au total, **dont 24 à sa charge**.

La réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française a eu lieu le 5 avril 2017. Présidée par M. Loïc Depecker et M. Frédéric Vitoux, cette séance a rassemblé les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française dans les différents ministères ainsi que les présidents et secrétaires des groupes d'experts, les membres de la CELF et certains partenaires du dispositif ; elle a permis de faire le bilan de l'année écoulée, d'envisager les orientations communes à mettre en œuvre, et de présenter les fonctionnalités du site *FranceTerme* et de la base de données, y compris la partie administrative. Le procès-verbal de cette réunion est disponible sur demande à la Délégation générale à la langue française (terminologie.dgloff@culture.gouv.fr.).



Expertise terminologique

L'équipe des terminologues de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue (DGLFLF) participe activement à toutes les réunions du dispositif et au premier chef aux travaux de tous les groupes d'experts. Elle offre un soutien méthodologique individualisé aux collègues et organise en tant que de besoin des réunions d'information en particulier sur les méthodes de travail et sur la diffusion des termes dont la Commission recommande l'usage.

Elle se charge de l'ensemble des transmissions des listes de vocabulaire étudiées par la CELF aux différents acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française (autres groupes d'experts, correspondants francophones, partenaires techniques et universitaires, Commission d'enrichissement de la langue française, Académie française, ministre intéressé, etc.), de manière à respecter les étapes de la procédure de consultation puis de validation (voir le schéma en *Annexe A.6*).

De plus, elle a renforcé son rôle d'expert auprès des collègues, en contribuant à la veille néologique ainsi qu'à la recherche documentaire nécessaire à l'élaboration des listes. Elle a rassemblé les éléments méthodologiques qui président aux travaux du DELF, sous la forme d'un *Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts du dispositif d'enrichissement de la langue française* qu'elle met régulièrement à jour et édite aux formats papier et numérique. Dans le cadre des travaux de toponymie qui relèvent du groupe d'experts Relations internationales, la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française suit les activités de la Commission nationale de toponymie du Conseil national de l'information géographique, chargée de contribuer à la conservation et au développement cohérent du patrimoine toponymique de la France.

En complément de son implication dans le dispositif d'enrichissement de la langue française, elle est en relation avec plusieurs organismes spécialisés dans la terminologie (dont certains sont partenaires de la Commission d'enrichissement). Elle collabore étroitement avec ses homologues du Bureau de la traduction du Canada, de l'Office québécois de la langue française, du centre de terminologie catalane TERMCAT. Elle suit les travaux de normalisation terminologique menés par l'AFNOR (comité X03A) et l'ISO (comité TC37). Enfin, la DGLFLF favorise la recherche en terminologie (accueil de doctorants dont le sujet de thèse porte sur la terminologie officielle) et contribue à la réalisation d'autres travaux terminologiques ne relevant pas directement du dispositif d'enrichissement, notamment dans le champ du « français langue olympique ».

Les partenaires de la Commission d'enrichissement de la langue française

Organisée en réseau, la Commission d'enrichissement « travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation » (art. 1). Elle tire sa légitimité de sa concertation avec ses nombreux partenaires.

L'Académie française

Le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par le décret du 25 mars 2015 a donné à l'Académie française une place éminente dans le dispositif d'enrichissement de la langue française : instance de référence pour les questions d'usage de la langue française, l'Académie est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2) et elle joue un rôle primordial dans l'approbation des termes, expressions et définitions ; son accord, après examen par la Commission du Dictionnaire de l'Académie française, est indispensable (art. 9) pour leur publication au *Journal officiel*.

L'Académie des sciences

Conformément au décret, l'un ou l'autre des Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2). M. Michel Petit siège à la Commission d'enrichissement au titre de représentant de l'un des deux Secrétaires perpétuels de cette Académie dont il est membre correspondant. Des représentants de l'Académie des sciences sont membres des collèges qui traitent d'un vocabulaire à caractère scientifique.

Les organismes des autres pays francophones

La Commission d'enrichissement tire sa légitimité d'une concertation permanente avec les organismes de terminologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

La concertation est particulièrement étroite avec l'**Office québécois de la langue française (OQLF)** et le **Bureau de la traduction des Services gouvernementaux du Canada**.

En 2017 par exemple, les termes **tennesse** (*tennessine*), nouvel élément chimique, et **reprogrammation moteur** (*chip tuning*), publiés par la Commission d'enrichissement, ont été repris dans trois bases de données : TERMIUM Plus (Canada), Grand Dictionnaire Terminologique (Québec), IATE (Commission européenne). À l'inverse, alors que le dispositif français a choisi de recommander **cyberattaque persistante** (*advanced persistent threat*), les Canadiens francophones et les traducteurs de l'Union européenne ont préféré le terme « menace persistante avancée », pourtant défini comme une cyberattaque ; de même pour **jeu en ligne multijoueur de masse** (*massively multiplayer online role playing game*) recommandé par la CELF et les Canadiens francophones, les Québécois ayant préféré « jeu en ligne massivement multijoueur ». Enfin, pour le terme *shadow banking*, tous ont fait un choix différent : si la CELF a recommandé **finance parallèle**, les Québécois, les traducteurs de l'Union européenne et les Canadiens ont

adopté respectivement « système bancaire parallèle », « système financier fantôme » et « activités bancaires parallèles ».

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France se charge de consulter le service linguistique de la **Fédération Wallonie-Bruxelles** directement en tant que de besoin.

The screenshot shows the IATE website interface. At the top, it says "iate European Union terminology". Below the search bar, there are navigation options like "Back to search results", "Side-by-side view", and "Print". The main content area displays two search results:

- Term: tennesse**
 - Domain: chemical element [INDUSTRY + chemistry] natural and applied sciences (3406) [SCIENCE]
 - Definition: élément chimique de numéro atomique 117
 - Definition reference: Société Chimique de France, «Nihonium, moscovium, tennessine et oganesson font leur entrée officielle dans le tableau périodique» (décembre 2016), http://www.asocietechimiquedefrance.fr/Nihonium_moscovium_tenessine-et-oganesson-font-leur-entree-officielle-dans-le.html [9.1.2017]
 - Owner: EP
 - Term reference: FranceTerme » tennesse (JORF du 27.6.2017), <http://www.culture.fr/franceterme/terme/CHIM594> [29.6.2017]
 - Reliability: ★★★
 - Language usage: Ce terme répond aux règles de construction des noms de substances chimiques. Le nom anglais est tennesse, sur le modèle des noms des autres halogènes (fluorine, chlore, brome, iode, astate en français, il s'ensuit que l'élément 117 s'appelle tennesse.
 - Language usage reference: « Eparcs en chimie du dispositif d'enrichissement de la langue française (France) [12.9.2014] - Wiktionnaire » tennesse (21.1.2017), <https://fr.wiktionary.org/wiki/tennessine> [14.2.2017]
 - Owner: COM
- Term: tennessine**
 - Term reference: Article de T. Vey intitulé «Et les noms des quatre nouveaux éléments chimiques sont...» paru sur Le Figaro.fr le 6.6.2016, <http://www.lefigaro.fr/sciences/2016/06/08/01008-20160608BARTFIG00290-et-les-noms-des-quatre-nouveaux-elements-chimiques-sont8230.php> [14.2.2017]
 - Reliability: ★★
 - Evaluation: **opacités**
 - Language usage: Ce terme est un calque de l'anglais. Il ne répond pas aux règles de formation des noms de substances chimiques.

The screenshot shows the website of the Office québécois de la langue française. The page is titled "FICHE TERMINOLOGIQUE". It features a search bar with the text "Préférences de recherche" and a "CHERCHER" button. Below the search bar, there is a terminology card for the term "tennesse":

- tennesse** (Anglais [EN])
- Domaine: chimie
- Auteur: Commission d'enrichissement de la langue française (France), FranceTerme, 2017
- Définition: Élément chimique de numéro atomique 117.
- Note: Domaine mentionné dans la banque FranceTerme : CHIMIE.
- Termes:
 - tennesse n.m. De « Tennessee », État des États-Unis. recommandé officiellement par la Commission d'enrichissement de la langue française (France)
 - Ts recommandé officiellement par la Commission d'enrichissement de la langue française (France)
- Anglais (↑)
- Auteur: Commission d'enrichissement de la langue française (France), FranceTerme, 2017
- Termes: tennessine

TERMIUM Plus®
La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada.

FAQ Options d'affichage

* Terme à chercher (obligatoire) tennessine Où chercher Tous les termes Domaine Tous les domaines Lancer

Historique de recherche Fiches conservées Suggestions

tennessine [1 fiche] Liste alphabétique des termes Filtrer les résultats par domaine

Fiche 1 2017-07-10

Anglais	Français	Espagnol
<p>Subject field(s) • Chemical Elements and Compounds</p> <p>Universal entry(ies) Ts correct, symbole Uus ancienne désignation, correct, 87058-50-8 correct, numéro du CAS tennessine correct ununseptium ancienne désignation, correct</p> <p>CONT On 8 June 2016, IUPAC (International Union of Pure and Applied Chemistry) announced the new name tennesine (symbol Ts) for element 117 in place of the temporary systematic name ununseptium (Uus).</p>	<p>Domaine(s) • Éléments et composés chimiques</p> <p>Entrée(s) universelle(s) Ts correct, symbole Uus ancienne désignation, correct, 87058-50-8 correct, numéro du CAS tennesse correct, nom masculin ununseptium ancienne désignation, correct, nom masculin</p> <p>DEF Élément chimique de numéro atomique 117.</p> <p>ORS De «Tennessee», État des États-Unis.</p>	

Enfin, la CELF entretient des relations régulières (échanges d'information et consultations réciproques à propos de termes divers) avec les terminologues et traducteurs du département linguistique de langue française de la **Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne** et le représentant à Paris de ce département.

Les équipes universitaires de terminologie

Deux équipes sont chargées de fournir une assistance documentaire au dispositif d'enrichissement de la langue française, dans le cadre d'une convention avec la Délégation générale à la langue française. Depuis 2013, le Centre de recherche en terminologie et traduction (CRTT) de l'université Lyon 2, et, depuis 2015, le laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI), UMR 7187 CNRS/ universités de Paris 13 et de Cergy-Pontoise. Les collèges ont été répartis entre les deux équipes.

L'Association française de normalisation (AFNOR)

Les travaux d'enrichissement de la langue française se font en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'AFNOR, membre de droit des groupes d'experts et de la Commission d'enrichissement de la langue française, où cette association se fait représenter par son service de traduction ; en outre, plusieurs autres organismes de normalisation contribuent utilement aux travaux, en particulier le Bureau de normalisation de l'automobile et le Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie. Réorganisée en 2012, l'AFNOR a contribué au dispositif en 2017, et, malgré une diminution sensible des crédits alloués par l'État à cet organisme, des experts compétents ont participé à certaines réunions des collèges (voir *Annexe A.4*). Par ailleurs, quelques membres de groupes d'experts, en particulier le président du collège Télécommunications et certains experts du collège Énergies fossiles, sont engagés à des titres divers dans les comités de normalisation nationaux et internationaux liés à l'AFNOR.

Méthode et travaux

Les travaux du dispositif d'enrichissement reposent sur le partage d'une méthodologie spécifique d'examen des termes : elle est analysée ici étape par étape depuis le repérage des termes par les groupes d'experts jusqu'à leur parution au *Journal officiel* (voir en *Annexe A.6* la procédure).

Les bases du travail terminologique

Les principes de travail de la Commission d'enrichissement de la langue française (priorité donnée à la néologie, critères de choix des termes, forme des définitions, contenu des notes, etc.) permettent au dispositif d'enrichissement de la langue française d'aboutir à des travaux de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs. Ce résultat provient de la nature et de la régularité des procédures de coopération mises en place entre les différents acteurs de ce réseau d'expertise dont la Commission est l'élément central.

Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française

Au fil du temps, pour rédiger les fiches terminologiques, les experts du dispositif d'enrichissement de la langue française ont forgé avec les terminologues de la DGLFLF une méthode de travail, une « culture commune », un ensemble de principes, qu'il est impossible de réduire à une règle unique et simple, tant il est vrai que chaque cas particulier offre son lot de difficultés et résiste à la systématisation. On trouve dans ce guide les conseils adressés aux présidents des collèges en vue de réduire le temps d'examen des listes et de ne pas engorger la Commission d'enrichissement. On y trouve également des conseils pour assurer la veille néologique, consulter les partenaires, se concerter entre groupes d'experts, organiser le travail d'une réunion à l'autre, élaborer une fiche terminologique ou répondre à une question de traduction par une recommandation d'usage (voir *Annexe B.1*). Le **Guide des bonnes pratiques**, publié en 2015, est destiné à être régulièrement mis à jour. Il est accessible en ligne gratuitement et disponible en format papier sur simple demande adressée à la DGLFLF : terminologie.dgff@culture.gouv.fr.

Les critères retenus pour le choix des termes

Les travaux portent sur l'apparition de notions encore mal connues mais vouées à se répandre et qu'il convient donc de définir et de nommer en français. En matière de néologie, le DELF respecte quelques critères simples :

- La *nécessité* : la création d'un nouveau terme est-elle indispensable pour désigner la notion concernée ?

- La *transparence* : le terme est-il immédiatement associé à la réalité ou à la notion qu’il désigne ?
- La *bonne formation* : le terme respecte-t-il le système morphologique et syntaxique du français ?

Les définitions

Contrairement aux normes techniques, les listes élaborées par le dispositif d’enrichissement de la langue française ne s’adressent pas uniquement à des spécialistes. C’est pourquoi la Commission d’enrichissement veille à ce que les définitions des termes qu’elle publie au *Journal officiel* soient formulées d’une façon claire et compréhensible pour un large public.

Les recommandations d’usage

Le dispositif peut recourir ponctuellement à une autre forme de publication au *Journal officiel*, instaurée en 2005. Il s’agit de recommandations à caractère plus large, concernant des notions relativement peu spécialisées et pouvant relever simultanément de différents domaines, dont l’usage se répand, presque toujours en anglais, alors qu’il existe déjà divers équivalents français. Il n’est donc nécessaire ni de les définir, ni de leur donner un nouvel équivalent. Dans ce cas, au lieu de recommander un terme et sa définition, la Commission d’enrichissement de la langue française rappelle la variété et la richesse du lexique existant et préconise d’en faire usage en toute cohérence.

En 2017, la Délégation a consulté les experts du collège Culture et Médias et la Commission d’enrichissement puis elle a publié la recommandation suivante sur les expressions équivalentes à « nègre (littéraire) », sur la proposition du président du Conseil représentatif des institutions noires, M. Louis-Georges Tin, qui souhaitait pouvoir substituer au mot « nègre » un terme non stigmatisant.

Recommandation sur les expressions équivalentes à « nègre (littéraire) »

Dans l’ensemble des dictionnaires d’usage de la langue française actuels, le mot « nègre », employé pour désigner une personne de couleur, étant associé à l’esclavage, est qualifié de *dépréciatif, péjoratif, raciste, vieilli...* Il se trouve que dans le domaine de l’édition, depuis au moins le XVIII^e siècle, est qualifiée de « nègre » la personne chargée d’écrire un texte publié sous la signature d’une autre personne. Dans ce sens, l’usage de « nègre (littéraire) » perdure, mais il est de plus en plus souvent assorti de guillemets. Il arrive par ailleurs que l’on rencontre en français le terme anglais *ghost writer*. Considérant que le terme « nègre (littéraire) » est inapproprié pour désigner la fonction ou le métier d’écrivain de substitution, il est proposé, après consultation des membres de la Commission d’enrichissement de la langue française, d’employer le terme « prête-plume », notamment utilisé en Amérique du Nord, ou encore, en fonction des contextes, les termes « auteur *ou* écrivain *ou* plume cachée », voire « auteur *ou* écrivain *ou* plume de l’ombre ». (*FranceTerme*, rubrique « Recommandations »)

Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et règlementaires

La Commission d'enrichissement de la langue française considère que la mission qui lui est échu ne consiste pas à officialiser les définitions administratives, juridiques ou techniques données par les textes officiels, lorsque ces définitions s'appliquent à des termes d'usage courant.

En revanche, la définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, peut constituer un volet secondaire de l'activité de certains groupes d'experts. Ces groupes peuvent assister les services du ministère concerné qui procèdent à la clarification et à l'harmonisation du langage règlementaire, mais ces travaux ne peuvent prendre le pas sur la mission première du dispositif qui est de combler les lacunes du vocabulaire spécialisé.

C'est pourquoi les experts doivent parfois procéder à un tri dans les termes étudiés, entre ce qui relève de l'enrichissement du vocabulaire français et ce qui tient de la pure réglementation. Ce tri, parfois délicat, s'opère pour une bonne part en amont de l'examen par la Commission, les groupes d'experts faisant eux-mêmes le départ, aidés au besoin par les terminologues de la Délégation générale à la langue française, avant la transmission des listes à la Commission. Dans certains cas, la Commission, tout en reconnaissant l'intérêt intrinsèque des travaux qui lui sont soumis, juge ne pas devoir les transmettre à l'Académie française.

La terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être diffusée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletins d'information, notes et circulaires, bulletin officiel, intranet) et par des publications spécifiques.

Terminologie et normalisation

Il peut arriver également que, dans certains domaines techniques, les termes traités par le dispositif soient normalisés dans le cadre des organismes de standardisation. Les textes législatifs ou règlementaires, parfois, et, dans tous les cas, les marchés publics font référence à ces normes qui revêtent une importance particulière dans des secteurs cruciaux tels que les matériaux, l'environnement, l'équipement, les énergies ou l'ingénierie nucléaire.

Il importe donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre instances concernées. C'est pourquoi l'Association française de normalisation (AFNOR) a toute sa place dans les travaux du dispositif.

La Commission estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents. Un groupe d'experts peut fort bien proposer deux définitions pour un même terme : l'une, calquée sur celle de la norme technique, à l'usage de l'administration concernée, et l'autre, destinée aux non-spécialistes, publiée au *Journal officiel* au titre du dispositif d'enrichissement de la langue. Comme pour le vocabulaire à caractère règlementaire, il convient alors de distinguer nettement deux circuits de diffusion : l'un visant l'administration et le secteur professionnel considéré, pour les définitions normalisées, l'autre, aussi large que possible, pour les définitions publiées par le dispositif.

Le repérage des termes par les collègues d'experts

Si les objectifs généraux et la mission des collègues sont définis par le décret du 3 juillet 1996 modifié par le décret du 25 mars 2015, les groupes d'experts ont néanmoins une grande latitude d'action. Leurs choix thématiques et les méthodes de travail qui en découlent sont fonction des attributions du ou des ministères concernés. Cependant, quel que soit le domaine considéré, l'innovation technique et scientifique fait l'objet d'une veille néologique soutenue et constitue la priorité absolue des travaux de tous les collègues. Privilégier une attitude prospective est en effet indispensable afin de prévenir en particulier l'entrée de termes étrangers dans l'usage. C'est le meilleur moyen de contribuer effectivement à l'enrichissement du vocabulaire spécialisé et de maintenir l'aptitude de la langue française à exprimer les réalités contemporaines. Puisant aux sources de l'actualité, des listes de termes sont obtenues par repérage des innovations scientifiques et techniques les plus récentes. Les termes peuvent être abordés selon différents angles.

Approche au plus près des besoins

Ce sont les experts des collègues de terminologie qui, en toute logique, mènent l'activité de veille, « au fil de l'eau », tant dans leur milieu professionnel qu'à partir de programmes d'action et de recherche internationaux, ou de corpus spécialisés comme les publications scientifiques, la presse professionnelle, les banques de données, etc. Cette veille est complétée par des demandes provenant des services de l'administration – définir précisément un terme français nouveau dont l'usage se répand ou trouver un équivalent français – et par des demandes du « grand public » (rédacteurs, communicants, traducteurs, terminologues, agents administratifs...), principalement reçues dans la « boîte à idées » du site *FranceTerme* (voir plus loin p. 32 les suggestions des internautes) ou parfois directement par les groupes d'experts qui disposent d'une page sur la toile... Les groupes d'experts étudient donc – en vertu des missions assignées au dispositif d'enrichissement – les notions nouvelles d'un secteur donné lorsque celles-ci n'ont pas d'équivalent français.

Actualité immédiate ou termes isolés

Les travaux peuvent avoir un caractère ponctuel et être liés à un sujet d'actualité, à certaines circonstances particulières, la demande pouvant émaner d'un acteur du dispositif ou bien du public.

Lorsque cela s'avère nécessaire, la Commission d'enrichissement de la langue française peut recourir à une procédure d'examen accélérée : saisie par un groupe d'experts ou directement par une administration, voire agissant de sa propre initiative, elle peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie jugée urgente et soumettre rapidement à l'Académie française les termes ainsi traités. Depuis 2005, cette procédure a permis de répondre à un besoin croissant de termes français particulièrement en vue, notamment dans la presse et les médias, en raison de l'actualité ou par un effet publicitaire dans les domaines techniques touchant le grand public, comme l'internet ou l'audiovisuel.

Ainsi, alors que plusieurs attaques de logiciels malveillants faisaient la une des médias, le groupe d'experts Informatique, avec l'expertise de spécialistes en cybercriminalité du groupe Droit et Justice, a transmis le terme **logiciel rançonneur** (ou **rançonneur**) pour un examen en urgence par la CELF. La procédure était quasiment achevée fin 2017.

Un thème innovant a été traité par le collège Informatique en lien avec le collège Économie et Finances : le vocabulaire des cybermonnaies (6 termes publiés en 2017 dont **chaîne de blocs**).

Par ailleurs, le collège Chimie et Matériaux s'est attaché à traiter en urgence la liste des termes en français relevant des compléments récents apportés à la classification périodique des éléments. Il faut en particulier y noter la désignation de l'élément chimique de numéro atomique 117 **tennessé**.

Approche systématique

Les termes mis à l'étude portent sur un thème précis, bien délimité, et sont regroupés en un ensemble terminologique homogène. Cette approche peut donc être qualifiée de systématique même si elle ne prend en compte que les notions nouvelles pour un sujet que les experts s'efforcent d'étudier en profondeur afin de bien assurer la cohérence des définitions et des termes proposés.

Le groupe d'experts Chimie et Matériaux, qui propose régulièrement des séries de termes sur un thème particulier, a consacré très largement ses travaux en 2017 au thème des nanomatériaux, comme cela avait été signalé dans la lettre de mission que le Ministre chargé de l'économie, de l'industrie et du numérique avait adressée au collège.

Le collège Environnement et Développement durable a publié, au sein d'une liste plus générale, un ensemble de termes liés à l'hydrologie (eau de ruissellement, eau météorique, eau grise, eau bleue, eau verte, eau noire...).

Le collège Culture et Médias a étudié et publié, en complément d'autres termes de son secteur, une série spécifique au jeu vidéo.

Le collège Défense, avec l'appui des collèges Droit et Justice, Informatique et Télécommunications, a mené à bien l'étude d'une série de termes relatifs à la cybersécurité et à la cyberdéfense, qui a été publiée en septembre. Ces groupes d'experts poursuivent l'étude de termes du cyberspace et de la cybersécurité qui doivent être soumis prochainement à la CELF.

La concertation

Concertation entre groupes d'experts

Il arrive que certains domaines se recoupent entre collèges, et cela assez fréquemment, avec l'évolution des périmètres d'action des ministères. Par exemple du fait de la généralisation des techniques numériques à tous les domaines, plusieurs groupes abordent le vocabulaire correspondant : en premier lieu les collèges Informatique et Télécommunications, mais aussi les collèges Culture et Médias (audiovisuel et jeux vidéo), Éducation et Enseignement supérieur, Droit et Justice, et, dans une moindre mesure, celui de la Défense (constitution d'une quatrième armée chargée de la cyberdéfense), ceux chargés de la santé (exploitation des données médicales) ou de l'économie (commerce en ligne...).

Les experts du collège Relations internationales sont souvent amenés à examiner des termes qui sont à la limite de son domaine de compétence au sens strict. C'est pourquoi ils ont développé des liens avec leurs collègues chargés de domaines proches (notamment économie et finances, informatique, défense, santé, culture et médias).

On peut également souligner les convergences entre les travaux des groupes d'experts Biologie et Agriculture, amenés régulièrement à étudier conjointement des termes ou à échanger des avis sur leurs définitions. En 2017, le collège Agriculture a également été sollicité par le collège Environnement pour avis sur 13 fiches terminologiques liées aux énergies renouvelables, puis à l'automne par le collège Énergies fossiles sur deux termes : « biocarburant de 1^{re} génération » et « biocarburant de 2^e génération ».

Les questions d'énergie, qui relèvent du collège de l'énergie nucléaire et de celui des énergies fossiles, ont été traitées, en tant que de besoin, en liaison avec d'autres collèges, notamment celui de l'environnement et du développement durable et, plus occasionnellement, le collège de la chimie et des matériaux.

Le collège Aménagement, Habitat et Mobilités a pour sa part été saisi pour avis par d'autres collèges (Automobile, Spatiologie, Environnement et Développement durable).

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France encourage et facilite une concertation formalisée entre collèges intéressés. Elle est amenée à organiser, parfois à la demande de certains groupes d'experts, des réunions sur un sujet commun.

Dans le cas de domaines communs à deux collèges, il importe de prévoir une représentation réciproque dans chacun d'eux. À défaut d'un représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts de l'autre collège s'impose. Cette concertation mutuelle est pratiquée systématiquement par les collèges Chimie et Environnement, par exemple, ou Environnement et Aménagement, ou encore Automobile et Énergies fossiles. Le président du collège Télécommunications est membre des collèges Spatiologie et Informatique. Le collège Agriculture et Pêche accueille un représentant du collège Biologie. Lorsque la compétence est partagée, sur un seul terme ou sur une série complète, le pilotage des travaux est confié d'un commun accord à l'un des collèges concernés.

Consultation d'experts extérieurs au dispositif

En vue de rendre aussi cohérente que possible la terminologie en français, les collèges sont amenés à solliciter divers interlocuteurs extérieurs au dispositif. Il est en effet de leur intérêt d'associer à leur réflexion les institutions et structures voisines, afin d'éviter le risque de choix contradictoires, toujours possibles dans des domaines de pointe, pour des notions qui ne sont pas encore bien fixées.

Cela a été le cas par exemple pour le collège Culture et Médias qui a invité des représentants de la Fédération de la Haute Couture à collaborer à ses travaux sur le vocabulaire de la mode et qui avait consulté M. Emmanuel Forsans, directeur de l'Agence française du jeu vidéo, sur des termes relevant de ce domaine.

L'étude du projet de 13^e liste (climat, émissions de gaz à effet de serre), engagée par le collège Environnement et Développement durable, a été soumise pour avis aux experts du Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA) par l'intermédiaire de son représentant au sein du collège, Mark Tuddenham, ainsi qu'à la direction générale de l'énergie et du climat et de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC).

Le collège Défense continue de s'appuyer sur les travaux terminologiques des comités internationaux, notamment ceux de l'OTAN, dont les lexiques font autorité dans les différentes armées. Pour autant, ce collège conserve toute son autonomie par rapport aux comités en question pour élaborer la terminologie française nécessaire dans le cadre de son ministère.

Au collège Santé et Affaires sociales, les travaux se sont poursuivis pour sept termes et expressions relatifs à des techniques utilisées dans des pathologies tumorales et faisant appel

à des technologies innovantes. La Société française de radiothérapie oncologique (SFRO) a été une nouvelle fois consultée au regard de la complexité de ces techniques.

Concertation avec les services

Il est également primordial que le haut fonctionnaire veille à ce que les propositions du collège répondent aux besoins terminologiques des services de son ministère. Les services de l'administration sont ainsi invités à nommer des représentants permanents dans les groupes d'experts. À défaut, ils sont consultés ponctuellement sur un terme ou une définition.

Le groupe d'experts Droit et Justice a mis au point une procédure systématique de consultation des services entre deux de ses réunions, ce qui lui permet d'obtenir des réponses précises et d'inviter des spécialistes du ministère à présenter leur approche des nouvelles notions à traiter. Le groupe d'experts Santé et Affaires sociales procède de la même manière.

Le travail des experts en réunion

Bien que variable d'un collège à l'autre en fonction de la spécificité des besoins, le mode de fonctionnement (répartition ou non en groupes de travail, rythme des réunions, consultation occasionnelle d'experts extérieurs...) tend à s'harmoniser, les pratiques qui s'avèrent les plus fructueuses se généralisant au sein du dispositif. On doit souligner l'effort des collèges pour s'astreindre à un rythme de réunions régulier, alors que les experts sont bénévoles et que certains collèges manquent encore de moyens en secrétariat.

En 2017, les travaux des collèges se sont poursuivis de façon régulière afin d'établir des listes de termes et de rédiger des définitions à soumettre à la Commission d'enrichissement. Les collèges de terminologie se sont réunis en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne, souvent en présence des représentants du Service du Dictionnaire de l'Académie française. Bien que réduite, l'équipe de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue a assuré la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différents collèges, et à la plupart de celles de leurs groupes de travail. On trouvera en *Annexe C.2* du présent rapport le calendrier des réunions de l'ensemble des collèges pour l'année 2017. Le nombre total des réunions de collèges qui ont été organisées dans le cadre du dispositif au cours de cette année est de **107**.

Entre deux séances, les experts poursuivent fréquemment leurs échanges par messagerie, ce qui renforce le dialogue, sans pour autant remplacer les réunions, qui demeurent essentielles pour mener la réflexion à son aboutissement. Pour instruire plus efficacement les termes, des collèges désignent un ou plusieurs rapporteurs qui sont chargés de « défricher » le dossier dans l'intervalle des réunions afin de présenter la notion aux autres experts du groupe, voire de leur faire des propositions de définition et de terme.

En amont de l'examen des listes par la Commission d'enrichissement, chaque collège sollicite également l'équipe universitaire qui lui a été attribuée pour des termes nécessitant une recherche particulière (voir en *Annexe B.3* les dossiers documentaires réalisés sur les termes **désistance** et **assurance à la conduite**).

La consultation des partenaires

Définie dès 1997, la collaboration avec les organismes des autres pays francophones, coordonnée par la Délégation générale à la langue française, prévoit, pour toute liste terminologique, au moins deux étapes de consultation : l'une dès la mise à l'étude de nouveaux termes, en fonction des besoins, et l'autre, systématique, avant le premier examen d'une liste par la Commission d'enrichissement. Il revient à chaque collège de solliciter ses correspondants francophones le plus tôt possible afin de bénéficier de leurs observations. Quelques groupes, comme les collèges Énergie nucléaire et Chimie et Matériaux, comptent même parmi leurs membres des experts de Belgique, de Suisse et du Canada.

La consultation dans les langues romanes

Autant que possible, adopter des traductions communes entre langues latines donne plus de poids à l'implantation des termes face aux équivalents anglais. Lorsqu'il s'agit d'harmoniser les choix néologiques entre langues romanes, la DGLFLF peut relayer les demandes des groupes d'experts auprès de TERMCAT (Catalogne) et du réseau de terminologie en langues romanes REALITER, comme cela a été le cas en 2017 pour le terme *digital humanities*. L'enquête menée par la DGLFLF dans les différentes langues latines (catalan, espagnol, galicien, italien, portugais, roumain) a permis de montrer que *humanities* était toujours traduit par le terme équivalent à « humanités » dans ces langues.

L'examen par la Commission d'enrichissement

Les termes soumis à la Commission d'enrichissement

Au cours de l'année 2017, les collèges ont présenté en premier examen à la Commission d'enrichissement de la langue française 2 recommandations, 17 listes de termes dont 2 listes en procédure accélérée. La production des listes terminologiques et la rédaction des définitions sont la mission première des groupes d'experts. Pour ce qui est de la production terminologique en général, il existe des disparités d'un collège à l'autre, selon les domaines couverts. Certains secteurs comme l'audiovisuel, l'environnement, le numérique, les matériaux, l'économie ou les finances suscitent à l'évidence des besoins beaucoup plus importants que ceux des affaires sociales ou de la justice, par exemple. Toutefois, l'écart de production entre collèges est peu significatif, le nombre de termes traités n'étant pas un critère en soi, mais bien plutôt l'intérêt des propositions et la pertinence des choix, en fonction des lacunes avérées du vocabulaire français. Par ailleurs, la qualité des termes et définitions proposés à la Commission d'enrichissement est un facteur essentiel d'efficacité pour l'examen des listes, une proposition hâtive pouvant paradoxalement entraîner un retard dans la publication.

Nouvelle consultation des partenaires par la DGLFLF

La Commission d'enrichissement mène systématiquement sa réflexion à la lumière des commentaires de ses partenaires officiels, eux-mêmes étant des utilisateurs et des relais de la terminologie

officielle en France (voir plus haut p. 14 les partenaires de la CELF). Saisies de toute nouvelle liste par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), les institutions partenaires communiquent à la Commission d'enrichissement leurs observations au sujet des termes à l'étude. Le fait que les choix effectués puissent différer dans quelques cas ne fait que refléter les particularités d'ordre culturel dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays.

À partir des ressources linguistiques auxquelles elles ont accès, les deux équipes universitaires constituent des dossiers documentaires destinés à alimenter la réflexion de la Commission d'enrichissement, en réunissant un large éventail d'informations, disponibles notamment dans l'internet, sur les termes mis à l'étude par les collègues.

La Délégation générale assure la mise en forme des listes de termes proposées par les collègues avant de les soumettre à la Commission d'enrichissement. Elle complète les dossiers et documents de séance de la Commission, en particulier les documents de synthèse incluant les listes de vocabulaire proposées par les groupes d'experts qu'elle met en cohérence avec les recherches documentaires correspondantes et avec les avis des partenaires consultés.

L'étude préparatoire du groupe de travail

Constitué en 2002 sur proposition du délégué général à la langue française afin d'accélérer les travaux, le groupe de travail est composé de M. Jean-Michel Gaussot, qui en assure la présidence, et de M^{mes} Élisabeth Bukspan et Anne-Marie Romulus, M. Philippe Saint Raymond, membres de la CELF, MM. Marc Baconnet et Jack Robert, anciens membres de la Commission générale, des représentants du Service du Dictionnaire de l'Académie française, M. Jean-Mathieu Pasqualini, et, en alternance, M^{mes} Marie Pérouse-Battello et Sophie Tonolo, des représentants de la Délégation générale à la langue française, M^{me} Pierrette Crouzet-Daurat et M. Étienne Quillot, et, en alternance, M^{mes} Julie Andreu et Nathalie Lanckriet.

Le groupe de travail examine à l'avance les listes pour identifier les termes qui peuvent être adoptés par la Commission sans ou avec un bref examen, mais aussi les éventuelles difficultés pour lesquelles il fait des propositions ou pose des questions qui sont immédiatement communiquées aux experts. Ceux-ci transmettent ainsi la plupart du temps leurs réponses ou leurs contre-propositions qui sont intégrées au dossier de la CELF ou distribuées en séance plénière. Dans la plupart des cas, le groupe de travail approuve les termes proposés par les experts, et les amendements qu'il propose portent essentiellement sur les définitions. Exceptionnellement, il propose des termes différents à la Commission, comme cela a été le cas en 2017 dans le domaine de l'économie et de la gestion d'entreprise, pour « cogriffage valorisant », au lieu de « rehaussement d'image », et dans le domaine de la défense et des relations internationales, pour « stratégie de présence minimale », au lieu de « stratégie à empreinte légère ». Le groupe de travail a tenu 10 réunions en 2017, organisées par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française dans les locaux de la DGLFLF. Les membres qui ne peuvent assister à la réunion envoient leurs commentaires sur les listes à étudier, que la DGLFLF recueille et distribue aux autres membres.

Les séances plénières de la Commission d'enrichissement

Lors de l'examen en séance plénière, pour chaque liste étudiée, le président du groupe de travail rapporte le résultat de ses travaux devant la CELF et expose les interrogations et les suggestions des membres du groupe de travail en présence du président du collège compétent, lui-même assisté des experts de son choix, avec qui le dialogue s'engage. La CELF s'attache d'abord à bien

faire expliciter par les spécialistes les réalités ou les notions qu'il s'agit de désigner, à s'assurer que les définitions correspondent précisément à ces notions, et qu'elles sont clairement formulées; elle s'informe aussi de l'usage qui est fait du terme étranger par les professionnels et vérifie la pertinence de l'équivalent proposé. Soucieuse de répondre du mieux possible aux besoins des utilisateurs, elle choisit enfin le terme qu'elle juge le plus adapté, avant de le soumettre à l'avis de l'Académie française. Les décisions de la Commission restent ainsi le fruit d'un consensus obtenu au terme d'un dialogue particulièrement fécond, qui permet d'améliorer les termes et les définitions, depuis les propositions initiales des groupes d'experts – examinées par la CELF puis par l'Académie française qui fait part de ses remarques et questions, auxquelles les groupes d'experts répondent – jusqu'aux validations définitives de la CELF, de l'Académie française et du ministre concerné.

En 2017, la DGLFLF (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue) s'est chargée, conformément au décret du 3 juillet 1996, de l'organisation et du secrétariat des 10 séances plénières de la Commission d'enrichissement tenues dans les locaux du ministère de la Culture (voir *Annexes C.2*).

La recherche du consensus

La Commission examine les termes et les définitions proposés par les groupes d'experts et veille à les harmoniser avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation, ainsi qu'avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est la langue officielle ou la langue de travail et qu'elle consulte avant de procéder à des choix. Cette procédure de concertation systématique avec de nombreux partenaires se révèle bénéfique pour aboutir au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie, le temps du mûrissement et la décision en présence des représentants du collège sont indispensables pour s'assurer que les termes et définitions répondent à un véritable besoin, qu'ils rendent compte clairement et précisément de la notion et sont, de ce fait, susceptibles de s'implanter, dans l'usage professionnel d'abord, dans le discours général ensuite. Les listes proposées sont le résultat du travail collectif de chaque collègue, au nom duquel elles sont transmises à la Commission d'enrichissement. Dans tous les cas, les travaux sont validés lors de séances plénières, le président du collège ayant à prendre la décision finale une fois un consensus obtenu – ou très exceptionnellement après un vote lorsque des cas s'avèrent difficiles. Ainsi, la Commission d'enrichissement et les experts ne votent pratiquement jamais. Considérant qu'un terme et une définition qui font l'unanimité sont plus susceptibles de « passer » dans le discours commun.

En 2017, La Commission d'enrichissement de la langue française a examiné **444** termes, dont **254** en premier examen et **190** en second examen, soit un peu plus qu'en 2016 et un peu moins qu'en 2015. Il faut souligner la qualité accrue des listes transmises par les experts, si l'on en juge par la nette diminution du pourcentage des termes renvoyés ou supprimés : en 2017, comme en 2016, cette proportion est inférieure à 10 %, alors qu'elle était proche de 15 % en 2014. Les listes établies par les groupes d'experts sont aujourd'hui plus abouties, et la grande majorité des termes examinés est publiée au *Journal officiel* (voir *Annexe C.3*).

En 2017, la Commission a procédé à l'examen de 27 listes et recommandations qui lui ont été soumises selon la procédure régulière instaurée par le décret (art. 8 et 9), et qui touchent la plupart des domaines relevant du dispositif.

- **13 nouvelles listes lui ont été transmises dans les domaines suivants** : automobile, biologie, culture et médias, défense, droit et justice, économie et finances (2 listes), éducation et enseignement supérieur, énergie nucléaire, énergies fossiles, environnement et développement durable (2 listes), télécommunications.
- **2 séries de termes relevant de la procédure accélérée** lui ont également été transmises, l'une sur 4 nouveaux éléments chimiques et l'autre sur le terme **logiciel rançonneur**.
- **2 recommandations d'usage**, l'une sur les équivalents français de *low cost*, et l'autre sur le terme « nègre (littéraire) ».
- **8 listes ont été vues en second examen seulement** (premier examen en 2016) : agriculture et pêche, aménagement, habitat et mobilités, biologie, chimie et matériaux, culture et médias, informatique (2 listes), spatologie.
- **7 listes ont été vues en premier et second examens** : défense, économie et finances, éducation et enseignement supérieur, énergie nucléaire, relations internationales, télécommunications, ainsi qu'un terme en procédure accélérée (**logiciel rançonneur**).
- **8 listes ont été vues en premier examen seulement** : automobile, biologie, culture et médias, droit et justice, énergies fossiles, environnement et développement durable (2 listes), sport ; ainsi que **2 recommandations** et **une série de termes relevant de la procédure accélérée**.

Cette année encore s'est confirmée l'amélioration de la procédure d'examen des termes grâce à l'application rigoureuse de quelques dispositions pratiques décidées par la Commission d'enrichissement de la langue française, concernant notamment la longueur des listes et les critères de sélection des termes. En 2011, un collègue devait encore attendre de nombreux mois entre l'envoi d'une liste et son premier examen. En 2017, trois mois seulement s'écoulaient en moyenne entre la réception d'une liste et son premier examen par la Commission.

Validation par l'Académie française

La participation des membres du Service du Dictionnaire de l'Académie française aux réunions du dispositif instaure, à toutes les étapes de l'examen des termes, un dialogue fructueux entre experts du domaine et spécialistes de la langue et du lexique, gage de la qualité linguistique des travaux.

Au cours de l'année 2017, M. Jean-Mathieu Pasqualini, directeur de cabinet du Secrétaire perpétuel, a participé aux travaux de la Commission d'enrichissement de la langue française au titre de représentant du Secrétaire perpétuel de l'Académie française. De plus, un membre au moins du Service du Dictionnaire était présent aux réunions mensuelles de la Commission d'enrichissement, ainsi qu'à la plupart des réunions des collègues, s'efforçant d'apporter un concours linguistique aux experts dès la confection même des termes au sein des collègues et en amont de leur examen par la Commission d'enrichissement, afin de prévenir les réserves sur des aspects d'ordre morphologique ou rédactionnel susceptibles d'être opposés lors d'examens ultérieurs.

Cette année comme lors de l'année précédente, les rédactrices du Service du Dictionnaire se sont efforcées d'apporter leur concours linguistique aux experts dès la confection des termes au sein des collègues et ont contribué à l'amélioration de la rédaction de nombreuses fiches.

Saisie des propositions de la Commission d'enrichissement de la langue française, l'Académie française rend ses avis, assortis d'observations circonstanciées qui nourrissent la discussion avec les groupes d'experts, dans des délais souvent inférieurs aux quatre mois prévus par le

décret (art. 9). Pour certaines listes particulièrement complexes ou problématiques, l'Académie est parfois amenée à accroître son temps d'examen.

Dans de nombreux cas, les propositions de la Commission d'enrichissement obtiennent un avis favorable et peuvent être publiées. L'Académie française, cependant, replace cette création de termes spécialisés dans le contexte du vocabulaire général et ne les retient pas tous. En effet, les propositions des collègues reflètent le point de vue des professionnels, qui tendent parfois à vouloir officialiser ce qu'ils considèrent comme un début d'usage, alors que le besoin n'est pas avéré.

Par exemple, dans le domaine de l'automobile, le terme **duplication d'écran**, plus ancré dans la langue commune, a été adopté au lieu de « réplication », terme spécialisé de génétique, et, dans le domaine du sport, la proposition du terme **plongée avec appât**, pour *feeding diving*, a été retenue par les experts.

Lorsqu'elle réserve son avis, l'Académie formule des commentaires et des propositions que la Commission réexamine après consultation des experts. Le plus souvent, les modifications de rédaction suggérées par l'Académie sont reprises par les collègues ou les conduisent à proposer en retour de nouvelles formulations, mieux adaptées, qui sont retenues par la Commission.

Second examen

Pour toutes les listes étudiées, la Commission d'enrichissement de la langue française a établi une même **procédure d'examen** (*Annexes A.6 et A.7*), fondée sur une concertation étroite avec chaque groupe d'experts concerné et l'Académie française. Lorsque l'Académie a rendu un premier avis, assorti d'observations, sur une liste de termes proposés par la Commission, la Délégation générale à la langue française établit un document récapitulatif des principaux stades comprenant cet avis. Le document est transmis au groupe d'experts concerné qui en prend connaissance et formule ses remarques et contre-propositions éventuelles. Cette réponse, étayée par une argumentation affinée et plus précise, est examinée par la Commission, qui transmet à nouveau à l'Académie le terme proposé.

Validation par le ministre concerné

« Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la Commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions » (art. 9). Cette validation est préparée en amont par le haut fonctionnaire qui s'assure auprès des services et du cabinet de son ministère que les propositions du collège sont en adéquation avec les choix du ministre, afin de ne pas s'exposer à un refus de ce dernier à l'étape ultime de la publication d'un terme au *Journal officiel*. Cette dernière validation est en général bien préparée par la participation de représentants de l'administration et des services au groupe d'experts.

En 2017, **18 listes** ont pu être soumises aux ministres intéressés, pour accord avant publication : agriculture et pêche, aménagement, habitat et mobilités, biologie, chimie et matériaux, culture et médias, défense, économie et finances, éducation et enseignement supérieur, énergie nucléaire, informatique (2 listes), relations internationales, santé et affaires sociales, spatologie, télécommunications, ainsi que **2 séries** de termes au titre de la procédure accélérée et une recommandation (*learning center*).

La diffusion des termes nouveaux

La publication au *Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* constitue l'étape finale des travaux de la Commission d'enrichissement de la langue française. Les listes de termes sont publiées à la rubrique « Avis et communications », en deux parties : une liste de termes et définitions, et un index en forme de table d'équivalence à double entrée : terme étranger – équivalent français / terme français – équivalent étranger. L'ensemble des listes publiées en 2017 figure en annexe à ce rapport (*Annexe C.3*).

La publication est reprise à l'identique par le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* et par celui de *l'Enseignement supérieur et de la recherche* (art. 10), garantissant ainsi à la terminologie officielle une diffusion générale dans le monde enseignant, premier prescripteur pour la diffusion d'un vocabulaire spécialisé, en français, et à jour.

Au cours de l'année 2017, la Commission a procédé à la **publication de 16 listes** au *Journal officiel*, une liste dans chacun des domaines suivants : agriculture et pêche, aménagement, habitat et mobilités, biologie, chimie et matériaux, culture et médias, défense, économie et finances, éducation et enseignement supérieur, énergie nucléaire, environnement et développement durable, informatique (2 listes), relations internationales, santé et affaires sociales, spatologie, ainsi qu'une série de termes au titre de la procédure accélérée.

2008 : 268 termes et 194 toponymes étrangers répartis sur 19 publications au *Journal officiel* : 13 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2009 : 276 termes répartis sur 17 publications au *Journal officiel* : 12 listes thématiques, 4 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2010 : 247 termes répartis sur 15 publications au *Journal officiel* : 10 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée.

2011 : 392 termes répartis sur 21 publications au *Journal officiel* : 15 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2012 : 299 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 10 listes thématiques, 6 séries de termes selon la procédure accélérée.

2013 : 343 termes répartis sur 25 publications au *Journal officiel* : 13 listes thématiques, 11 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2014 : 243 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 9 listes thématiques, 7 séries de termes selon la procédure accélérée.

2015 : 268 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 14 listes thématiques, 2 termes selon la procédure accélérée.

2016 : 221 termes répartis sur 13 publications au *Journal officiel* : 10 listes thématiques, 6 termes selon la procédure accélérée.

2017 : 231 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 15 listes thématiques, 4 termes selon la procédure accélérée.

Au 31 décembre 2017, le nombre total de termes publiés au *Journal officiel* est de **7 802**.

FranceTerme : un site, une base de données

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France rend disponible l'intégralité des termes nouveaux qui enrichissent le vocabulaire scientifique et technique sur le site **FranceTerme** du ministère de la Culture (www.franceterme.culture.fr).

Elle alimente le site *FranceTerme* qui permet la gestion des données terminologiques de bout en bout, de la veille néologique à la publication des termes au *Journal officiel*. La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue est responsable de l'administration et du développement informatique du site qui comprend la base de données terminologiques *FranceTerme* regroupant tous les termes publiés au *Journal officiel*, et diverses rubriques d'information. Elle supervise les échanges de données issues de *FranceTerme* avec d'autres organismes.

Si le site *FranceTerme* est destiné en premier lieu aux administrations, afin qu'elles puissent utiliser des termes français précis et compréhensibles en lieu et place de termes étrangers – elles ont en la matière, plus encore qu'une obligation, une responsabilité d'exemplarité –, il répond aussi aux besoins de nombreuses professions, dans les domaines juridique, scientifique et technique. Cet outil contribue à la diffusion du français scientifique et technique d'aujourd'hui et représente une référence pour les pays francophones.

Le site contient, dans la partie administrative, une « boîte à outils » pour les experts du dispositif, et, dans la partie publique, la base de données terminologiques, diverses pages d'information consacrées à la terminologie, les recommandations, une rubrique « Librairie » où toutes les publications sont téléchargeables au format pdf, une rubrique « Abonnez-vous », deux rubriques « Boîte à idées » et « Nous écrire » qui contribuent à faire du dispositif d'enrichissement de la langue française un dispositif actif, à l'écoute des demandes du public. Les terminologues de la DGLFLF s'efforcent de répondre rapidement aux messages des internautes et de leur communiquer toutes les informations disponibles.

FranceTerme : une base de données terminologiques de référence

Le site contient tout d'abord la base de données terminologiques, administrée et actualisée en continu par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française. Fin 2017, elle était riche de **7 802** termes. Gratuite et ouverte à tous, la base de données est également disponible depuis 2015 via une application mobile.

Divers organismes et institutions, comme l'AFNOR ou les traducteurs de l'Union européenne, ont établi sur leur site internet un lien vers *FranceTerme*, relayant ainsi les recommandations du dispositif. En outre, les termes publiés au *Journal officiel* sont intégrés dans le Grand Dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française. Certains sont repris également dans la banque terminologique du Bureau de la Traduction du Canada, TERMIUM Plus et dans

Un site du ministère de la Culture

FranceTerme

[/ Qu'est-ce que la terminologie ?](#) /
 [/ Le dispositif d'enrichissement de la langue française](#) /
 [/ Domaines](#) /
 [/ Ressources terminologiques](#)

/ RECHERCHER

contrôleur naturel du VIH Journal officiel du 04/03/2017

Forme développée : contrôleur naturel du virus de l'immunodéficience humaine
Domaine : SANTÉ ET MÉDECINE - BIOLOGIE / Virologie
Définition : Patient porteur du virus de l'immunodéficience humaine depuis plusieurs années, qui n'a jamais reçu de traitement antirétroviral et chez qui la charge virale demeure extrêmement faible.
Équivalent étranger : HIV controller (en), HIC (en)

FRANCETERME QUI SOMMES-NOUS ?
/ RECOMMANDATIONS D'USAGE
 FAKE NEWS
 Nègre (littéraire)
 LEARNING CENTRE
 LOW COST
 STREET
 / voir toutes les recommandations

/ Toponymie
 / Vous pouvez le dire en français

/ Boîte à idées
 / Abonnez-vous
 / Nous écrire

/ Flux de dépêches

Termdat, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse, ainsi que dans IATE, la base de données terminologiques des institutions européennes (voir plus haut p. 14 Les organismes des autres pays francophones).

En 2017, le nombre de visiteurs du site *FranceTerme* est stable, tandis que le nombre de pages vues est en légère baisse par rapport à 2016.

FranceTerme : une boîte à outils pour les experts

Depuis 2016, la DGLFLF alimente une boîte à outils mise à la disposition des experts du dispositif d'enrichissement dans la partie administrative du site. Cette section contient des documents de référence (décret, *Guide des bonnes pratiques...*), les relevés de décisions et comptes rendus de séances de la Commission d'enrichissement de la langue française, la liste exhaustive des domaines, les adresses des partenaires du dispositif, les bilans d'activités des groupes d'experts... Elle est appelée à évoluer en abritant davantage de documents.

FranceTerme : un dialogue avec les internautes

FranceTerme offre un système d'alerte par abonnement, la rubrique **Abonnez-vous**, qui permet aux internautes de s'inscrire pour être informés par courriel de chaque publication au *Journal officiel*.

Le site comporte également une rubrique **Boîte à idées** qui donne la possibilité au public de proposer des termes. En 2017, plus de 300 termes ont ainsi été proposés par les internautes. Plus de 60 % de ces termes relevaient du dispositif d'enrichissement et ont été soumis aux experts des collègues concernés. Les suggestions des internautes relèvent le plus souvent des domaines couverts par les collègues Économie et Finances (27 en 2017) et Informatique (22), mais aussi par les collègues Éducation et Enseignement supérieur (12) et Sport (10). En 2017, de nombreux termes issus de la Boîte à idées sont déjà soit à l'étude à la Commission d'enrichissement, soit à l'étude dans les groupes d'experts.

Parmi les termes publiés au *Journal officiel* en 2017, 52 termes avaient été signalés par des internautes, très souvent en phase avec les propositions des experts :

antétransaction (*front running*)
apprentissage combiné (*blended learning*)
apprentissage par les réseaux (*social learning*)
astronaute (*astronaut* ou *cosmonaut*)
atelier collaboratif ou **atelier de fabrication collaboratif** (*fablab* ou *fabrication laboratory*)
atterrissage (*landing*)
banc arrière (*back bench*)
chaîne de blocs (*block chain* ou *blockchain*)
conception d'interfaces adaptatives ou **conception adaptative** (*responsive design* ou *responsive web design* ou *RWD*)
conduite en sous-main (*leadership from behind*)
contrôleur naturel du VIH ou **contrôleur naturel du virus de l'immunodéficience humaine** (*HIV controller* ou *HIC*)
cours en ligne d'accès restreint ou **CLAR** (*small private online course* ou *SPOC*)
cyberattaque (*cyber attack* ou *cyberattack*)
cybermonnaie (*cryptocurrency* ou *cyber currency*)
directeur, -trice des données (*chief data officer* ou *CDO*)
dôme (*doming*)
eaux grises (*graywater* ou *greywater*)
expert, -e en mégadonnées (*data scientist*)
enseignement inversé (*flipped classroom* ou *inverted classroom* ou *reverse teaching*)
fabrication additive ou **FA** ou **fabrication par addition** (*additive manufacturing* ou *AM*)
finance parallèle (*shadow banking*)
financement participatif par prêt (*crowdlending*)
géométrage (*surveying*)
habileté numérique (*computer literacy* ou *digital literacy* ou *information literacy*)
habillage onusien (*blue washing*)

inhabileté numérique (*computer illiteracy* ou *digital illiteracy* ou *information illiteracy*)
internet clandestin (*dark net* ou *darknet*)
intrication quantique ou **enchevêtrement quantique** (*quantum entanglement*)
isolation hydrique (*water insulation*)
jeu de rôle en ligne multijoueur de masse ou **JRMM** (*massively multiplayer online role playing game* ou *MMORPG*)
observance fiscale ou **respect des obligations fiscales** (*tax compliance*)
paix froide ou **paix glacée** (*cold peace*)
patient actif (*actient* ou *active patient*)
pic alimentaire (*peak food*)
portail de messagerie (*web mail* ou *webmail*)
provisionnement ou **allocation automatique** (*provisioning*)
radiomètre imageur (*imaging radiometer*)
régime privilégié des brevets (*licence box* ou *patent box*)
régle de caducité (*snapback*)
reprogrammation de moteur (*chip tuning* ou *chiptuning*)
sauvageté (*wilderness*)
soufflante non carénée (*open rotor* ou *propfan* ou *UDF engine* ou *unducted fan engine*)
stratégie de présence minimale (*light footprint strategy*)
taux d'intérêt à terme (*forward rate*)
tennesse ou **Ts** (*tennessine*)
thionation (*thionation*)
toile profonde ou **abysse** (*deepnet* ou *deep web* ou *hidden web* ou *invisible web*)
vérification des faits (*fact checking* ou *reality check*)
vidéo à la demande par abonnement ou **VADA** (*subscription video on demand* ou *SVOD*)
visionnage boulimique (*binge viewing* ou *binge watching*)
vitrimère (*vitrimer*)
vitrisoudage (*fusing*)

FranceTerme propose une rubrique **Nous écrire**. En 2017, les terminologues de la DGLFLF ont répondu par courrier électronique à environ **80** messages des internautes. Les messages des internautes sont de quatre types :

Veille néologique (suggestion d'un terme français ou anglais nouveau) : si le terme relève du dispositif d'enrichissement, la suggestion est transmise par la DGLFLF au groupe d'experts concerné tandis qu'un courriel automatique est envoyé à l'internaute, l'informant que sa suggestion a été prise en compte.

Critique : le message critique un terme déjà publié au *Journal officiel* : la DGLFLF répond à l'internaute et transmet son message au groupe d'experts pour réponse argumentée.

Mot d'usage courant / traduction (le terme suggéré ne relève pas du dispositif) : la suggestion n'est pas transmise aux collègues de terminologie ; l'internaute reçoit un courriel qui l'en informe, indiquant quelles traductions sont déjà en usage en français, et précisant la nature des travaux du dispositif.

Terme déjà à l'étude : le terme signalé par l'internaute est déjà en cours d'examen dans le dispositif. L'internaute est informé de l'état d'avancement de l'examen.

La publication de vocabulaires thématiques

La DGLFLF édite ou réédite régulièrement des vocabulaires thématiques (voir en *Annexe D.1* le Catalogue des publications de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française). Publié pour la première fois en 2017, le **vocabulaire de la biologie** rassemble 611 termes et définitions parus au *Journal officiel*. Il a été édité à 1 500 exemplaires. Le **vocabulaire des techniques de l'information et de la communication (TIC)**, paru en 2017, regroupe 850 termes et définitions représentatifs de l'essor et de l'évolution d'un secteur d'activité dont le vocabulaire, très anglicisé, n'est pas toujours compréhensible par tous. Publié par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, avec le soutien du secrétariat d'État à l'industrie, au numérique et à l'innovation, ce vocabulaire est une mise à jour de l'édition de 2009.

Sensibiliser les administrations, les milieux professionnels et le grand public

Une fois les termes publiés au *Journal officiel*, la Commission d'enrichissement « concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés [...] et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française » (art. 8). La publication entraînant en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les termes français recommandés par la Commission en lieu et place de leurs équivalents étrangers, il appartient aux administrations, aux hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française et aux experts de donner la plus large diffusion – milieux professionnels et administrations principalement – aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel* (art. 10), et la Délégation générale à la langue française et aux langues de France assure la promotion et la diffusion auprès du grand public. Ainsi, les modes et circuits de diffusion les plus à même de toucher les publics intéressés ont été définis et la promotion des termes officiels est clairement répartie entre la Délégation générale et les hauts fonctionnaires.

La diffusion des termes et des publications par les collèges de terminologie

Le recours à l'internet est pratique courante. Certains collèges disposent déjà d'une adresse électronique spécifique, d'un site propre ou d'une page sur le site de leur ministère de rattachement. Si la diffusion par l'internet s'avère nécessaire pour faire connaître la terminologie recommandée, elle n'est pas suffisante, et les moyens traditionnels demeurent indispensables. Le plus souvent, les collèges diffusent auprès des professionnels les publications éditées et imprimées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, disponibles également en version numérique sur le site *FranceTerme*.

- Le collège Agriculture et Pêche communique sur ses activités grâce à l'espace « Collège de terminologie et néologie » dans l'intranet de son ministère (veille terminologique, bulletin d'actualités générales sur la terminologie) dont la page a été rénovée, et grâce au journal mensuel interne du Secrétariat général du ministère. Le Collège Agriculture et Pêche a continué de diffuser le *Vocabulaire du développement durable*, publié en 2015 et réimprimé en 2016 par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, qui comprend de nombreux termes relatifs à l'agriculture : 500 exemplaires auprès des services et direction du ministère chargé de l'agriculture et 450 exemplaires auprès des lycées agricoles. Le collège a fait connaître ce document aux participants des États généraux de l'agriculture, organisés en plusieurs sessions à l'automne 2017. Enfin le *Vocabulaire de la biologie*, publié en 2017, a été diffusé auprès des établissements d'enseignement supérieur agricole et vétérinaire.
- Le collège Automobile fait connaître ses travaux sur le site du Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA), rubrique « le Mot du jour » (<http://www.ccfa.fr/Des-mots-et-des-autos>, 470). Le vocabulaire de l'automobile, *Des mots et des autos*, est réédité régulièrement et depuis près de 20 ans par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Le CCFA a jusqu'ici imprimé plus de 1 000 exemplaires de ce vocabulaire. Une réactualisation de la brochure est prévue pour le Mondial de l'Automobile 2018.
- Aux ministères économiques et financiers, le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française mène des actions de diffusion des termes auprès des publics via l'internet. Le haut fonctionnaire diffuse par voie électronique une lettre d'information, *Terminologie de l'innovation*, à l'attention d'un public sélectionné en fonction de la publication de certains termes. Deux services ont été ouverts auprès d'un premier public, pour une période de test avant ouverture généralisée, celui de professeurs et d'inspecteurs d'économie des lycées et classes préparatoires réunis à Bercy le 18 octobre 2017 à l'occasion d'une rencontre consacrée à la terminologie de l'économie : « TerMef », qui met à disposition les vocabulaires issus du dispositif d'enrichissement et les rapproche d'autres vocabulaires des Ministères économiques et financiers ; « Conférences », qui donne accès aux conférences vidéo des ministères économiques et financiers indexées avec les termes du référentiel TerMef.
- Les listes de termes du collège Chimie et Matériaux sont également reprises dans *L'Actualité chimique*, mensuel de la Société chimique de France adressé aux chimistes, universitaires et industriels, puis dans le *Bulletin de l'union des professeurs de physique et de chimie* pour atteindre les enseignants du secondaire et des classes préparatoires.
- Afin de mieux faire connaître les travaux du collège Défense au sein de son ministère, des démarches ont été engagées pour que le collège puisse disposer dans les médias militaires (presse et audiovisuel), d'une rubrique spécifique consacrée à la terminologie militaire. Au cours de l'année 2017, et cela auprès d'organisations internationales ou d'institutions d'État, une présentation du dispositif français d'enrichissement de la

langue a été effectuée par le haut fonctionnaire du ministère des Armées tout comme en 2015 et 2016. Sur demande du recteur de l'Université d'État Lomonossov de Moscou (Fédération de Russie), cette présentation du dispositif d'enrichissement a été faite au profit des étudiants et professeurs de l'École Supérieure de Traduction et d'Interprétation et de ceux de la faculté des langues étrangères à l'occasion de la traditionnelle « Semaine de la Science » en octobre 2017.

- Le collège Droit et Justice anime une rubrique dans l'intranet consacrée aux travaux du dispositif.
- Le collège Éducation et Enseignement supérieur a, en 2017, doté son espace numérique, ouvert dans l'intranet Pléiade du ministère depuis 2015, d'un nouvel outil ouvert aux membres de l'administration centrale et des rectorats : le « Dico termes de l'éducation » dont la maquette et le moteur de recherche ont été réalisés grâce au soutien de la délégation à la communication du ministère ; il doit permettre aux fonctionnaires des ministères de consulter les termes et les définitions du domaine adoptés depuis la mise en place du dispositif et pourra être élargi à un vocabulaire plus étendu. L'espace numérique, quant à lui, est régulièrement alimenté : diffusion d'informations relatives à la langue française et à son usage, ainsi qu'aux travaux du collège. L'espace consacré au collège et à ses travaux a été, en 2017, au-delà de l'intranet, ouvert au public : le site internet du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (www.education.gouv.fr) en permet désormais la consultation.
- Le collège Santé et Affaires sociales a conduit des actions pour sensibiliser les ministères sociaux au dispositif d'enrichissement de la langue française. L'une d'elles porte sur la mise en ligne sur l'intranet des ministères sociaux d'une rubrique documentée sensibilisant les agents aux missions du dispositif d'enrichissement de la langue française et les invitant à saisir le collège pour tous travaux nécessaires de terminologie. Le collège Santé a sollicité la revue internationale en langue française *Médecine Science* dans le domaine de la recherche biologique, médicale et en santé pour relayer la publication au *Journal officiel* de nouveaux termes. Cette démarche est destinée à donner un écho aux termes adoptés, y compris dans des médias grand public via les journalistes scientifiques.

Les collèges recourent également à divers bulletins professionnels, par exemple dans le domaine du pétrole. De façon ponctuelle, diverses initiatives de communication sont menées à bien au cours de l'année par les collèges : présence et diffusion de brochures dans des colloques, salons et autres manifestations, comme les Journées européennes du patrimoine, où le service du haut fonctionnaire de terminologie des ministères de Bercy tient un comptoir sur la langue française.

Les bilans annuels de chaque collège sont disponibles à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (adresse : terminologie.dglflf@culture.gouv.fr).

La diffusion des termes et listes de termes par la DGLFLF

La mission du développement et de l'enrichissement de la langue française (DGLFLF) s'efforce de bâtir un réseau de relais actifs et impliqués dans les questions de terminologie et de langue française, soucieux de ne pas verser dans les approximations propres à fausser l'information, et convaincus de l'intérêt d'une terminologie précise aisément compréhensible. Elle diffuse par messagerie électronique des avis de parution de chaque liste de termes au *Journal officiel* ainsi que des communiqués de presse, repris dans la rubrique « Actualités » sur le site *FranceTerme*, ainsi que dans la lettre d'information mensuelle de la DGLFLF.

La DGLFLF informe systématiquement un réseau de 500 destinataires réguliers :

- partenaires de la DGLFLF
- dispositif d'enrichissement : membres de la CELF, partenaires techniques et francophones
- enseignement supérieur et recherche : formations ou écoles de traduction, de sciences du langage, de journalisme, organismes de recherche, universités
- terminologues (dont ceux des réseaux REALITER, OPALE, CINEO, ou d'institutions telles que l'Association européenne de terminologie, Commission européenne, TERMCAT...)
- traducteurs
- associations agréées par la DGLFLF
- parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat
- 20 à 40 organismes (établissements d'enseignement supérieur, associations, syndicats, entreprises, fondations)

Presse généraliste et spécialisée :

- presse, télévision, radio (100 à 400 journalistes selon les domaines)
- quelques contacts presse privilégiés (parfois invités à des réunions du dispositif) : NextINpact, ActuaLitté, Sup-Numérique, Le Figaro numérique...
- blogues.

Une centaine d'articles sur les travaux du dispositif d'enrichissement de la langue française sont parus en 2017. 15 concernaient le dispositif en général, 8, la recommandation sur les expressions équivalentes à « nègre (littéraire) », 5, la dernière liste de l'agriculture, 17, la dernière liste de la culture et des médias, 3, la dernière liste de la défense, 22, les deux dernières listes de l'informatique, 3, la dernière liste de la biologie, 3, la parution du vocabulaire de la biologie et 5, la parution du vocabulaire des techniques de l'information et de la communication. Sur cette centaine d'articles parus sur les travaux du dispositif, 16 mentionnent *FranceTerme*, 66, la CELF (dont 16 fois sous l'ancien intitulé Commission générale de terminologie et de néologie), et 12, la DGLFLF.

La Commission de la langue française met les gaz sur l'automobile

Par Alice Develey | Publié le 25/06/2017 à 06:00



Credits photo : 114726803/luckyimages - stock.adobe.com

NOUS Y ÉTIIONS - La Commission d'enrichissement de la langue française s'est réunie cette semaine pour étudier la définition et le sens de mots issus du domaine de l'automobile. Une séance riche de discussions courtoises et respectueuses qui a vocation à réfléchir dans l'intérêt du grand public. Attachez vos ceintures!

La France met à jour son dictionnaire diplomatique

Par Le figaro.fr | Publié le 17/12/2017 à 06:00



Des mots qui s'intègrent naturellement dans la langue commune

Repérés dans la vie professionnelle ou suggérés par les internautes via le site *FranceTerme*, les mots et définitions issus du secteur de l'automobile vont tous passer au scanner. Pour être adoptés, les termes doivent obtenir l'approbation unanime de l'assemblée. « Si beaucoup de nos locutions n'entreront jamais dans le dictionnaire, ces dernières doivent être toutefois accessibles de tout public. Notre dispositif est vraiment un exercice de démocratie », explique Pierrette Crouzet-Daurat, chef de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF). Aussi, l'expression « réplique d'écran » présentée lors de la dernière session mais non validée, refait-elle son retour sur la table.



Réseaux sociaux

Des campagnes de minimessages ont été menées sur le compte Twitter de la Délégation en 2017, à l'occasion de la parution de listes de termes (informatique, agriculture), à l'occasion de la parution d'un Vocabulaire, ou en lien direct avec l'actualité. Quelques exemples :

- Aujourd'hui, journée internationale des femmes et des filles en science pour promouvoir le paritarisme et l'autonomisation #FranceTerme.
- le site geekjunior.fr recommande l'application FranceTerme pour traduire les anglicismes!
- ouverture de l'incubateur géant, la Station F à Paris aujourd'hui : bienvenue à l'innovation en français sur #FranceTerme !
- # FranceTerme troque *cryptocurrency* contre « cybermonnaie » ! Un taux de change imbattable à découvrir.
- L'informatique en français est sur # FranceTerme! Le saviez-vous? *Peer-to-peer* se dit pair à pair en français.
- À l'occasion du mois européen de la cybersécurité, découvrez sur #FranceTerme 10 termes de la cyberdéfense!
- Nouveau sur #FranceTerme : le pic alimentaire, un signal d'alerte pour l'avenir de l'alimentation mondiale.
- Bioenrichissement agronomique, biosécurité, biosûreté: bio rime avec agriculture sur #FranceTerme.
- Qu'est-ce qu'un phytoprotecteur ? Découvrez les dernières innovations de l'agriculture sur #FranceTerme.



La diffusion des publications terminologiques

Tous domaines et titres confondus, **22 314** exemplaires imprimés de publications terminologiques ont été diffusés par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (mission du développement et de l'enrichissement de la langue française et mission de la sensibilisation des publics). Les Vocabulaires devenant obsolètes lorsque de nouvelles listes paraissent au *Journal officiel*, 80 % des exemplaires sont diffusés dans les deux années qui suivent leur parution (voir le détail en *Annexe D.2*). En 2017, la Délégation générale a poursuivi son action de diffusion en direction de destinataires très divers, et cela a été particulièrement le cas pour le *Vocabulaire de la biologie* et le *Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication*, publiés cette même année, mais également pour le *Vocabulaire du pétrole et du gaz* et le *Vocabulaire du développement durable*, publiés en 2015.

Le vocabulaire de la biologie a été publié pour la première fois en 2017, à 1 500 exemplaires. La diffusion papier de cette publication a été assurée en veillant à cibler les différentes catégories des destinataires intéressés par ce domaine : les membres du dispositif, les services administratifs et les ministères, mais également et surtout l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur ainsi que les organismes de recherche. Pour ces trois derniers, la diffusion a été réalisée en

veillant à identifier un maximum de structures, de façon à toucher le public le plus large possible. Ainsi, **pour l'enseignement supérieur spécialisé**, le Vocabulaire de la biologie a été adressé à l'ensemble des filières universitaires recensées dans toute la France dans le domaine de la biologie (BTS, DUT, facultés de médecine, UFR santé et biologie, UFR sciences et techniques, écoles vétérinaires). Un public plus large d'étudiants et d'enseignants a également été destinataire de ce vocabulaire : les filières universitaires et écoles de traduction et de journalisme, ainsi que la Conférence des grandes écoles.

La diffusion de ce vocabulaire a rencontré un écho favorable dans l'enseignement supérieur, puisque de nombreuses filières ont souhaité recevoir des exemplaires papier supplémentaires, parfois dans des quantités conséquentes, en particulier pour les BTS et les formations universitaires en traduction. **Les organismes de recherche, sociétés savantes, agences et institutions, délégations régionales de l'INSERM**, ont eux aussi été largement ciblés.

Dans l'enseignement secondaire, le vocabulaire de la biologie a été largement diffusé par voie électronique aux collèges, aux établissements d'enseignement agricole et aux lycées par l'intermédiaire de l'inspection générale de l'éducation nationale. Les retombées ont été positives, puisque cette diffusion électronique a suscité des demandes émanant de professeurs de sciences et vie de la terre ou d'inspecteurs pédagogiques régionaux et d'étudiants.

Enfin, ce vocabulaire a été diffusé par voie électronique à 1 453 **journalistes spécialisés**. Ce publipostage en ligne a généré une vingtaine de demandes d'exemplaires papier.

Le vocabulaire des techniques de l'information et de la communication (TIC), paru en 2017 avec le soutien du secrétariat d'État à l'industrie, au numérique et à l'innovation, est une mise à jour de l'édition de 2009. La diffusion de la version papier de cette publication a elle aussi été assurée en veillant à cibler les différentes catégories de destinataires intéressés par ce domaine : les membres du dispositif, des colloques et évènements, différents services du ministère de la Culture (administration centrale, services déconcentrés, sous-direction des systèmes d'information) et du ministère de l'économie et des finances (service de l'information stratégique et de la sécurité économique, agence du numérique, services informatiques des grandes directions du ministère, centre de documentation).

Ce Vocabulaire a fait l'objet d'une diffusion ciblée dans l'enseignement supérieur. Ainsi, pour l'enseignement supérieur spécialisé, le Vocabulaire des TIC a été adressé à l'ensemble des filières universitaires recensées dans toute la France dans le domaine des techniques de l'information et de la communication (BTS communication, DUT informatique, formations en sciences de l'information et de la communication). Un public plus large d'étudiants et d'enseignants a également été destinataire de ce vocabulaire : les filières universitaires et écoles de traduction et de journalisme, ainsi que la Conférence des grandes écoles. La diffusion de ce vocabulaire dans l'enseignement supérieur a permis de recevoir des demandes de la part d'universités, qui par la même occasion ont pris connaissance des autres titres disponibles dans la collection des Vocabulaires et ont demandé plusieurs de ces titres. Parmi ces universités, deux d'entre elles ont demandé un volume très important de publications (l'UFR des sciences de Paris Saclay et le département traduction de l'Université de Strasbourg).

Dans l'enseignement secondaire, le vocabulaire des TIC a été largement diffusé par courriel aux collèges et aux lycées par l'intermédiaire de l'inspection générale de l'éducation nationale. Les retombées ont également été positives, puisque cette diffusion électronique a généré des demandes émanant de professeurs de SVT ou d'inspecteurs pédagogiques régionaux, également intéressés par l'univers des TIC.

Ce vocabulaire a été diffusé par voie électronique à 924 **journalistes spécialisés** en informatique et communication, ainsi qu'aux quotidiens *CNews Matin* et *20 Minutes*, et pour ce qui concerne

les services de l'État, à l'ensemble des collaborateurs de la Mission « incubateur des services numériques », rattachée aux services du Premier Ministre, et de la Mission Etalab, rattachée à la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État.

Le Vocabulaire du développement durable, paru en 2015 à l'occasion de la COP21, avait été réimprimé à 1 345 exemplaires en 2016 à l'occasion de la COP22, ce qui a permis de renouveler et d'intensifier sa diffusion en 2017, en particulier **dans l'enseignement secondaire spécialisé** (tous les lycées d'enseignement agricole ont été destinataires d'exemplaires) et **dans l'enseignement supérieur, à la fois spécialisé et généraliste**.



Le Vocabulaire du développement durable remis à M. Nicolas Hulot par M. Patrick Février.

Le Vocabulaire du pétrole et du gaz, également paru en 2015 et édité à 5 000 exemplaires, a encore été diffusé en 2017, notamment lors de **colloques et évènements** : aux participants du Congrès du gaz des 19, 20 et 21 septembre 2017 au Palais des Congrès de Paris (600 exemplaires ont été distribués aux participants) et aux journées annuelles d'EVOLAN des 17 et 18 octobre 2017 (240 exemplaires). **Dans l'enseignement supérieur spécialisé**, la recherche de formations spécifiques dans le domaine de l'industrie pétrolière a permis d'identifier une licence pétrole dans un IUT en région et d'adresser un exemplaire à chaque étudiant de la filière. **Dans le secteur de l'industrie pétrolière**, TechnipFMC et Bourbon offshore ont été destinataires d'exemplaires papier. Ils se sont montrés particulièrement réceptifs et ont fait part de leur intérêt pour d'autres titres de la collection, comme la réédition en préparation du **Vocabulaire de la chimie et des matériaux**.

En 2017, les publications ont également été diffusées lors de colloques spécialisés en terminologie et de manifestations ou de rencontres où la DGLFLF présente le dispositif d'enrichissement (colloque à l'Université de Naples, « Lexicalisation de l'onomastique commerciale. Créer, diffuser, intégrer », 25 au 26 mai ; Direction générale de la Traduction de la Commission européenne « Coup de projecteur sur la terminologie en langue française » à Bruxelles, 8 juin ; rencontre Terminologie de l'économie, au ministère de l'économie et des finances à Paris, 18 octobre ; 1^{er} colloque international francophone de l'Université nationale Taras Chevtchenko de Kiev « Langues, sciences et pratiques », 19 au 20 octobre ; colloque du réseau des Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques OPALE, Namur, 20 au 22 novembre).

Les publications ont également été distribuées aux participants de manifestations plus généralistes consacrées à la langue : Journée des dictionnaires, Paris, mars ; Remise à l'Académie française des prix du concours des 10 mots de la DGLFLF ; Université d'été du Centre international d'études pédagogiques, Nantes, 3 au 28 juillet ; Ateliers de l'Institut français, Noisiel, 18 au 19 juillet ; Congrès de la Commission pour l'Asie-Pacifique de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), Kyoto, 20 au 24 septembre ; et de manifestations directement en lien avec un domaine d'activité spécifique (Table ronde sur le numérique organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie, OIF, mars ; Rendez-vous du développement durable au ministère de la culture, 30 mai ; Colloque chimie, aéronautique et espace à la Maison de la Chimie, 8 novembre).

Annexes

**Journal officiel de la République française
du 5 juillet 1996**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996
relatif à l'enrichissement de la langue française**

NOR : MCCB9600333D

Version consolidée au 31 décembre 2015

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de la culture,
Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;
Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;
Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;
Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décrète :

Art. 1^{er}. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission d'enrichissement de la langue française.

Cette commission travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 3

Art. 2. - La commission d'enrichissement de la langue française est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :

1° Le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant ;

2° Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3° Un représentant de l'Organisation internationale de la francophonie désigné par son secrétaire général ;

4° Dix personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

5° Deux personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

6° Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ou son représentant ;

7° Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.

La commission peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission est assuré par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les dépenses de fonctionnement de la commission sont prises en charge par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 4

Art. 3. - Le président de la commission est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la commission mentionnés aux 4° et 5° de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 5

Art. 4. - Le délégué général à la langue française et aux langues de France prépare les travaux de la commission d'enrichissement de la langue française.

À cette fin, il peut constituer sur un sujet et pour une durée déterminés des groupes d'experts composés de représentants des administrations intéressées et de personnalités choisies en raison de leurs compétences. Il peut inviter des représentants de l'Académie française à participer à leurs travaux.

Les groupes d'experts qu'il constitue ont pour mission :

1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 6

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux fins de susciter et de coordonner les actions d'enrichissement de la langue française dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire pour l'exercice de ses missions, en vue, notamment, de veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi.

Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française est le correspondant dans chaque ministère du délégué général à la langue française et aux langues de France.

Il participe aux travaux des groupes d'experts dans les domaines de compétence de son ministère. Il a également pour missions :

- d'identifier les personnalités susceptibles de participer aux travaux des groupes d'experts ;

- de veiller à la représentation dans ces groupes des services et organismes intéressés ;

- de proposer la création de groupes d'experts sur les sujets qui lui paraissent le nécessiter.

Il peut en outre être consulté sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 7

Art. 6.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 7.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 8. - La commission d'enrichissement de la langue française examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par le délégué général à la langue française et aux langues de France ou dont elle se saisit elle-même.

Lorsque la commission examine des termes, expressions et définitions qui ont été proposés par un groupe d'experts, un membre de ce groupe d'experts peut être désigné pour participer aux réunions de la commission.

Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française participent à ces réunions pour l'examen des termes relevant des domaines de compétence de leur ministère.

La commission veille à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 9

Art. 9. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 10

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 8 à 10 du présent décret.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 11

Art. 13. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 12

Art. 14. - Chaque haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission d'enrichissement de la langue française fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 13

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la défense, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, le ministre des affaires étrangères, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'environnement, le ministre de la culture, le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, le ministre délégué à l'outre-mer, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPE

A.2 : Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2017

Président

par arrêté du 10 février 2016 portant nomination,

M. Frédéric VITOUX, de l'Académie française.

Membres de droit

M^{me} Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française ;

M^{me} Catherine BRÉCHIGNAC et M^{me} Pascale COSSART, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ;

M. Marc VENTRE, président de l'Association française de normalisation ;

M^{me} Imma TOR, représentant l'Organisation internationale de la Francophonie ;

M. Olivier SCHRAMECK, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ;

M. Loïc DEPECKER, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Membres nommés

par arrêtés du 15 octobre 2013 et du 26 novembre 2015,

M^{me} Sophie-Caroline de MARGERIE, conseiller d'État, sur proposition du ministre de la justice ;

M. Jean-Michel GAUSSOT, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre des affaires étrangères ;

M. Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la culture ;

M. Alain REY, linguiste, sur proposition du ministre chargé de la communication ;

M^{me} Anne-Marie ROMULUS, inspectrice générale de l'éducation nationale, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale ;

M^{me} Élisabeth BUKSPAN, inspectrice générale des finances honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie ;

M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;

M. Alexandre GRANDAZZI, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

M. Étienne GUYON, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche ;

M^{me} Joëlle LE MORZELLEC, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la francophonie ;

M^{me} Wanda DIEBOLT, inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

M^{me} Suzy HALIMI, professeur émérite à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris-III, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France.

A.3: Liste des collèges au 31 décembre 2017

MINISTÈRES	COLLÈGES
Agriculture et Alimentation <i>haut fonctionnaire :</i> M. Georges BEISSON	Collège Agriculture et Pêche constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST * : arrêté du 1 ^{er} décembre 1998 - JO du 10 décembre 1998 <i>Président :</i> M. Emmanuel CHANTRY <i>Secrétariat :</i> Secrétariat général (M ^{me} Sophie LARDENOIS)
Armées <i>haut fonctionnaire :</i> M. Ramuntxo GARDÈRES	Collège Défense constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 8 novembre 1996 - JO du 3 décembre 1996 <i>Président :</i> N. <i>Secrétariat :</i> Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (M ^{me} Khadija BENOTMANE)
Culture <i>haut fonctionnaire :</i> M. Bernard NOTARI	Collège Culture et Médias constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 2 mars 1998 - JO du 12 mars 1998 <i>Président :</i> M. Jean-Pierre BIRON <i>Secrétariat :</i> N.
Économie et Finances Action et Comptes publics <i>haut fonctionnaire :</i> M. Patrice FOURNIER	Collège Automobile constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 octobre 1998 - JO du 28 octobre 1998 <i>Président :</i> M. Marc SZULEWICZ <i>Secrétariat :</i> Comité des constructeurs français d'automobiles (M ^{me} Frédérique PAYNEAU) Collège Chimie et Matériaux constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997 <i>Président :</i> M. Claude ANDRIEUX <i>Secrétariat :</i> (M. Daniel THÉVENOT) Collège Économie et Finances constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 janvier 1997 - JO du 31 janvier 1997 <i>Président :</i> M. Pierre-Charles PRADIER <i>Secrétariat :</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M ^{me} Isabelle HUGUES) Collège Énergie nucléaire constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 23 mai 1997 - JO du 3 juin 1997 <i>Président :</i> M. Francis VITTON <i>Secrétariat :</i> Commissariat à l'énergie atomique (M. Frédéric BORDAS) Collège Énergies fossiles constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 19 janvier 1998 - JO du 27 janvier 1998 <i>Président :</i> M. Jean-Pierre CORDIER <i>Secrétariat :</i> (M. Jean TRAPY) Collège Informatique constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997 <i>Président :</i> M. Jean-Pierre GRANDJEAN <i>Secrétariat :</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M ^{me} Joëlle SELLAM) Collège Télécommunications constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 21 mai 1997 - JO du 29 mai 1997 <i>Président :</i> M. Jean SCHWOB <i>Secrétariat :</i> (M. Jean-Alain HERNANDEZ)

MINISTÈRES	COLLÈGES
<p>Éducation nationale Enseignement supérieur Recherche et Innovation <i>haut fonctionnaire :</i> M. Pascal-Raphaël AMBROGI</p>	<p>Collège Biologie constitution : 3 novembre 2015 <i>Président :</i> M. Georges PELLETIER <i>Secrétariat :</i> N.</p> <p>Collège Éducation et Enseignement supérieur constitution : 3 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 26 juillet 2004 - JO du 4 août 2004 <i>Présidente :</i> M^{me} Christine JACQUET-PFAU <i>Secrétariat :</i> Service de l'action administrative et des moyens (M^{me} Joëlle ABEL)</p> <p>Collège Spatiologie constitution : 3 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 21 mai 1997 - JO du 29 mai 1997 <i>Président :</i> M. Michel PETIT <i>Secrétariat :</i> Centre national d'études spatiales (M. Jacques ARNOULD)</p>
<p>Europe et Affaires étrangères <i>haute fonctionnaire :</i> M^{me} Laurence AUER</p>	<p>Collège Relations internationales constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 mai 1999 - JO du 10 juin 1999 <i>Président :</i> M. Thierry BURKARD <i>Secrétariat :</i> Mission de la langue française et de l'éducation (M. Éric PLAYOUT)</p>
<p>Justice <i>haut fonctionnaire :</i> N.</p>	<p>Collège Droit et Justice constitution : 1^{er} juin 2016 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 16 février 1998 - JO du 25 février 1998 <i>Président :</i> M. Dominique LATOURNERIE <i>Secrétariat :</i> Secrétariat général (M. Sylvain LEGRAND)</p>
<p>Solidarité et Santé Travail <i>haute fonctionnaire :</i> M^{me} Catherine DESMARES</p>	<p>Collège Santé et Affaires sociales constitution : 25 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 mai 1997 - JO du 30 mai 1997 <i>Président :</i> M. Philippe LECHAT <i>Secrétariat :</i> Secrétariat général</p>
<p>Sports <i>haut fonctionnaire :</i> M. Bertrand JARRIGE</p>	<p>Collège Sport constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 27 mars 2001 - JO du 1^{er} avril 2001 <i>Président :</i> N. <i>Secrétariat :</i> Direction des sports (M^{me} Madeleine DELAPERRIÈRE)</p>
<p>Transition écologique et solidaire Cohésion des territoires <i>haut fonctionnaire :</i> M. Patrick FÉVRIER</p>	<p>Collège Aménagement, Habitat et Mobilités constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 7 juillet 1999 - JO du 29 juillet 1999 <i>Président :</i> M. Jean-Didier BLANCHET <i>Secrétariat :</i> N.</p> <p>Collège Environnement et Développement durable constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 avril 2000 - JO du 3 mai 2000 <i>Président :</i> M. Éric BINET <i>Secrétariat :</i> (M^{me} Suzanne HUGON)</p>

* CST : Commission spécialisée de terminologie et de néologie

COLLÈGE AGRICULTURE ET PÊCHE

- Président : *M. Emmanuel Chantry* (ingénieur divisionnaire honoraire de l'agriculture et de l'environnement)
- Secrétariat : Secrétariat général du MAA ⁵ (*M^{me} Sophie Lardenois*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MAA ⁵ (*M. Georges Beisson*)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Georges Pelletier*)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M^{me} Gwenola Hardouin*)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT ³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Académie d'agriculture de France (*M. Jean-François Colomer*, président du Comité d'orientation de la Société des agriculteurs de France, journaliste)
- Académie vétérinaire de France (*M. Patrick Le Bail*, secrétaire général, inspecteur général de la santé publique, vétérinaire)
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail-ANSES (*M. Marc Savey*, conseiller scientifique de la direction scientifique des laboratoires)
- Assemblée permanente des chambres d'agriculture-APCA (*M^{me} Aline Godchaux*)
- Collège Environnement et Développement durable (*N.*)
- MAA / Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAAER (*M^{me} Claire Gaudot*, inspectrice générale de la santé publique, vétérinaire, *M. Denis Feignier*)
- MAA / Délégation générale à l'information et à la communication (*M. Alain Clergerie*, chargé de mission)
- MAA / Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (*N.*)
- MAA / Direction générale de l'alimentation (*M. Benjamin Genton*, sous-directeur du pilotage des ressources et des actions transversales)
- MAA / Direction générale de l'enseignement et de la recherche (*M^{me} Francine Randi*, inspectrice de l'enseignement agricole)
- MAA / Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (*M^{me} Annick Buaille*, chargée de mission)
- Institut national de la recherche agronomique-INRA (*N.*)
- Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture-IRSTEA (*N.*)

Personnalités qualifiées

- *M. René Foucart* (précéd. chef du département linguistique de la langue française à la Commission européenne)
- *M. Ulf Heilig* (membre de la commission des essais biologiques de l'Association française de protection des plantes-AFPP)

COLLÈGE AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS

- Président : *M. Jean-Didier Blanchet* (ingénieur général des ponts et chaussées honoraire, président du Cercle des transports)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹

- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTES-MCT ⁶ (*M. Patrick Février*)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*N.*)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT ³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (*M. Jean-Michel Parrouffe*, chef de service réseaux et énergies renouvelables)
- Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement-CEREMA (*N.*)
- Collège Automobile (*M. Jean-Marie Réveillé*, ingénieur consultant, précéd. Renault)
- Collège Environnement et Développement durable (*M^{me} Brigitte Arnould*, inspectrice de l'administration du développement durable, MTES-CGEDD)
- MTES-MCT / Commissariat général au développement durable-CGDD (*M. Gilles Orzoni*, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du bureau de l'évaluation économique de l'aménagement et des territoires)
- MTES-MCT / Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD (*M^{me} Aude Dufourmantelle*, architecte urbaniste en chef de l'État)
- MTES / Délégation à la sécurité et la circulation routière-DSCR (*N.*)
- MTES-MCT / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGALN
 - Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages-DHUP (*M. Yves-Laurent Sapoval*, conseiller du directeur)
- MTES / Direction générale de l'aviation civile-DGAC (*M. Ilangovane Tambidore*, chargé de mission)
- MTES / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (*N.*)
- MTES-MCT / Domaine des transports et de la mobilité, Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer-DGITM (*M. Pascal Mignerey*, précéd. directeur de l'Autorité de la qualité de service dans les transports)
- MTES / Inspection générale des affaires maritimes-IGAM (*N.*)

Personnalités qualifiées

- *M. Bernard Barraqué* (directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech)
- *M. Bruno de Becdelièvre* (contre-amiral en deuxième section)
- *M^{me} Danièle Benadon* (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire, membre du Cercle des transports)
- *M. Marc Ellenberg* (précéd. expert au Centre scientifique et technique du bâtiment-CSTB)
- *M. Marc Gaudry* (professeur d'économie à l'Université de Montréal - Centre de recherche sur les transports)
- *M. Guy Hoedts* (précéd. conseiller du directeur de la SNCF)
- *M. Thierry Lavoux* (précéd. haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française)
- *M. Jean-François Lévy* (ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- *M^{me} Katy Nancy* (Centre scientifique et technique du bâtiment-CSTB)
- *M. Jean-Louis Rohou* (précéd. secrétaire général de Réseau Ferré de France-RFF, vice-président de l'association Rail et histoire)
- *M. Alain Weber* (inspecteur général de l'administration du développement durable, CGEDD)

COLLÈGE AUTOMOBILE

- Président : *M. Marc Szulewicz* (MS consulting, précéd. Plastic Omnium)
- Secrétariat : Comité des constructeurs français d'automobiles-CCFA (*M^{me} Frédérique Payneau*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹

- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEF ⁷ (*M. Patrice Fournier*)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Michel Combarrous*)
- Un représentant du Bureau de normalisation de l'automobile (*M^{me} Valérie Maupin*)
- Un représentant du laboratoire Lexiques Dictionnaires Informatique-LDI ⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (*N.*)
- Collège Énergies fossiles (*M. Jean Trapy*, précéd. IFP Énergies nouvelles, ingénieur principal)
- Faurécia (*M. Frédéric Charon*, responsable de la stratégie d'innovation)
- Fédération des industries des équipements pour véhicules-FIEV (*N.*)
- Groupe PSA (*M. Bruno de Castelet*, ingénieur automaticien, *M. Philippe Lauth*, responsable affaires consoméristes)
- MESRI ⁸ (*N.*)
- MTES ⁶ (*M. Daniel Kopaczewski*, sous-direction de la sécurité et des émissions des véhicules, sous-directeur)
- Renault (*M. Philippe Boure*, manager « analyse et concurrence », *M^{me} Damienne Denis*, directrice adjointe, Gamme commerciale « Global access »)
- Société des ingénieurs de l'automobile-SIA (*M. Hervé Gros*, directeur général)
- Valeo (*M. Jean-Luc Di Paola-Galloni*, directeur délégué, Affaires publiques et développement durable)
- Volvo France (*M. Bernard Lancelot*, relations presse & réputation institutionnelle)

Personnalités qualifiées

- *M. Hervé Daigueperce* (journaliste, rédacteur en chef, Inter – Mag Auto)
- *M. Dominique Dubarry* (écrivain, historien)
- *M. Mathieu Flonneau* (maître de conférences, chercheur, universités de Paris I et IV)
- *M. Michel Gamot* (consultant, Johnson electric)
- *M. Jean-François Lamontre* (traducteur interprète)
- *M^{me} Catherine Lejeune-Cottrau* (précéd. Fédération des industries des équipements pour véhicules-FIEV)
- *M. Charles Matine* (consultant, Apple/Éducation)
- *M. Benoît Perot* (journaliste, Association des musées automobiles de France et de la locomotion-AMAFL)
- *M. Jean-Marie Réveillé* (ingénieur consultant, précéd. Renault)

COLLÈGE BIOLOGIE

- Président : *M. Georges Pelletier* (directeur de recherche honoraire à l'Institut national de la recherche agronomique-INRA, membre de l'Académie des sciences)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEN-MESRI ⁸ (*M. Pascal-Raphaël Ambrogì*)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences [voir « Président »]
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT ³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Collège Santé et Affaires sociales (*N.*)
- Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM (*M. Yannick Pilatte*, directeur de recherche)

Personnalités qualifiées

- *M^{me} Françoise Dieterlen* (directeur de recherche honoraire au CNRS)
- *M. Louis Houdebine* (directeur de recherche honoraire à l'Institut national de la recherche agronomique-INRA)
- *M^{me} Arlette Nougarède* (professeur honoraire, correspondante de l'Académie des sciences)

COLLÈGE CHIMIE ET MATÉRIAUX

- Président : *M. Claude Andrieux* (directeur de recherche honoraire au CNRS)
- Secrétariat : *M. Daniel Thévenot* (professeur émérite, université Paris-Est Créteil/Laboratoire eau environnement et systèmes urbains-LEESU)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEF ² (*M. Patrice Fournier*)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences (*N.*)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*N.*)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT ³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- MEN-MESRI ⁸ (*M. Edmond Amouyal*, directeur de recherche émérite au CNRS, *M^{me} Anne Szymczak*, inspectrice générale)
- Société chimique de France-SCF (*M. Jean-Pierre Foulon*, professeur)

Personnalités qualifiées

- *M. Hervé Arribart* (professeur honoraire à l'École supérieure de physique et chimie industrielles-ESPCI)
- *M. Michel Boussuge* (maître de recherches, Mines ParisTech)
- *M^{me} Françoise Brochard-Wyart* (professeure émérite, Institut Curie, université Pierre et Marie Curie)
- *M. Rémi Chauvin* (professeur, université de Toulouse)
- *M. Daniel Cuzin* (précéd. délégué recherche, ATOFINA)
- *M. Alain Genty* (précéd. directeur du Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie-BNPP)
- *M. Jean-Pierre Houdaer* (directeur général honoraire de l'Institut du verre)
- *M. Olivier Lafont* (professeur, faculté de médecine et de pharmacie de Rouen)
- *M. Bernard Legendre* (professeur émérite, université Paris Sud)
- *M. Jean-André Musso* (maître de conférences, université de Toulon)
- *M. Thierry Ollevier* (professeur des universités, université Laval, Canada)
- *M^{me} Louise Priester* (professeure émérite, université Paris Sud)
- *M. Maurice Reyne* (ingénieur, précéd. Cegos)
- *M. Jean-Claude Richer* (professeur émérite, université de Montréal)
- *M^{me} Françoise Rouquerol* (professeure émérite des universités, université de Provence) †
- *M. Jean Toullec* (directeur de recherche honoraire au CNRS)

COLLÈGE CULTURE ET MÉDIAS

- Président : *M. Jean-Pierre Biron* (précéd. responsable du service audiovisuel du Centre Pompidou)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MC ⁹ (*M. Bernard Notari*)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M^{me} Pascale Polito*)

- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT ³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (*M^{me} Clotilde Swinburne*)
- Bibliothèque nationale de France (*M^{me} Aurélie Rostaing*)
- Conseil supérieur de l’audiovisuel-CSA (*N.*)
- MC / Direction générale des médias et des industries culturelles-DGMIC (*M. Gérard Cohen*)
- MC / Direction générale de la création artistique-DGCA (*M. Baptiste Lavenne*, chef de la mission de la communication)
- MC / Direction générale des patrimoinés-DGP (*M^{me} Isabelle Balsamo*, conservatrice générale du patrimoine)
- MC / Secrétariat général, Délégation à l’information et à la communication-DIC (*N.*)
- MC / Secrétariat général, Service de la coordination des politiques culturelles et de l’innovation-SCPCI (*N.*)
- MEN-MESRI ⁸ / Inspection générale des bibliothèques (*M. Thierry Grognat*)

Personnalités qualifiées

- *M. Jean-Paul Clergeau* (chargé de mission au Centre national du cinéma et de l’image animée-CNC)
- *M^{me} Marie Cornu* (directrice de recherche au CNRS)
- *M^{me} Armelle Héliot* (journaliste, critique dramatique)
- *M^{me} Hélène Ladjadj* (traductrice)
- *M. Maurice Laurent* (architecte)
- *M^{me} Line Sommant* (lexicographe)

COLLÈGE DÉFENSE

- Secrétariat : Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives-DMPA du MA ¹⁰ (*M^{me} Khadija Benotmane*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MA ¹⁰ (*Colonel Ramuntxo Gardères*)
- Un représentant de l’Académie française ²
- Un représentant de l’Académie des sciences (*N.*)
- Un représentant de l’Association française de normalisation-AFNOR (*M. Jean-Claude Tourneur*)
- Un représentant du laboratoire Lexiques Dictionnaires Informatique-LDI ⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Direction générale de la gendarmerie nationale-DGGN (*M. Jean-Philippe Demange*)
- MA / Centre de doctrine d’enseignement du commandement-CDEC (*N.*)
- MA / Centre d’études stratégiques aérospatiales-CESA (*N.*)
- MA / Centre de normalisation de la défense-CND (*N.*)
- MA / Centre interarmées de concepts, de doctrines et d’expérimentations-CICDE (*Colonel Patrick Chanliou*)
- MA / Contrôle général des armées-CGA (*M^{me} Stéphanie Bardèche*)
- MA / Délégation à l’information et la communication de la défense-DICOD (*M^{me} Isabelle Arnold*)
- MA / Direction générale de l’armement-DGA (*N.*)
- MA / Direction générale des relations internationales et de la stratégie-DGRIS (*N.*)
- MA / État-major de l’armée de l’air-EMAA (*N.*)
- MA / État-major de l’armée de terre-EMAT (*N.*)
- MA / État-major de la marine nationale-EMM (*N.*)

Personnalités qualifiées

- *M. Philippe Callé* (traducteur)
- *Général (2S) Bernard Cruzet*
- *M. André Dagneaux* (précéd. Commission européenne-Direction générale de la traduction)
- *M. Roland Manal* (précéd. haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MA)

COLLÈGE DROIT ET JUSTICE

- Président : *M. Dominique Latournerie* (Conseiller d'État honoraire)
- Secrétariat : Secrétariat général du MJ¹¹ (*M. Sylvain Legrand*, chargé de mission)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MJ¹¹
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant du laboratoire Lexiques Dictionnaires Informatique-LDI⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Adjoint du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MJ (*M. Luc Ferrand*, directeur de projet)
- MJ / Direction de l'administration pénitentiaire-DAP (*N.*)
- MJ / Direction de la protection judiciaire de la jeunesse-DPJJ (*M^{me} Catherine d'Hérin*, chef de bureau de la législation et des affaires juridiques)
- MJ / Direction des affaires civiles et du Sceau-DACS (*M. Hervé Roberge*, juriste en charge du droit du travail et du droit social)
- MJ / Direction des affaires criminelles et des grâces-DACG (*M. Jacques Martinon*, chef de la mission, chargé de la prévention et de la lutte contre les atteintes à la probité et contre la cybercriminalité)
- MJ / Direction des services judiciaires-DSJ (*N.*)
- MJ / Inspection générale des services judiciaires-IGSJ (*M. Philippe Gallier*)
- MJ / Secrétaire général (*M. Stéphane Verclytte*)
- Sénat (*M. Michel Laflandre*, conseiller hors classe)

Personnalités qualifiées

- *M^{me} Nadia Antonin* (chargée de mission, Banque de France)
- *M^{me} Nataliya Barysheva* (avocate, précéd. experte en terminologie de Lexis Nexis)
- *M. Alain Bauer* (président du collège du Conseil national des activités privées de sécurité, professeur de criminologie, Conservatoire national des arts et métiers-CNAM)
- *M. Vincent Braud* (tribunal de grande instance de Paris)
- *M. Alfred Gilder* (écrivain, précéd. chef de mission du contrôle général, MEF-MACP⁷)
- *M. Yves-Marie Laithier* (professeur à l'École de droit de la Sorbonne)
- *Maître Raoul Le Foyer de Costil* (notaire associé, Conseil supérieur du notariat)
- *M^{me} Bénédicte Madinier* (précéd. chef de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, MC⁹)
- *Maître Alain Marter* (avocat, Conférence des bâtonniers)
- *M. Denis Salas* (magistrat, directeur scientifique des Cahiers de Justice)
- *M. Lucien Weiszberg* (expert-comptable)

COLLÈGE ÉCONOMIE ET FINANCES

- Président : *M. Pierre-Charles Pradier* (maître de conférence, université de Paris I)
- Secrétariat : Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP⁷

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP⁷ (*M. Patrice Fournier*)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*Nicolas Birouste*)
- Un représentant du laboratoire Lexiques Dictionnaires Informatique-LDI ⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat-APCMA (*M^{me} Sylvie Emond*, documentaliste)
- Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise-AMRAE (*N.*)
- Autorité de contrôle prudentiel et de résolution-ACPR (*M. Gilles Petit*)
- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (*M^{me} Clothilde Swinburne*, juriste conseil)
- Autorité des marchés financiers-AMF (*M^{me} Patricia Choquet*, experte économie, marché des capitaux)
- Autorité des normes comptables-ANC (*M^{me} Angélique Courtade-Benlian*, chef de projet, chargée des normes comptables internationales)
- Banque de France (*M^{me} Clothilde Paul*, réviseuse)
- Caisse des dépôts et consignations-CDC (*M^{me} Carole Ghilardi*, responsable du pôle Expertise et relations de place de la caisse générale)
- Confédération générale des petites et moyennes entreprises-CGPME (*M^{me} Christine Bertholon*, responsable de la documentation)
- Chambre de commerce et d'industrie-CCIP France (*M^{me} Marianne Condé-Salazar*, directrice des relations internationales de l'enseignement et du centre de langue française)
- Commission européenne-Direction générale de la traduction (*M^{me} Sandrine Kerespars*)
- Conseil économique, social et environnemental-CESE (*M. Raymond-François Le Bris*)
- Institut national de la statistique et des études économiques-INSEE (*M. Christian Cuvier*, administrateur, *M. Pierre Jaillard*, administrateur hors classe)
- MACP / Direction du budget (*M. Pierre Akar*, archiviste)
- MACP / Direction générale du Trésor-DGT (*M. Hubert Gastowtt*, conseiller juridique)
- MEF-MACP / Centre de traduction (*M. Christophe Mobley*, traducteur, *M. Thomas Ruiz*, traducteur)
- MEF-MACP / Direction générale des entreprises-DGE, Service du tourisme, du commerce, de l'artisanat et des services-STCAS (*M. Frédéric Sans*, administrateur civil, chargé de mission)
- MEF-MACP / Direction générale des finances publiques-DGFIP (*M^{me} Jocelyn Pierre*, administratrice hors classe)
- MEF-MACP / Sircom (*M^{me} Sylvette Dionisi*, chargée de mission modernisation)

Personnalités qualifiées

- *M. Thomas Cantens* (anthropologue, ethnologue, EHESS)
- *M. Bernard Cassen* (professeur des universités, président d'honneur Attac France)
- *M. Étienne Charpentier* (directeur réassurance structurée et captives, Aon Risk Solutions)
- *M. Jean-Michel Cicile* (traducteur)
- *M. Jean-Loup Cuisiniez* (conseil AXA assistance)
- *M. Jean-Yves Gresser* (ingénieur en chef télécommunications, précéd. Banque de France)
- *M. Jean Marcel Lauginie* (inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, APFA)
- *M. Yves Magné* (administrateur civil honoraire)
- *M. Didier Marteau*, vice-président du collège (professeur, École supérieure de commerce de Paris-ESCP Europe)
- *M. Maurice Ronai* (ingénieur de recherche, EHESS, membre de la CNIL)
- *M. Jean-Claude de Schietera* (précéd. École supérieure de commerce de Rouen, conseil)
- *M. Alain Wallon* (traducteur)

COLLÈGE ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Présidente : *M^{me} Christine Jacquet-Pfau* (maître de conférences au Collège de France)
- Secrétariat : Service de l'action administrative et des moyens des MEN-MESRI⁸ (*M^{me} Joëlle Abel*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEN-MESRI⁸ (*M. Pascal-Raphaël Ambrogì*)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Edgardo D. Carosella*)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M^{me} Odile Caillat-Magnabosco*, *M^{me} Agnès Mennessier*)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Centre international d'études pédagogiques-CIEP (*M. Sébastien Georges*)
- Conférence des présidents d'université-CPU (*M^{me} Christine Crepy*)
- MEN-MESRI / Délégation à la communication (*M. Marc Bost*)
- MEN-MESRI / Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (*M. François Brissy*)
- MEN-MESRI / Direction générale des ressources humaines (*M. Benoît Cornu*)
- MEN-MESRI / Direction générale de l'enseignement scolaire (*M. Pierre Laporte*)
- MEN-MESRI / Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (*M^{me} Sylvie Fumel*)
- MEN-MESRI / Inspection générale de l'administration, de l'éducation nationale et de la recherche-IGAENR (*M. Thierry Bossard*, représentant le chef de service de l'IGAENR)
- MEN-MESRI / Inspection générale de l'éducation nationale-IGEN (*M. Fabrice Polí*, inspecteur général, *M. Henri de Rohan-Csermak*, inspecteur général)
- MEN-MESRI / Inspection générale des bibliothèques-IGB (*M. Thierry Grognet*, inspecteur général des bibliothèques)
- MC⁹ / haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (*M. Bernard Notari*)

Personnalités qualifiées

- *M. Jean-Baptiste Amadiéu* (chargé de recherche au CNRS)
- *M. Jean-Paul Brachet* (maître de conférences, université de Paris IV)
- *M^{me} Rosalind Greenstein* (maître de conférences honoraire)
- *M. Paul Mathias* (inspecteur général de l'éducation nationale, doyen du groupe de philosophie de l'Inspection générale de l'éducation nationale-IGEN)
- *M. Franck Neveu* (professeur des universités, université de Paris-Sorbonne)
- *M. Jean Pruvost* (professeur des universités honoraire, université de Cergy-Pontoise)
- *M^{me} Michelle Varier* (inspectrice honoraire de l'éducation nationale)

COLLÈGE ÉNERGIE NUCLÉAIRE

- Président : *M. Francis Vitton* (docteur en physique des réacteurs, expert près l'Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
- Secrétariat : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (*M. Frédéric Bordas*, ingénieur)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEF⁷ (*M. Patrice Fournier*)
- Un représentant de l'Académie française²

- Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Paul-Henri Rebut*)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M. Éric Balcaen*)
- Un représentant du laboratoire Lexiques Dictionnaires Informatique-LDI ⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs-ANDRA (*N.*)
- Areva (*M. Étienne Courtin*, ingénieur, *M. Hervé Issard*, ingénieur, expert-senior, *M. Jean-Marie Chabran*, ingénieur, *M. Michel Duguey*, ingénieur)
- Autorité de sûreté nucléaire-ASN (*N.*)
- Autorité de sûreté nucléaire défense-ASND (*M. Jean-Yves Reculeau*, ingénieur)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (*M^{me} Catherine Andrieux*, terminologue, *M. Jean-Marc Ané*, ingénieur, *M. Guy Brunel*, ingénieur, *M. Didier Delmont*, ingénieur, *M^{me} Marie-Paule Elluard*, ingénieure, *M. Philippe Guetat*, ingénieur, *M. Denis Juraszek*, ingénieur chercheur, *M. Christian Latge*, ingénieur, professeur INSTN, *M. Frédéric Marie*, *M^{me} Odile Palut-Laurent*, *M. Hugues Servière*, ingénieur)
- EDF (*M. Michel Debes*)
- Forum nucléaire suisse (*M^{me} Claire Baechel*, traductrice)
- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire-IRSN (*M. Rémy Bertrand*, ingénieur, *M. Jean-Pierre Carreton*, ingénieur, *M. Michel Kerdelhue*, ingénieur, *M. Didier Perrault*, assistant du directeur)
- MTES ⁶ (*M^{me} Sophie Courtois*, chargée de la tutelle du CEA, *M. Aurélien Louis*, sous-directeur de l'industrie nucléaire, *M. Stanislas Reizine*, chef de bureau politique publique et tutelle)
- MTES ⁵ / haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (*M. Patrick Février*)
- MESRI ⁸ (*M. Bruno Gillet*, chargé de mission)
- Société française d'énergie nucléaire-SFEN (*M. Boris Le Ngoc*, directeur de la communication et des relations institutionnelles)

Personnalités qualifiées

- *M. Pierre Blanc* (ingénieur, précéd. EDF)
- *M. Jacques Devos* (expert en sûreté nucléaire)
- *M. Michel Hugon* (consultant, conseiller à l'ENSTTI)
- *M^{me} Marie-Line Perrin* (précéd. ASN)
- *M. Emilio Raimondo* (ingénieur, précéd. SFEN)
- *M. Georges Van Goethem* (expert senior, Commission européenne, Belgique)

COLLÈGE ÉNERGIES FOSSILES

- Président : *M. Jean-Pierre Cordier* (vice-président de Total Professeurs Associés, vice-président de Global compact France)
- Secrétariat : *M. Jean Trapy* (précéd. IFP Énergies nouvelles, ingénieur principal)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEF ⁷ (*M. Patrice Fournier*)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences (*N.*)
- Un représentant du Bureau de normalisation du pétrole (*M. Jean-François Balajj*)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT ³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Association française du gaz (*M. Jérôme Ferrier*, président)
- Compagnie européenne d'édition et de publications périodiques-CEEPP-RFC (*M. Jean-Marie Dedeyan*, président)
- Groupe Maurel & Prom (*M. Jean Bié*, ingénieur, directeur de l'exploration)

- MESRI ⁸ / Direction générale de la recherche et de l'innovation-DGRI, secteur Énergie, développement durable, chimie et procédés (*M. Xavier Montagne*, détaché IFP Énergies nouvelles)
- MTES ⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (*M^{me} Nadine Delmestre*, chef du bureau marchés des produits pétroliers)
- Total Professeurs Associés (*M. Alain Quenelle*, vice-président, *M. Michel Valdelièvre*, ingénieur)

Personnalités qualifiées

- *M. Jean-Marie Botte* (précéd. Total)
- *M. Bernard Flamin* (interprète de conférences)
- *M. Claude Noisel* (expert pétrolier)
- *M. Jean-Paul Perret* (précéd. Bureau de normalisation du pétrole)

COLLÈGE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Président : *M. Éric Binet* (précéd. haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie)
- Secrétariat : *M^{me} Suzanne Hugon* (précéd. chargée de mission pour la terminologie et la néologie au MTES ⁶)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MTES ⁶ (*M. Patrick Février*)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M. Thierry Crignou*, responsable du département génie industriel et environnement)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT ³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (*M. Jean-Michel Parrouffe*, chef du service réseaux et énergies renouvelables)
- Agence nationale de la biodiversité (*N.*)
- Collège Agriculture et Pêche (*M. Georges Beisson*, inspecteur général de l'agriculture, haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MAA ⁵)
- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (*M. Jean-François Lévy*, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- Collège Chimie et Matériaux (*M. Daniel Thévenot*, professeur émérite, université Paris-Est Créteil/Laboratoire eau environnement et systèmes urbains-LEESU)
- Institut national de l'environnement industriel et des risques-INERIS (*N.*)
- MTES / Commissariat général au développement durable-CGDD (*M^{me} Nicole Jensen*, chargée de mission à la délégation au développement durable)
- MTES / Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD (*N.*)
- MTES / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-Direction de l'eau et de la biodiversité (*M. Philippe Guillard*, adjoint du directeur général)
- MTES / Direction générale de la prévention des risques-DGPR (*N.*)
- MTES / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (*N.*)

Personnalités qualifiées

- *M^{me} Brigitte Arnould* (inspectrice de l'administration du développement durable, MTES-CGEDD)
- *M. Bernard Barraqué* (directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech)
- *M. Jean-Marie Bouchereau* (ingénieur chimiste)
- *M. Jacques Boudon* (consultant)
- *M^{me} Martine Choquet* (précéd. chargée de mission à la DGEC et au CGDD, experte en énergies renouvelables)
- *M. Frédéric Denhez* (écrivain scientifique et journaliste)

- *M. Luc Foulquier* (précéd. conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
- *M. Thierry Lavoux* (précéd. haut fonctionnaire de terminologie et de néologie)
- *M^{me} Florence Lefebvre-Joud* (directrice scientifique, Laboratoire de recherche LITEN au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
- *M. Jean-Marc Mérimot* (expert en énergies renouvelables, ADEME)
- *M. Dominique Moyen* (ingénieur général des mines honoraire) ⁺
- *M. Jean-François Sené* (professeur et traducteur)
- *M. Mark Tuddenham* (chargé de communication, Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution-CITEPA)
- *M. Jean Wencker* (représentant de France Nature Environnement-FNE)

COLLÈGE INFORMATIQUE

- Président : *M. Jean-Pierre Grandjean* (inspecteur général honoraire, INSEE)
- Secrétariat : Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEF ⁷ (*M^{me} Joëlle Sellam*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEF ⁷ (*M. Patrice Fournier*)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M. Philippe Magnabosco*)
- Un représentant du laboratoire Lexiques Dictionnaires Informatique-LDI ⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- CNRS / Institut des sciences de la communication-ISCC (*M^{me} Valérie Schafer*, chargée de recherche)
- Collège Télécommunications (*M. Jean Schwob*, ingénieur des mines honoraires, précéd. Orange)

Personnalités qualifiées

- *M^{me} Nadia Antonin* (chargée de mission, Banque de France)
- *M. Jacques Bodin* (ingénieur de l'École navale honoraire)
- *M^{me} Danielle Candel* (chargée de recherche au CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- *M. Christophe Chenon* (docteur ingénieur terminologue, IBM)
- *M. Gérard Dréan* (économiste, chercheur indépendant, IBM)
- *M. François Gondard* (ingénieur, précéd. Azur assurances)
- *M. Jean-Alain Hernandez* (ingénieur général des mines honoraire, précéd. Institut Mines Télécom)
- *M. Jean Joskowicz* (ingénieur, Experian)
- *M. Alain Kurinckx* (docteur, précéd. vice-président Thalès – autorité de conception des communications sécurisées et systèmes d'information)
- *M^{me} France Lafargue* (administratrice, Office de développement par l'automatisation et la simplification du commerce extérieur-ODASCE)
- *M. Éric Mahé* (président fondateur, Massive Rand)
- *M. Maurice Ronai* (ingénieur de recherche, EHES – membre de la CNIL)
- *M. Christian Scherer* (ingénieur général des mines honoraire, METS ⁶) †

COLLÈGE RELATIONS INTERNATIONALES

- Président : *M. Thierry Burkard* (ministre plénipotentiaire)
- Secrétariat : Mission de la langue française et de l'éducation du MEAE ¹² (*M. Éric Playout*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEAE ¹² (*M^{me} Laurence Auer*)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M^{me} Christel Rodelet*)
- Un représentant du laboratoire Lexiques Dictionnaires Informatique-LDI ⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Commission européenne - Direction générale de la traduction (*M. Mikaël Meunier*)
- Commission nationale de toponymie (*M. Pierre Jaillard*, président)
- MEAE / Département de la traduction (*M^{me} Barbara Benoist*)
- MEAE / Sous-direction de la presse (*M^{me} Cécile Place-Bernardin*)

Personnalités qualifiées

- *M. Ange Bizet* (enseignant)
- *M^{me} Danielle Candel* (chargée de recherche au CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- *M. Jean de Gliniasty* (ancien ambassadeur de France)
- *M^{me} Hélène Rivoal Mateescu* (traductrice, précéd. AFNOR)
- *M. Philippe Saintery* (journaliste à RFI)
- *M^{me} Marie-Josée de Saint-Robert* (précéd. chef du service linguistique de l'ONU à Genève)

COLLÈGE SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

- Président : *M. Philippe Lechat* (professeur de pharmacologie, université Paris VII/Hôpital Saint Louis, président de la commission des médicaments et dispositifs médicaux stériles et président du comité des médicaments de l'AP-HP)
- Secrétariat : Secrétariat général du MSS ¹³

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MSS-MT ¹³ (*M^{me} Catherine Desmares*)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences (*M^{me} Dominique Meyer*)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M^{me} Annie Girard*)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT ³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Académie nationale de médecine
- Académie nationale de pharmacie
- Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé-ANSM, le directeur général
- Le délégué à la stratégie des systèmes d'information de santé
- Le délégué à l'information et à la communication
- Le délégué aux affaires européennes et internationales
- Le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle
- Le directeur de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques
- Le directeur de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
- Le directeur de la sécurité sociale
- Le directeur des affaires juridiques
- Le directeur général de la cohésion sociale
- Le directeur général de la santé

- Le directeur général de l'offre de soins
- Le directeur général du travail
- Haute autorité de santé-HAS, le directeur
- Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM, le directeur général

Personnalités qualifiées

- *M. Philippe Arnaud* (professeur des universités, université Paris-Descartes, pharmacien des Hôpitaux, vice-président du Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires-SNPHPU)
- *M. Michel Arzac* (chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris, professeur émérite de l'Université Paris-Descartes, membre de l'Académie nationale de médecine)
- *M^{me} Anne Berthe* (directrice d'établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux)
- *M^{me} Danielle Candel* (chargée de recherche au CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- *M. Jean Chavaudra* (professeur émérite de physique médicale à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires français-INSTN)
- *M. Jacques Chevallier* (médecin rhumatologue, ancien professeur de Santé publique, membre du Comité d'étude des termes médicaux français-Clair-Dire)
- *M. Marc-Antoine Crocq* (médecin psychiatre, centre Hospitalier de Rouffach)
- *M^{me} Anne Gayot* (professeure des universités, faculté de pharmacie université Lille 2)
- *M. Claude-Pierre Giudicelli* (médecin interniste, ancien professeur agrégé du Val de Grâce, membre de l'Académie nationale de médecine, secrétaire du groupe de travail sur le Dictionnaire de l'Académie nationale de médecine)
- *M. Alain Gouyette* (professeur honoraire d'oncologie, faculté de pharmacie Université Paris-Saclay, membre de l'Académie nationale de pharmacie)
- *M. Jean-Pierre Haberer* (professeur honoraire d'anesthésie réanimation, faculté de médecine Paris V René Descartes)
- *M. Dominique Hauteville* (précéd. professeur agrégé du Service de santé des armées, membre de la Société française du cancer)
- *M. Didier Lacaze* (inspecteur général des affaires sociales honoraire)
- *M^{me} Armelle Martin* (docteure en pharmacie, responsable du centre de documentation médico-pharmaceutique et de la documentation médico-scientifique à l'AP-HP)
- *M. Patrick Nicolas* (docteur en pharmacie, maître de conférences, responsable de l'Unité de pharmacologie-toxicologie hospitalière de l'hôpital Avicenne-Bobigny)
- *M. Ronald Nossintchouk* (professeur honoraire en odontologie, université Paris Descartes, expert près la Cour d'appel de Paris)
- *M^{me} Nathalie Renevier* (traductrice-terminologue indépendante)
- *M. Jacques Rouëssé* (professeur honoraire de cancérologie, membre de l'Académie nationale de médecine)
- *M. Éric Schmieder* (inspecteur général des affaires sociales honoraire)
- *M. Stéphane Schmitt* (directeur de recherche au CNRS, université Paris 7 UMR 7219)
- *M. Bernard Trillat* (chef de projet SIH, Hôpital Foch)

COLLÈGE SPATIOLOGIE

- Président : *M. Michel Petit*
- Secrétariat : Centre national d'études spatiales-CNES (*M. Jacques Arnould*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEN-MESRI ⁸ (*M. Pascal-Raphaël Ambrogì*)
- Un représentant de l'Académie française ²

- Un représentant du Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE (*M. Karim Benmeziane*)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³ (*M. Adam Renwick*)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Agence spatiale européenne-ESA (*M. Colin McKinney*)
- Centre national d'études spatiales-CNES (*M. Jean-Paul Berthias, M. Christophe Bonnal, M. Daniel Galarreta*)
- Collège Télécommunications (*M. Jean Schwob*, ingénieur des mines honoraire, précéd. Orange)
- Laboratoire d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique-LESIA Observatoire Paris-Meudon (*M. Jean-Louis Bougeret*)
- Musée de l'Air et de l'Espace (*M. Christian Tilatti*)

Personnalités qualifiées

- *M^{me} Danielle Candel* (chargée de recherche au CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- *M. Michel Delaye* (ingénieur général de l'armement)
- *M. Jean-Luc Lefebvre* (colonel de l'armée de l'air, chercheur honoraire à l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire-IRSEM)
- *M. Xavier de Maistre* (précéd. Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE)

COLLÈGE SPORT

- Secrétariat : Direction des sports du MS¹⁴ (*M^{me} Madeleine Delaperrière*)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MS¹⁴ (*M. Bertrand Jarrige*)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M. Nicolas Birouste*)
- Un représentant du laboratoire Lexiques Dictionnaires Informatique-LDI⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Comité national olympique et sportif français-CNOSF (*M. Alain Gelès*)
- MS / Bureau de la communication (*M. Jean-Baptiste Morel*, chargé de contenus multimédias)
- MS / Bureau de la communication (*M^{me} Valérie Simonpietri*)
- MS / Direction des sports (*M. Babak Amir-Tahmasseb*)
- Institut national du sport, de l'expertise et de la performance-INSEP (*M^{me} Isabelle Daguin-Caswel*)

Personnalités qualifiées

- *M. Patrick Bacry* (agrégé de grammaire)
- *M. Roy Compte* (chercheur associé) †
- *M. Gérard Deshayes* (inspecteur général jeunesse et sports honoraire)
- *M. Arnaud Richard* (enseignant-chercheur)

COLLÈGE TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Président : *M. Jean Schwob* (ingénieur des mines honoraire, précéd. Orange)
- Secrétariat : *M. Jean-Alain Hernandez* (ingénieur général des mines honoraire, précéd. Institut Mines Télécom)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (*M. Loïc Depecker*) ou son représentant¹

- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MEF ⁷ (*M. Patrice Fournier*)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences (*M. Michel Petit*)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (*M. Philippe Magnabosco*)
- Un représentant du laboratoire Lexiques Dictionnaires Informatique-LDI ⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes-ARCEP (*M. Jean Cattani*, chargé d'affaires européennes et internationales)
- Institut Mines Télécom / Télécom EM (*M. Carl Storz*, enseignant chercheur)
- MESRI ⁸ (*N.*)

Personnalités qualifiées

- *M. Nigel Barnett* (enseignant-chercheur honoraire, précéd. Institut Mines Télécom / Télécom EM)
- *M. Philippe Bertran* (ingénieur des mines, Cour des comptes)
- *M. Jacques Bodin* (ingénieur de l'École navale)
- *M^{me} Danielle Candel* (chargée de recherche au CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- *M. René Joly* (professeur honoraire, Institut Mines Télécom / Télécom ParisTech)
- *M. Dominique Lefèvre* (consultant senior, Total professeurs Associés)

1 Mission du développement et de l'enrichissement de la langue: *M^{me} Julie Andreu*, *M^{me} Laure Boulakia*, *M^{me} Pierrette Crouzet-Daurat*, *M^{me} Nathalie Lanckriet* et *M. Étienne Quillot*

2 Service du Dictionnaire: *M^{me} Meritxell Argence*, *M^{me} Marie Pérouse-Battello* et *M^{me} Sophie Tonolo*

3 Laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentation sous la coordination de *M^{me} Julie Makri-Morel*

4 Laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représenté par *M^{me} Aude Grezca*, *M^{me} Gabrielle Le Tallec* et *M. Valerio Emanuele*

5 MAA = Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

6 MTES-MCT = Ministères de la Transition écologique et solidaire – de la Cohésion des territoires

7 MEF-MACP = Ministères de l'Économie et des Finances – de l'Action et des Comptes publics

8 MEN-MESRI = Ministères de l'Éducation nationale – de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

9 MC = Ministère de la Culture

10 MA = Ministère des Armées

11 MJ = Ministère de la Justice

12 MEAE = Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

13 MSS-MT = Ministères des Solidarités et de la Santé – du Travail

14 MS = Ministère des Sports

† membre décédé en cours d'année

Premier ministre

Circulaire du 25 avril 2013 relative à l'emploi de la langue française

NOR : PRMX1311783C

Paris, le 25 avril 2013

à
*Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les ministres
délégués*

Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui, en 1539, a fait du français la langue de l'administration et de la justice jusqu'à l'inscription en 1992 dans notre Constitution de la disposition selon laquelle « *La langue de la République est le français* », notre pays s'est construit dans un rapport étroit à la langue française.

Nous disposons aujourd'hui d'un cadre législatif et réglementaire qui crée les conditions d'exercice d'un droit au français dont nos concitoyens tirent parti dans leur vie quotidienne. Ce droit participe de notre démocratie dans la mesure où il garantit un égal accès à l'information et au savoir. Parce qu'il est dépositaire de notre pacte social, l'État a une responsabilité particulière dans la promotion et l'application de ce droit.

Aussi, je crois utile de rappeler un certain nombre de principes républicains touchant à la fonction première de l'usage du français par l'administration, qui est de contribuer à la cohésion de notre pays autour d'une langue partagée.

Par ailleurs j'entends placer la langue française au cœur de la politique de modernisation de l'État, en développant et valorisant ses ressources et en lui donnant les meilleures chances de prospérer dans l'univers numérique.

De l'héritage que nous a légué l'histoire, il importe que nous fassions un outil d'ouverture au monde. On ne saurait défendre ou promouvoir le français hors de nos frontières sans en favoriser l'usage dans notre pays lui-même, à commencer par l'ensemble des représentants de l'État.

1/ Le cadre législatif et réglementaire en faveur du français engage l'ensemble du Gouvernement

Je vous invite à veiller au respect des textes qui encadrent l'emploi de notre langue dans la société, car, quel que soit le domaine d'activité concerné (consommation, éducation, entreprise, sciences, culture, audiovisuel), c'est notre tissu social qui est fragilisé si ces textes ne sont pas strictement observés.

Un rapport du Gouvernement dresse chaque année pour le Parlement un bilan de la situation de la langue française. J'ai souhaité en préfacier la dernière édition pour mieux mettre en évidence la dimension par nature interministérielle de la politique du français.

Ce document a vocation à éclairer les orientations ou les mesures que chacune et chacun d'entre vous peut être amené à prendre dans les différents domaines où la place de notre langue est en jeu. Je vous engage à le nourrir de données précises et circonstanciées afin d'assurer la bonne information des parlementaires, attentifs à l'action du Gouvernement en faveur du français.

2/ Organiser la dimension linguistique de l'action publique contribue à sa modernisation.

Notre langue est à même d'exprimer toutes les réalités contemporaines et de désigner les innovations qui ne cessent de voir le jour dans les sciences et les techniques.

En privilégiant systématiquement son emploi dans les différents outils de communication dont elles disposent (site internet, signalétique, nom de marque ou de service, campagne publicitaire...), vos administrations contribuent à l'épanouissement de la relation de confiance entre la langue et le citoyen.

Un vocabulaire français clair et précis permet en outre de prévenir des contentieux ou de lever des ambiguïtés dans les échanges ou les négociations. Son emploi dans des secteurs où notre savoir-faire et notre expertise sont reconnus (environnement, défense, automobile, aéronautique...) permet aussi de conforter nos intérêts économiques et stratégiques.

L'ensemble des termes retenus dans le cadre du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française sont réunis dans la base de données *FranceTerme*, riche de plus de 6 000 mots. Je vous rappelle que ce vocabulaire spécialisé s'impose à vos administrations et aux établissements placés sous leur tutelle. Il doit aussi être à la disposition de tous nos concitoyens soucieux de l'usage et de l'évolution de notre langue.

À cet égard, les hauts fonctionnaires de terminologie et de néologie sont chargés, au sein des ministères dont ils relèvent, de veiller à la diffusion de ce vocabulaire de référence. Ils jouent aussi un rôle de conseil auprès des services sur toute question ayant trait à l'emploi du français. Je souhaite consolider leur rôle en élargissant leur mission d'animation, de conseil et de soutien à l'ensemble des questions ayant trait à l'emploi du français.

3/ Quelques principes simples doivent régir l'emploi du français en situation de communication internationale

Qu'ils représentent officiellement notre pays au sein d'une organisation multilatérale, qu'ils interviennent en tant qu'experts dans un groupe de travail international ou qu'ils soient impliqués dans une relation de travail avec un partenaire étranger, les agents de l'État sont de plus en plus souvent amenés à s'exprimer dans un cadre international.

Il importe que, dans ces différentes situations, ils utilisent de façon systématique le français dès lors qu'une interprétation dans notre langue est disponible. Et lorsque le statut de notre langue le permet, il leur faut exiger cette interprétation, afin d'avoir l'assurance d'être compris.

Si tel n'est pas le cas, ils pourront, selon leur compétence, choisir de s'exprimer dans la langue maternelle de leur interlocuteur, dans un souci de valorisation de la diversité linguistique.

Il ne sera fait usage d'une langue tierce qu'en ultime recours. Car si cette solution peut satisfaire des besoins usuels de communication, elle s'avère souvent insuffisante pour des échanges approfondis qui nécessitent que nos points de vue soient parfaitement exprimés et compris de nos interlocuteurs.

- Dans certains cas, même si nos partenaires étrangers ne se sentent pas suffisamment à l'aise pour s'exprimer en français, ils ont néanmoins une connaissance passive de notre langue. Et de la même manière, nos représentants peuvent être en mesure de comprendre une ou plusieurs langues de communication internationale, sans pour autant être capables de s'exprimer avec facilité dans lesdites langues. Cette situation peut inciter à proposer un mode de communication qui établit une plus grande égalité dans l'échange : chacun, dès lors qu'il comprend la langue de son partenaire, peut s'exprimer dans la sienne.

4/ L'interprétation et la traduction favorisent la circulation des idées et des savoirs

Dans toutes les réunions ou conférences internationales organisées en France à l'initiative d'un service de l'État ou d'un de ses établissements, je vous demande de veiller à la mise en place d'une interprétation, car celle-ci garantit la pertinence et la profondeur des échanges.

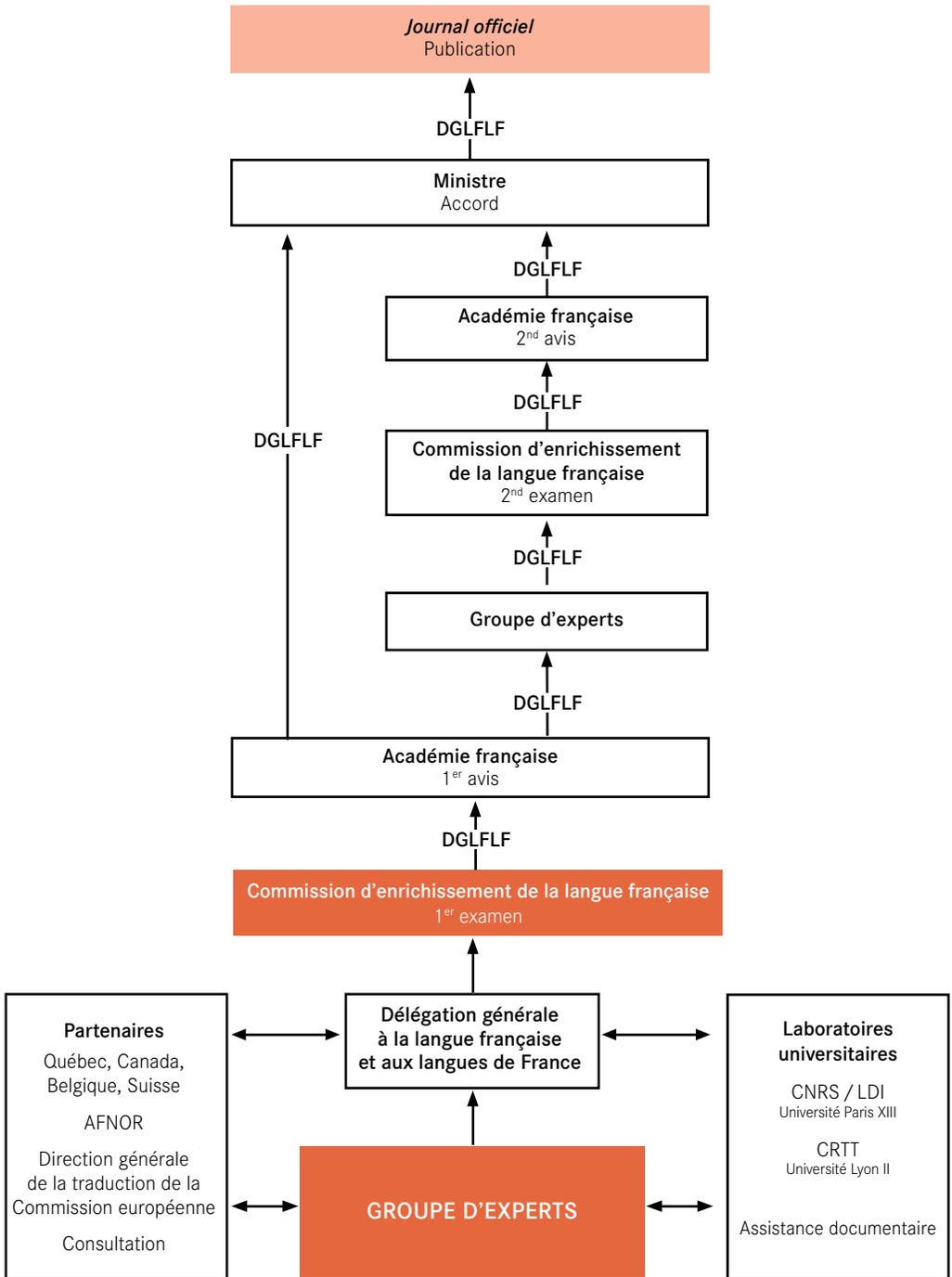
Nos administrations ont grand intérêt à recourir à la traduction, qui sert doublement notre pays. Elle contribue à la promotion dans le monde de nos savoirs, de notre expertise et de notre culture et, inversement, elle facilite le travail de veille et d'observation dans des domaines stratégiques (technologies, sécurité, défense...). Si la traduction automatique ou assistée par ordinateur peut satisfaire des besoins de traduction pressants ou massifs, je vous rappelle que seul le recours à des traducteurs professionnels permet de restituer avec précision la portée normative ou l'imprégnation culturelle d'un texte.

J'attends de chacun d'entre vous un engagement personnel dans la mise en œuvre de ces principes républicains et de bonne gouvernance.



Jean-Marc AYRAULT

A.6: La procédure



A.7 : Étapes de la procédure – Exemples de concertation sur 6 termes

<p>PROPOSITION INITIALE DU GROUPE D'EXPERTS 04/07/17</p> <p>gratuit-payant, n.m. ou adj. Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INFORMATIQUE. Définition : Modèle commercial proposant au choix, pour un produit donné, une version de base gratuite et une ou plusieurs versions payantes pouvant offrir des fonctions supplémentaires ou être libres de publicité. Note : Le gratuit-payant est d'usage courant dans des domaines tels que les logiciels, les jeux vidéo ou les services en ligne. Voir aussi : haut de gamme. Équivalent étranger : freemium.</p>	<p>PROPOSITION DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE 10/05/17</p> <p>gratuit-payant, n.m. ou adj. Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-INFORMATIQUE. Définition : Modèle commercial proposant au qui propose le choix, pour un produit donné, entre une version de base gratuite et une ou plusieurs versions payantes pouvant offrir offrant des fonctions supplémentaires ou être libres <u>dépourvues</u> de publicité. Note : Le gratuit-payant est d'usage courant dans des domaines tels que les logiciels, les jeux vidéo ou les services en ligne. Voir aussi : haut de gamme. Équivalent étranger : freemium.</p>	<p>REMARQUES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 13/07/17</p> <p>Avis favorable.</p>
<p>PROPOSITION INITIALE DU GROUPE D'EXPERTS 04/07/17</p> <p>calligraphitti, n.m. Domaine : ARTS/Art urbain. Définition : Pratique artistique du graffiti ayant recours à l'écriture calligraphique ; par extension, résultat de cette pratique. Équivalent étranger : calligraphitti (It.).</p>	<p>PROPOSITION DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE 29/09/17</p> <p>calligraphitti, n.m. Domaine : ARTS/Art urbain. Synonyme : graffiti calligraphié. Définition : Pratique artistique du graffiti ayant recours à l'écriture calligraphique ; par extension, résultat de cette <u>pratique</u> graffiti ainsi obtenu. Note : Pluriel : calligraphittis, graffitiis calligraphiés. Équivalent étranger : calligraphitti (It.) ; -</p>	<p>REMARQUES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 27/11/17</p> <p>Avis favorable. Ne pourrait-on placer le synonyme en entrée principale ? Définition : On peut se passer de l'adjectif « artistique ».</p>
<p>PROPOSITION INITIALE DU GROUPE D'EXPERTS 04/07/17</p> <p>calligraphitti, n.m. Domaine : ARTS/Art urbain. Définition : Pratique artistique du graffiti ayant recours à l'écriture calligraphique ; par extension, résultat de cette pratique. Équivalent étranger : calligraphitti (It.).</p>	<p>PROPOSITION DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE 29/09/17</p> <p>calligraphitti, n.m. Domaine : ARTS/Art urbain. Synonyme : graffiti calligraphié. Définition : Pratique artistique du graffiti ayant recours à l'écriture calligraphique ; par extension, résultat de cette pratique ainsi obtenu. Note : Pluriel : calligraphittis, graffitiis calligraphiés. Équivalent étranger : calligraphitti (It.) ; -</p>	<p>RÉPONSE DU GROUPE D'EXPERTS AUX REMARQUES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 18/12/17</p> <p>Accord. Accord.</p>

<p>PROPOSITION INITIALE DU GROUPE D'EXPERTS 21/01/17 - 15/03/17</p> <p>répétition de séquences du chromosome procaryote Abréviation : RSCP. Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire. Définition : Série de courtes répétitions palindromiques du chromosome de nombreuses archées et bactéries, régulièrement séparées par des fragments d'ADN de phages ou de plasmides. Voir aussi : espaceur. Équivalent étranger : clustered regularly interspaced short palindromic repeats (CRISPR).</p>	<p>PROPOSITION DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE 07/06/17</p> <p>répétition de séquences du chromosome procaryote groupement d'éléments palindromiques et d'espaceurs Abréviation : RSCP GEPE. Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire. Définition : Série de courtes répétitions palindromiques du chromosome de nombreuses archées et bactéries, régulièrement séparées par des fragments d'ADN de phages ou de plasmides espaceurs. Note : Le groupement d'éléments palindromiques et d'espaceurs joue un rôle majeur dans le mécanisme d'immunité des archées et bactéries contre les phages à ADN et les plasmides invasifs. Voir aussi : espaceur. Équivalent étranger : clustered regularly interspaced short palindromic repeats (CRISPR).</p>	<p>REMARQUES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 13/11/17</p> <p>Avis favorable. Dans la définition, ne pourrait-on dire plutôt : « Série de courtes répétitions palindromiques nucléotidiques, régulièrement séparées par des espaceurs et présentes sur le chromosome de nombreuses archées ou bactéries » ? Note : Proposition : « Le groupement... dans le mécanisme naturel de défense des archées et des bactéries contre les phages à ADN et les plasmides. »</p>	<p>RÉPONSE DU GROUPE D'EXPERTS AUX REMARQUES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 15/12/17</p> <p>Nouvelle proposition : groupement d'éléments palindromiques et d'espaceurs Abréviation : GEPE. Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire. Définition : Série de courtes répétitions palindromiques et nucléotidiques, régulièrement séparées par des espaceurs et présentes dans le chromosome de nombreuses archées et bactéries, régulièrement séparées par des espaceurs. Note : Le groupement d'éléments palindromiques et d'espaceurs joue un rôle majeur dans le mécanisme d'immunité naturel de défense des archées et des bactéries contre les phages à ADN et les plasmides invasifs. Voir aussi : espaceur. Équivalent étranger : clustered regularly interspaced short palindromic repeats (CRISPR).</p>
---	--	--	--

<p>PROPOSITION INITIALE DU GROUPE D'EXPERTS 21/02/17</p> <p>objet connecté</p> <p><i>Domaine</i> : Tous DOMAINES.</p> <p><i>Définition</i> : Objet qui est capable d'envoyer ou de recevoir des informations par l'intermédiaire d'un réseau de télécommunication bien que n'étant pas principalement destiné à traiter des données ou à se connecter à un réseau.</p> <p><i>Note</i> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les informations envoyées par un objet connecté peuvent provenir de capteurs. 2. Les objets connectés relèvent par exemple des domaines du transport (véhicule connecté), de la santé (automobile connectée), de l'industrie (outilage connecté) ou encore de la domotique. <p><i>Voir aussi</i> : automotrice connectée, compteur électrique interactif, internet des objets, téléviseur connecté, véhicule connecté.</p> <p><i>Équivalent étranger</i> : –</p>	<p>PROPOSITION DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE 12/04/17</p> <p>objet connecté</p> <p><i>Domaine</i> : Tous DOMAINES.</p> <p><i>Définition</i> : Objet qui est capable, outre sa fonction principale, d'envoyer ou de recevoir des informations par l'intermédiaire d'un réseau de télécommunication bien que n'étant pas principalement destiné à traiter des données ou à se connecter à un réseau.</p> <p><i>Note</i> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les informations envoyées par un objet connecté peuvent provenir de capteurs. 2. Les objets connectés relèvent par exemple des domaines du transport (véhicule connecté), de la santé (automobile connectée), de l'industrie (outilage connecté) et encore, de la domotique (compteur électrique interactif) ou encore de la vie quotidienne (montre connectée). <p><i>Voir aussi</i> : automotrice connectée, compteur électrique interactif, internet des objets, téléviseur connecté, véhicule connecté.</p> <p><i>Équivalent étranger</i> : –</p>	<p>REMARQUES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 16/06/17</p> <p>Avis favorable.</p> <p>Ne pourrait-on préciser quelque peu la définition en disant : « <i>Objet dont les fonctions habituelles sont étendues ou diversifiées grâce à sa capacité à envoyer ou à recevoir des informations par l'intermédiaire d'un réseau de télécommunication</i> » ?</p>	<p>RÉPONSE DU GROUPE D'EXPERTS AUX REMARQUES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 12/07/17</p> <p>Maintien de la définition adoptée par la Commission d'enrichissement et ajout d'une note :</p> <p><i>Note</i> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La capacité à envoyer ou à recevoir des informations permet dans certains cas d'étendre ou de diversifier les fonctions de l'objet. 2. [...]
--	---	---	--

<p>PROPOSITION INITIALE DU GROUPE D'EXPERTS 22/05/17</p> <p>décyclage, n.m. <i>Domaine</i> : ENVIRONNEMENT. <i>Synonyme</i> : dévalorisation, n.f. <i>Définition</i> : Procédé de recyclage dans lequel la qualité et les fonctions d'une matière sont dégradées. <i>Voir aussi</i> : recyclage valorisant. <i>Équivalent étranger</i> : downcycling.</p>	<p>PROPOSITION DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE 18/10/17</p> <p>décyclage, n.m. <u>recyclage dévalorisant</u> <i>Domaine</i> : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-ENVIRONNEMENT. <i>Synonyme</i> : dévalorisation, n.f. <u>sous-recyclage, n.m.</u> <i>Définition</i> : Procédé de recyclage dans lequel la qualité et les fonctions d'une matière sont dégradées. Fabrication, à partir d'objets ou de matériaux de récupération, de produits de moindre valeur que les objets ou matériaux d'origine. <i>Voir aussi</i> : recyclage valorisant. <i>Équivalent étranger</i> : downcycling.</p>	<p>REMARQUES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 26/12/17</p> <p>Avis réservé. [1] Étant donné la connotation très négative attachée à l'adjectif « dévalorisant », le synonyme ne serait-il pas plus facile d'usage que l'entrée actuelle ? [2] Dans la définition, ne pourrait-on préciser « ... de moindre valeur marchande... » ?</p>	<p>RÉPONSE DU GROUPE D'EXPERTS AUX REMARQUES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 24/01/18</p> <p>[1] Accord avec l'inversion du terme et du synonyme : recyclage dévalorisant sous-recyclage, n.m. ... <i>Synonyme</i> : <u>sous-recyclage, n.m</u> <u>recyclage dévalorisant.</u> [2] Maintien de la définition adoptée par la Commission d'enrichissement, par symétrie avec la définition de « recyclage valorisant ».</p>
---	--	--	--

<p>PROPOSITION INITIALE DU GROUPE D'EXPERTS 03/02/17</p>	<p>PROPOSITION DE LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE 15/03/17</p>	<p>REMARQUES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 02/06/17</p>	<p>RÉPONSE DU GROUPE D'EXPERTS AUX REMARQUES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE 12/06/17</p>
<p><i>cyberattaque sophistiquée persistante</i> <i>Abréviation</i> : CSP. <i>Domaine</i> : INFORMATIQUE-DÉFENSE. <i>Définition</i> : Cyberattaque qui met en œuvre des moyens importants et des techniques furtives et hiérarchisées pour infiltrer durablement les systèmes d'information critiques d'une organisation, en vue de l'espionner ou de la déstabiliser. <i>Note</i> : Les moyens mis en œuvre sont techniques et humains. <i>Voir aussi</i> : cyberattaque. <i>Équivalent étranger</i> : advanced persistent threat (APT).</p>	<p><i>cyberattaque sophistiquée persistante</i> <i>Abréviation</i> : CSP. <i>Domaine</i> : INFORMATIQUE-DÉFENSE. <i>Définition</i> : Cyberattaque qui met en œuvre des moyens humains et techniques importants et des techniques furtives et hiérarchisées pour infiltrer durablement les systèmes d'information critiques d'une organisation, en vue de l'espionner ou de la déstabiliser. <i>Note</i> : Les moyens mis en œuvre sont techniques et humains. La cyberattaque sophistiquée persistante fait appel à des techniques furtives qui s'adaptent graduellement aux réactions qu'elle suscite. <i>Voir aussi</i> : cyberattaque. <i>Équivalent étranger</i> : advanced persistent threat (APT). Attention : Le collège Défense est invité à confirmer le maintien du domaine « Défense », également mentionné sous « cyberattaque ».</p>	<p>Avis réservé. [1] Dans la mesure où ce long terme n'est pas encore implanté et où, pour être persistante, une cyberattaque suppose un certain degré d'ingéniosité, ne pourrait-on parler simplement de « cyberattaque persistante » ? [2] Dans la définition, ne pourrait-on remplacer « critiques », qui est impropre, par « vitaux » ? [3] <i>Note</i> : Proposition : « Une cyberattaque sophistiquée persistante recourt à des techniques furtives qui s'adaptent graduellement aux différentes mesures de cyberprotection qu'elle provoque. »</p>	<p>[1] Non, maintien du terme « cyberattaque sophistiquée persistante ». [2] Accord. [3] Accord. Proposition du groupe de travail : Le groupe de travail s'interroge sur la longueur du terme et sur le caractère indispensable de l'adjectif « sophistiqué ». <i>Note</i> : La Une cyberattaque sophistiquée persistante fait appel recourt à des techniques furtives qui s'adaptent graduellement aux réactions actions de cyberprotection qu'elle suscite. <i>Voir aussi</i> : cyberattaque, cyberprotection. Publication au Journal officiel du 19/09/17 : cyberattaque persistante <i>Abréviation</i> : CP. <i>Domaine</i> : INFORMATIQUE-DÉFENSE. <i>Définition</i> : Cyberattaque qui met en œuvre des moyens humains et techniques importants pour infiltrer durablement les systèmes d'information vitaux d'une organisation. <i>Note</i> : Une cyberattaque persistante recourt à des techniques furtives qui s'adaptent graduellement aux actions de cyberprotection qu'elle suscite. <i>Voir aussi</i> : cyberattaque, cyberprotection. <i>Équivalent étranger</i> : advanced persistent threat (APT).</p>

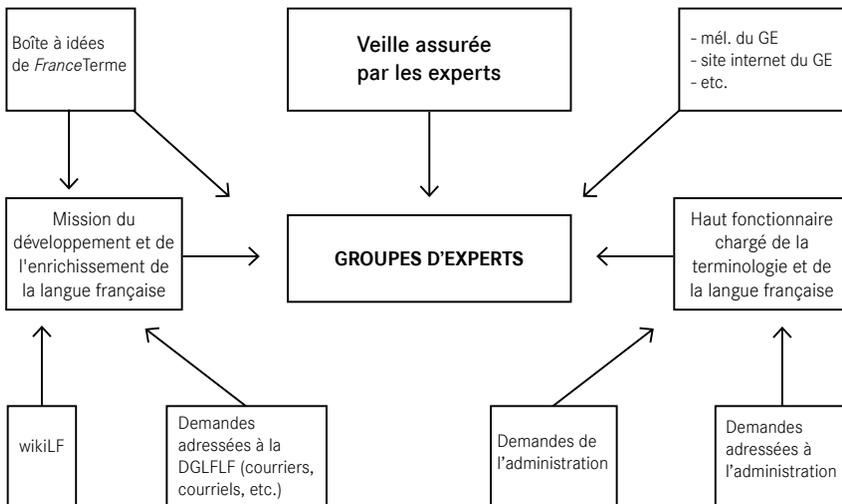
LES ÉTAPES DU PROCESSUS D'ENRICHISSEMENT

ASSURER LA VEILLE TERMINOLOGIQUE

Il s'agit de repérer, dans les domaines de compétence des groupes d'experts, les réalités nouvelles qui ont déjà une désignation en français et qu'il convient de définir, et les termes étrangers utilisés pour exprimer des notions nouvelles qui n'ont pas encore de désignation en français. **Ce sont les experts qui mènent l'activité de veille** à partir de leurs propres réseaux, de programmes d'action et de recherche internationaux ou de corpus spécialisés comme la presse professionnelle, les banques de données, les publications scientifiques, etc.

Les suggestions de termes faites par les internautes via la Boîte à idées de *FranceTerme* ou le wikiLF, ainsi que les demandes que l'administration de tutelle transmet au haut fonctionnaire alimentent également le programme de travail des groupes d'experts.

VEILLE ET ALIMENTATION DES GROUPES D'EXPERTS



CONSULTER LES PARTENAIRES

Les groupes d'experts enrichissent leur documentation en consultant les partenaires du dispositif: universitaires, francophones et organismes de normalisation.

Ils commandent une recherche documentaire aux **laboratoires universitaires** qui contribuent au dispositif. Le dossier documentaire apporte un éclairage indispensable au débat à chaque étape de la procédure d'élaboration d'un terme, au cours des réunions des groupes d'experts puis lors des séances de la Commission d'enrichissement.

Les laboratoires universitaires peuvent fournir les informations suivantes :

- des définitions ou des contextes définitoires (encyclopédies, glossaires scientifiques, bases de données terminologiques, extraits de revues ou de sites scientifiques et techniques...) en français, et en anglais lorsque les informations font défaut en français.
- des chiffrages d'occurrences datés pour les termes français et les termes anglais. Il est essentiel de pouvoir comparer les résultats (par exemple : le synonyme proposé est 10 fois plus répandu que le terme principal, on ne rencontre pas le terme anglais dans les pages francophones, etc.).
- si le domaine s'y prête, des schémas ou des illustrations.
- le cas échéant, des attestations qui peuvent être utiles lorsque l'on ne dispose pas de définitions ou de contextes explicatifs, ou lorsque la catégorie grammaticale du terme est difficile à déterminer...
- un résumé explicatif mettant l'accent sur les éléments d'information les plus utiles.

Les groupes d'experts consultent les **organismes de politique linguistique des pays francophones** (Bureau de la traduction au Canada, Communauté française en Belgique, OQLF au Québec...), et posent des questions précises sur des termes en s'adressant directement aux correspondants et interlocuteurs dans ces organismes.

Ils s'adressent aux représentants des **organismes de normalisation** partenaires – l'AFNOR principalement – de manière à repérer les termes déjà définis dans des normes ou faisant l'objet de travaux de normalisation car il importe d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre le dispositif et les organismes de normalisation.



À cet égard, la Commission d'enrichissement estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant profondément différents (voir page 27).



Les groupes d'experts adressent directement leurs demandes d'information aux correspondants francophones, à leurs correspondants de l'AFNOR et des laboratoires universitaires lors des réunions auxquelles ils participent ou par courriel :

- en indiquant le délai de réponse souhaité,
- en regroupant les demandes autant que faire se peut,
- en précisant, en l'absence de définition, suffisamment le contexte pour faciliter les recherches.



Voir dans le document *Coordonnées des responsables* le nom des correspondants de chaque groupe d'experts.

SE CONCERTER ENTRE GROUPES D'EXPERTS

Lorsqu'un terme relevant de plusieurs domaines de compétence relève d'autres groupes d'experts du dispositif d'enrichissement, un groupe peut :

- inviter à l'une des réunions des experts d'un autre groupe pour étudier conjointement la notion,
- décider de confier l'étude du terme à un autre groupe,
- demander à un autre groupe un avis sur une proposition qu'il envisage de transmettre à la Commission d'enrichissement,
- participer à un groupe ad hoc réuni à l'initiative du délégué général (voir page 8).

La Commission d'enrichissement, lorsqu'elle reçoit une liste proposée par un groupe d'experts, est également amenée à vérifier auprès d'autres groupes que certains termes et définitions à la frontière de plusieurs domaines de compétence satisfont pleinement l'ensemble des experts. La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue de la DGLFLF soumet alors les propositions du groupe d'experts aux autres groupes concernés. Lorsqu'elle reçoit la réponse, la DGLFLF la communique au groupe d'experts concerné, en même temps que celle des autres instances consultées (le plus souvent dans le dossier de synthèse diffusé lors du 1^{er} examen de la liste par la Commission d'enrichissement).

ORGANISER LE TRAVAIL D'UNE RÉUNION À L'AUTRE

L'étude des termes repose en grande partie sur des réunions offrant l'occasion d'exposer les résultats des travaux et de confronter oralement les points de vue afin de s'arrêter sur un consensus.

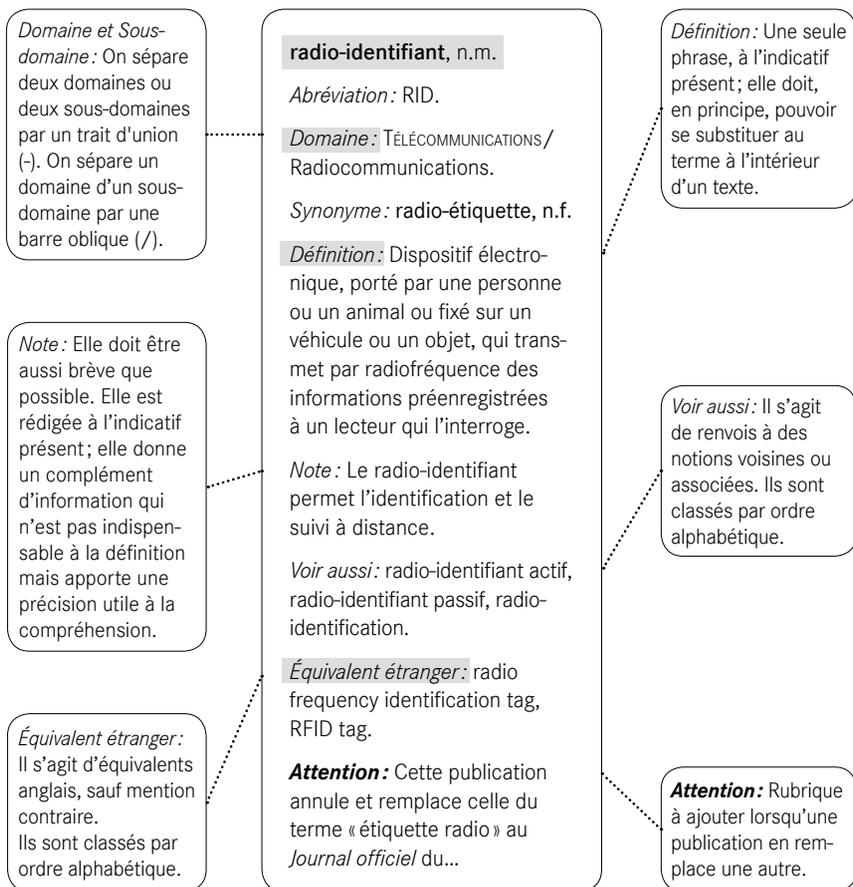
À la fin de chaque réunion, les experts veillent à :

- établir le programme de la réunion suivante en identifiant les termes à étudier.
- désigner des rapporteurs pour les termes mis à l'ordre du jour et, en tant que de besoin, constituer des groupes de travail ad hoc pour avancer sur certains termes ou groupes de termes.
- demander aux laboratoires universitaires – CRTT et LDI – des recherches documentaires sur certains termes, voire sur l'ensemble de ceux à l'ordre du jour (voir page 12).
- interroger les représentants désignés par l'AFNOR pour certains termes techniques susceptibles de figurer dans des normes (voir page 12).
- identifier les spécialistes ou les organismes extérieurs au groupe d'experts susceptibles d'apporter un éclairage sur une notion, voire de contribuer au débat, et, autant que faire se peut, les inviter à une séance du groupe pour qu'ils puissent exposer leur point de vue à l'ensemble des experts.
- identifier les notions pour lesquelles la consultation d'un autre groupe d'experts est utile, voire indispensable.
- interroger directement les partenaires québécois et canadiens, en particulier lorsque le Grand dictionnaire terminologique et la base Termium Plus ne proposent pas de solution pour des notions qui tendent à se répandre rapidement (voir page 12).
- recourir à une campagne dans le wikiLF dans le cas de notions relevant du « grand public » pour lesquelles un groupe d'experts dispose d'une définition suffisamment aboutie, mais dont il est difficile de choisir, voire de trouver un terme français.

ÉLABORER UNE FICHE TERMINOLOGIQUE

Fiche type

Les rubriques grisées doivent nécessairement figurer sur la fiche.



RÉPONDRE À UNE QUESTION DE TRADUCTION PAR UNE RECOMMANDATION D'USAGE

Occasionnellement, la Commission d'enrichissement publie une recommandation à caractère général lorsqu'un même terme étranger a tendance à se répandre dans différents domaines alors qu'il **existe déjà un ou plusieurs termes français parfaitement explicites permettant d'exprimer toutes les nuances nécessaires** dans des contextes précis. Plutôt que de retenir une formulation unique, peu intelligible, il est recommandé d'apporter des solutions au cas par cas, en privilégiant la clarté et la précision et en faisant appel aux ressources lexicales existantes.

Les projets de recommandation d'usage proposés par les groupes d'experts sont d'abord examinés par le groupe restreint de la Commission d'enrichissement (voir page 6).

Recommandation sur les équivalents français à donner au mot *flyer*

(*Journal officiel* du 3 février 2011)

La vogue du mot anglais *flyer* pour désigner ce qui est littéralement une « feuille volante » est un exemple parmi d'autres d'une méconnaissance des possibilités de la langue française. Il est employé à seule fin de donner un air de nouveauté à une technique publicitaire des plus anciennes. En effet, distribuée de la main à la main à l'entrée des théâtres ou des magasins, glissée dans les boîtes aux lettres ou posée en pile sur un comptoir, une simple feuille de papier reste, à l'ère de l'internet et de la téléphonie mobile, un moyen simple et efficace pour diffuser une information et appeler l'attention du public.

Ainsi, une annonce peut avoir des supports divers, désignés par des mots différents, du plus général - **feuille**, **feuille**, **imprimé** - au plus précis : **dépliant**, **papillon** ou **brochure**, si l'on s'en tient à la forme du document, **coupon**, **prospectus**, **tract**, **invitation** ou **programme**, si l'on s'attache à son contenu, qu'il soit commercial, politique ou culturel.

Le lexique offrant une large gamme de mots évocateurs, la Commission générale recommande de ne pas s'en tenir à un mot unique et de puiser sans réserve dans les ressources de la langue française.



Voir dans *FranceTerme* les recommandations d'usage publiées au *Journal officiel* sur les équivalents français des mots *beach*, *coach*, *e-*, *euro*, *flyer*, *fooding*, *gender*, *live*, *pitch*, *podcasting*, *s'miles*, *street*, *travel retail*...

TRANSMETTRE UNE LISTE DE TERMES À LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT

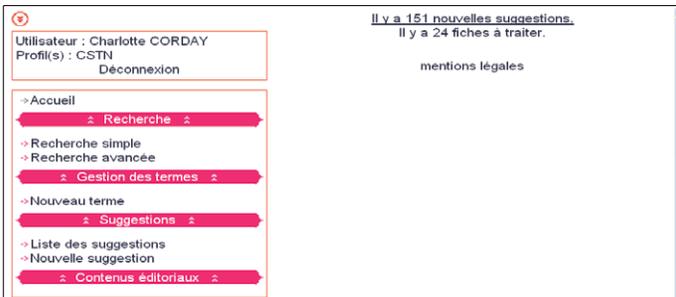
Au moment de transmettre une liste de fiches terminologiques, les groupes d'experts peuvent appliquer quelques bonnes pratiques (formulées par Monsieur Marc Fumaroli, Président de la Commission générale, dans une lettre datée du 21 octobre 2010).

-  établir des listes d'une longueur raisonnable. **Une liste comportant 30 termes** environ semble la mieux adaptée à la durée et au rythme des séances.
-  ajouter en tant que de besoin, sans pour autant alourdir excessivement les fiches, des **explications** susceptibles d'éclairer la réflexion de la Commission d'enrichissement, mais qui ne sont pas destinées à être intégrées dans la fiche elle-même. À cet égard, une illustration, une précision à caractère historique... peuvent être très utiles.
-  procéder obligatoirement en séance à **une relecture et une validation** de chaque liste par le groupe d'experts, avant tout envoi à la Commission d'enrichissement, cela afin de lever toute incertitude sur les fiches et de garantir le **consensus** au sein du groupe d'experts.
-  **attendre l'achèvement de la procédure relative à la liste précédente** avant d'adresser une nouvelle liste à la Commission d'enrichissement, cela afin d'éviter toute interférence entre les listes.
-  **s'abstenir de soumettre à la Commission d'enrichissement des mots du langage courant, ou, à l'inverse, des termes à caractère purement réglementaire** qui relèvent de la compétence du ministère concerné mais pas de l'enrichissement de la langue.

5. Les suggestions

5.1. Consulter les suggestions

En accédant à l'administration de *FranceTerme*, vous pouvez cliquer, dans le menu de gauche, sur « **Liste des suggestions** », ou, à droite, depuis la page d'accueil, sur le lien « **Il y a *nm* nouvelles suggestions.** »



Vous accédez alors à une liste récapitulative des suggestions concernant votre collège. En cliquant sur le bouton rouge en haut à gauche (🔴), vous masquez le menu qui figure à gauche.

The screenshot shows the 'Gestion des suggestions' page. At the top, it says 'Liste des suggestions' and 'Résultats 1 à 25 sur 206'. Below this is a table with columns: 'Export', 'Date', 'Terme', 'Domaine', 'CSTN', 'État', 'Marquage', and 'Auteur'. The table contains 8 rows of suggestions. At the bottom, there are three buttons: 'Exporter la sélection en XML', 'Exporter la sélection en CSV', and 'Exporter la sélection en RTF'. Below the buttons is a pagination bar: '[1] - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - Page suivante - Dernière page'.

Export	Date	Terme	Domaine	CSTN	État	Marquage	Auteur
<input type="checkbox"/>	06/08/2014	Selfie	Photographie	CULT	Non Lue par le CSTN	Lue	vletort@club-internet.fr
<input type="checkbox"/>	28/07/2014	Slow Media	Communication	CULT	Non Lue par le CSTN	Lue	
<input type="checkbox"/>	05/07/2014	Selfie	Loisirs	CULT	Non Lue par le CSTN	Lue	cyril_franchomme@hotmail.com
<input type="checkbox"/>	20/06/2014	selfie	Loisirs	CULT	Non Lue par le CSTN	Lue	efabiani@live.fr
<input type="checkbox"/>	30/05/2014	spoiler	Audiovisuel	CULT	Non Lue par le CSTN	Lue	julie.andreu@culture.gouv.fr
<input type="checkbox"/>	27/05/2014	free-to-play	Informatique	CULT	Non Lue par le CSTN	Lue	
<input type="checkbox"/>	20/05/2014	Micro-trottoir	Audiovisuel	CULT	Non Lue par le CSTN	Lue	lancelot.matthieu@gmail.com
<input type="checkbox"/>	12/05/2014	circassien, circassienne	Arts	CULT	Non Lue par le CSTN	Lue	mhhugon@hotmail.com

Cette liste comporte les éléments :

- **Export** pour cocher les suggestions à exporter aux formats XML, CSV ou RTF. La case **Sélectionner tout** au-dessus ou au-dessous du tableau permet de sélectionner toutes les suggestions pour les exporter.
- **Date** de dépôt de la suggestion (tri possible en cliquant sur ▼ ou sur ▲)
- **Terme** (tri par ordre alphabétique possible en cliquant sur ▼ ou sur ▲)
- **Domaine** (tri possible en cliquant sur ▼ ou sur ▲)
- **CSTN** ou « collège » (tri possible en cliquant sur ▼ ou sur ▲)
- **État** (tri possible en cliquant sur ▼ ou sur ▲)
- **Marquage** (état Lue ou Non lue par le CSTN). Les « experts » ne voient pas cet élément.
- **Auteur** (tri possible en cliquant sur ▼ ou sur ▲)

5.2. Traiter les suggestions

Pour voir l'intégralité d'une suggestion (notamment la définition ou le contexte et le commentaire proposés par l'internaute) ou pour la modifier, si vous disposez des droits (CSTN), cliquez sur le terme.

Gestion des suggestions
Modification d'une suggestion

Terme (*) : Slow Media

Date suggestion : 28/07/2014

Équivalent étranger :

Auteur :

Domaine suggéré : Communication

Commission : CSTN Culture et Communication

Domaine (*) : Communication

Définition ou contexte (*) :

mouvement citoyen qui revendique la lenteur pour une consommation plus modérée et équilibrée des médias
En savoir plus sur <http://www.viuz.com/2013/06/10/manifeste-les-slow-medias-ou-leloge-de-la-lenteur/#qgEYVuiolL6H2slph.99>

Commentaire :

Remarque DGLFLF :
- cf. <http://www.arte.fr/sites/fr/yourope/2014/03/21/slow-media/>
- on trouve aussi « slow journalisme » (cf. <http://buzzles.org/2014/04/30/le-slow-journalisme-a-le-vent-en-poupe/>)
- on trouve aussi « slow news movement » (cf. [http://www.telerama.fr/medias/une-presse-sans-pression-quand-le-journalisme-prend-son-temps.114850.php->=Slow+Media+\[-\]:+un+courant+lent+d'information,+qualitative+et+non+quantitative,+en+reaction+au+monde+toujours+plus...](http://www.telerama.fr/medias/une-presse-sans-pression-quand-le-journalisme-prend-son-temps.114850.php->=Slow+Media+[-]:+un+courant+lent+d'information,+qualitative+et+non+quantitative,+en+reaction+au+monde+toujours+plus...))

Réinitialiser Refuser Enregistrer Historique Imprimer Fermer

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Pour valider les modifications apportées, cliquez sur le bouton **Enregistrer**. Le bouton **Réinitialiser** annule les modifications apportées si vous n'êtes pas satisfait.

Il vous suffit de cliquer sur le bouton **Marquer comme lue** pour la distinguer des autres suggestions restant à étudier. Il est possible de revenir à l'état antérieur en cliquant sur le bouton **Marquer comme non lue**.

Gestion des suggestions
Modification d'une suggestion

La suggestion a bien été marquée comme lue.

Marquer comme non lue Créer

Terme (*) : circassien, circassienne

Date suggestion : 12/05/2014

Pour transformer une suggestion « Lue » en fiche de votre programme de travail, cliquez sur le bouton **Créer**. Vous accédez alors à toutes les fonctions permettant de compléter la fiche.

Gestion des termes
Nouveau terme

Date de création : 07/08/2014

Commission (*) : CSTN Culture et Communication

Statut : Etude CGTN

Proposition

Terme : circassien, circassienne

Catégorie grammaticale : Choisir...

Niveau de langue : Choisir...

Origine géographique : Choisir...

Pour refuser une suggestion qui ne relève pas de votre domaine de compétence, cliquez sur le bouton **Refuser**. Lorsque vous validez la demande de confirmation, la suggestion est renvoyée à la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

B.3: Examen des termes – Extraits de dossiers documentaires soumis à la Commission d'enrichissement

Terme proposé par le Collège Automobile (17/07/2017):

assurance à la conduite

Domaine : ASSURANCE-AUTOMOBILE.

Définition : Contrat d'assurance d'un véhicule dont la prime est calculée en fonction du mode de conduite et d'utilisation du véhicule.

Équivalent étranger : pay-how-you-drive insurance, PHYD insurance.

Proposition du groupe de travail de la Commission d'enrichissement (11/10/2017):

...

Définition : Contrat d'assurance d'un véhicule dont la prime est calculée en fonction du ~~mode de conduite~~ comportement au volant du ou des conducteurs et du mode d'utilisation du véhicule.

Note : Le comportement du conducteur et le mode d'utilisation du véhicule sont appréciés en fonction des données transmises par des capteurs embarqués.

Voir aussi : assurance au kilomètre, voiture connectée.

...

Remarque de la DGLFLF (Mission du développement de la langue):

1. Ce terme est issu d'une suggestion déposée dans la boîte à idées de *FranceTerme* le 04/12/2015.
2. Rappel de la publication au *Journal officiel* :

assurance au kilomètre

Domaine : ASSURANCE-AUTOMOBILE.

Définition : Contrat d'assurance d'un véhicule dont la prime est ajustée en fonction du nombre de kilomètres parcourus durant une période donnée.

Équivalent étranger : pay-as-you-drive (PAYD), pay-as-you-drive insurance, PAYD insurance.

Journal officiel du 11/06/2016. Collège Automobile.

Contribution de l'AFNOR (29/09/2017) :

« Mode de conduite » n'est-il pas inapproprié ici ? En effet, la « conduite autonome » est définie comme un « mode de conduite », ici il s'agit du comportement au volant du conducteur, de sa manière de conduire.

Proposition :

Définition : Contrat d'assurance d'un véhicule dont la prime est calculée en fonction du ~~mode de conduite~~ comportement au volant du conducteur et de l'utilisation du véhicule.

Recherche documentaire :

Nombre d'occurrences dans l'internet (Google, consulté le 10/03/2016 ; le 20/07/2017*) :

Terme	Pages	Nombre d'occurrences affiché
assurance à la conduite*	internet	6
<i>pay how you drive</i>	internet en français	24 700 5 360

https://www.allianz.fr/assurances-particuliers/newsletter/septembre-2015/pay-how-you-drive.html/*

Le « **Pay how you drive** », comment ça marche ? sept. 2015

Il existait déjà le « *pay as you drive* », pour les petits rouleurs, qui permettait d'ajuster les tarifs des contrats d'assurance auto au nombre de kilomètres effectués dans l'année. Aujourd'hui arrive le « **pay how you drive** » ou « payez comme vous conduisez ». Que ce soit via un boîtier branché dans votre véhicule ou via les capteurs de votre smartphone, le principe est le même : transformer votre voiture en voiture connectée. Accélérations, freinages, virages, kilométrage, conduite de nuit, conditions de circulation ou encore fréquence d'utilisation... Les informations liées à votre conduite sont récoltées pendant que vous roulez et vous permettent de bénéficier d'un ensemble de services, dont notamment un système de tarification comportementale.

L'objectif est d'inciter aux comportements et usages vertueux en accordant une réduction sur la prime d'assurance des conducteurs ayant une bonne conduite ou une faible exposition aux risques routiers. [...]

Allianz souhaite être exemplaire en matière de confidentialité des données personnelles de ses assurés et va au-delà des exigences de la CNIL :

- les données relevées par son offre Allianz Conduite connectée (ACc) sont cryptées, stockées sur des serveurs en Allemagne et en France, et jamais communiquées à des tiers ;
- la vitesse n'est pas une des données utilisées par le système ACc ;
- le boîtier TomTom de l'offre ACc est dépourvu de GPS : les données de géolocalisation sont celles du smartphone et ne sont utilisées qu'en cas d'accident pour favoriser les secours.

Indicateurs de conduite Allianz Conduite connectée :

Note de conduite : Basée sur l'intensité et la fréquence des accélérations, virages et freinages

Usage de votre véhicule : Correspond au temps d'utilisation (jour/nuit) et aux conditions de circulation

Fréquence d'utilisation du véhicule : Relative au nombre de jours de conduite

Les Échos.fr *

L'assurance « **pay how you drive** » arrive en France, L. Thévenin, 06/10/2015

Allianz France lance une offre automobile basée sur de la télématique embarquée. Les bons conducteurs pourront bénéficier d'une réduction de leur cotisation.

Le « **pay how you drive** » débarque sur les routes françaises, annonçant une possible révolution pour l'assurance. Allianz France a annoncé mardi le lancement d'une offre automobile basée sur de la télématique embarquée, qui permettra aux bons conducteurs d'obtenir une ristourne sur leur cotisation.

Concrètement, le dispositif repose sur un boîtier électronique TomTomTélématix (sans GPS) installé dans la voiture et couplé à un smartphone. Ce capteur permet de recueillir des informations sur le style de conduite (virages, coups de freins, accélérations), l'usage et la fréquence d'utilisation du véhicule. Autant d'indicateurs qui entreront en compte pour calculer l'éventuelle réduction tarifaire accordée à la date anniversaire du contrat. Celle-ci pourra atteindre jusqu'à 30%. [...] Il s'agit d'« encourager les comportements responsables au volant », résume Delphine Asseraf, directrice du

numérique chez Allianz France. Les mauvais conducteurs ne seront pour autant pas pénalisés. Le bénéfice attendu par l'assureur est évident. [...] Il avait commencé par tester, à partir de juin 2014, une première version de sa solution de « conduite connectée », qui permettait notamment à ses utilisateurs d'évaluer leur niveau de conduite. Quelque 5.000 clients y ont souscrit. L'assureur a ainsi pu récolter des données sur plus de 6 millions de kilomètres parcourus et des centaines de milliers de trajets - soit un volume d'informations « significatif pour nos actuaire », souligne Delphine Asseraf. Un terrain favorable au « **Pay how you drive** »

Alors que l'Italie et le Royaume-Uni sont plus en avance en termes de solutions connectées, les assureurs français ont pour l'instant avancé prudemment sur le sujet. Jusqu'alors, seul Direct Assurance (une filiale d'AXA) s'était lancé sur le « **pay how you drive** », mais en rodant pour l'instant son offre auprès de quelques centaines d'assurés et en ciblant les jeunes conducteurs. [...]

[https://www.lesechos.fr/06/10/2015/lesechos.fr/021384009716_l-assurance-pay-how-you-drive-arrive-en-france.htm]

Le Monde.fr *

Paul Hermelin : « **Tous les secteurs et tous les métiers vont être touchés par le big data** », 16/12/2017
On va ainsi bientôt voir arriver les premiers contrats d'assurance « **pay how you drive** » (« payez comme vous conduisez »), dont les tarifs seront déterminés par l'analyse des données transmises par des capteurs installés dans les voitures et, donc, par notre profil de conducteur. Cette évolution majeure de toute l'économie assurantielle va poser un problème global de société, en mettant à mal le socle de la mutualisation des risques qui fait que les « bons » payent pour les « moins bons »...

[http://www.lemonde.fr/entreprises/article/2014/12/16/paul-hermelin-tous-les-secteurs-et-tous-les-metiers-vont-etre-touche-par-le-big-data_4541417_1656994.html]

<https://www.youdrive.fr/comment-ca-marche/> *

Votre *drivebox* contient une puce GPS et un accéléromètre qui permettent de relever des événements au cours d'un trajet. Par événement, nous entendons le dépassement de seuils au-delà desquels le jugé à risque pour le conducteur et les autres usagers de la route.

Les indicateurs qui font varier votre prime :

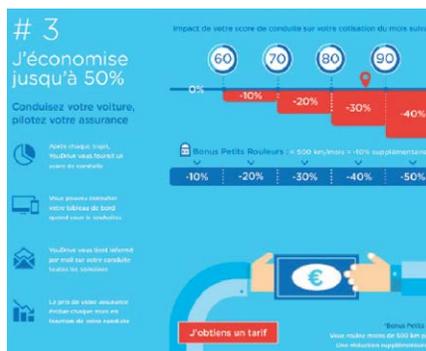
- les accélérations forcées (Deux niveaux sont identifiés pour qualifier une accélération inadaptée au trajet : fort et brusque. Accélérer en douceur permet d'être plus réactif face aux situations inattendues, notamment en ville),

- les freinages brusques, (Pour votre propre sécurité, vous pouvez être amené à freiner fortement à cause d'un tiers. Un freinage appuyé impactera peu le score de conduite du mois, mais des freinages importants à répétition traduiront un manque d'anticipation du conducteur, et le score global s'en ressentira)

- les virages à vitesse élevée, (Aucun virage n'est dangereux s'il est pris à la bonne vitesse. Une allure trop rapide dans un virage augmente les chances de mal anticiper la sortie de virage, voire même de perdre de contrôle du véhicule)

- vitesse et allure, (Votre vitesse moyenne est comparée à celle du trafic en temps réel. Si votre vitesse est inadaptée, YouDrive identifie deux niveaux : rapide ou excessif)

- le kilométrage (Votre DriveBox enregistre tous les kilomètres réalisés. Ainsi, les petits rouleurs (moins de 500km/mois) peuvent obtenir une réduction supplémentaire de 10% sur leur prime mensuelle)



Terme proposé par le Collège Droit et Justice (22/09/2017) :

désistance, n.f.

Domaine : DÉLINQUANCE-CRIMINALITÉ-CRIMINOLOGIE-SCIENCES DU COMPORTEMENT.

Synonyme : sortie de délinquance.

Définition : Processus par lequel une personne sort de la délinquance ; par extension, aboutissement de ce processus ou arrêt de la délinquance.

Équivalent étranger : desistance.

Proposition du groupe de travail de la Commission d'enrichissement (22/11/2017) :

désistance, n.f.

Forme développée : désistance de la délinquance.

Domaine : ~~DÉLINQUANCE-CRIMINALITÉ-CRIMINOLOGIE-SCIENCES DU COMPORTEMENT~~ DROIT-SCIENCES HUMAINES.

Synonyme : sortie de la délinquance.

Définition : Processus par lequel une personne sort de la délinquance ; par extension, aboutissement résultat de ce processus ou arrêt de la délinquance.

Équivalent étranger : desistance, desistance from crime.

Commentaire :

Pour David P. Farrington (*Institute of Criminology, Cambridge University*), auteur de référence, le terme correspond, en tant que variable empirique, à la cessation identifiée de la délinquance et, en tant que concept théorique, à la décroissance de la fréquence, de la diversité et de la gravité sous-jacentes aux comportements délictueux.

Historique : Le terme serait apparu chez Céline en 1970 puis en 1972 chez Marvin E. Wolfgang, Robert M. Figlio et Thorsten Sellin dans *Delinquency in a Birth Cohort, University of Chicago Press*.

Contribution du Bureau de la traduction du Canada (02/11/2017) :

Le terme français **désistance** est rarement employé au Canada et le terme **sortie de délinquance** n'est pas employé. On relève les termes **abandon**, **renonciation**, **renoncement** et même **désistement**, mais la terminologie ne semble pas arrêtée. Par contre, le terme anglais **desistance** est employé au Canada.

Contribution de la Direction générale de la Traduction de la Commission européenne (17/11/2017) :

L'acceptation de l'emprunt « désistance » et le maintien des deux synonymes sont pertinents : les deux termes sont très utilisés de manière interchangeable et univoque dans la littérature.

Contribution de l'Office québécois de la langue française (18/08/2016) :

Le terme **désistance** ne me semble pas être très courant au Québec ; je doute donc qu'il s'agisse d'un québécisme. Ce terme n'avait pas été porté à notre attention, et nos outils informatiques nous indiquent [qu'il] n'a pratiquement pas fait l'objet de recherches dans le GDT au cours des derniers mois. [...] Par ailleurs, bien que ce terme semble être employé sous l'influence de l'anglais, je constate que les dictionnaires anglais ne semblent pas [le] restreindre au domaine de la criminalité. [Réponse de M. Xavier Darras, coordonnateur de la production terminologique]

Recherche documentaire [par la DGLFLF] :

Nombre d'occurrences dans l'internet (Google, consulté le 10/05/2016) :

Terme	Pages	Nombre d'occurrences affiché
désistance	en français	6 000
	France	4 070
désistance + justice	en français	4 600
	France	3 190
désistance + sortie de délinquance	en français	566
	France	453
sortie de délinquance	en français	37 900
	France	17 800
sortie de la délinquance	en français	156 000
	France	70 100
les désistants	en français	110
	France	65
<i>desistance</i>	en anglais	209 000
<i>desistance from crime</i>	en anglais	37 400

Petit Robert, Petit Larousse, 9^e édition du Dictionnaire de l'Académie française, TLFi

Terme absent.

Dictionnaire du moyen français

DESISTANCE, subst. fém. [GD : desistance ; FEW III, 54a : desistere] « Fait de renoncer à qqc. »

Rem. Ex. d'a.fr. ds GD II, 601a.

- Faire **desistance** de qqc. « Renoncer à qqc. » : *Pour ce faut il que vous confessez Publicquement vostre mallivolence (...), Afin qu'après en faciés desistance* (MICHAULT, Procès honn. F., p.1461, 82).

- Sans (faire) **desistance**. « Sans renoncer, sans abandonner » : *Sans faire quelque desistance, Il y convient tantost pourvir, Ou grant mal en pourra venir* (MARCADÉ, Myst. Pass. Arras R., a.1440, 221). *Je te pry donc sans faire desistance Qu'en mon désir ta main secours me livre.* (CHASTELL., Louange Vierge K., c.1450, 271). *Tout droit m'en vois sans desistance Parler a Adam que je voy, Et feray tant de ma puissance Qu'il en mengera comme moy.* (Myst. Pass. Troyes B., a.1482, 55).

Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition

DÉSISTEMENT n. m. XVI^e siècle. Dérivé de (se) *désister*.

DROIT. Le fait d'abandonner volontairement un droit, un avantage, une prétention. *Le désistement d'un droit d'option, d'une réclamation, d'une action en justice. Il a signifié son désistement.* Par ext.

Le fait de retirer sa candidature à un poste, à une dignité, à une élection, souvent au bénéfice d'un autre. *Son désistement assurerait votre élection. Obtenir le désistement d'un concurrent entre les deux tours d'une consultation électorale, d'un scrutin.*

DÉSISTER (SE) v. pron. XIV^e siècle, *désister de quelque chose*, « renoncer à quelque chose ». Emprunté du latin *desistere*, « s'abstenir de, renoncer à, cesser de ».

DROIT. Renoncer à une poursuite, à une instance. *Se désister d'une prétention, d'une demande. Il lui a fallu se désister.* Par ext. *Retirer sa candidature. Le candidat s'est désisté en faveur d'un concurrent.*

Collins English Dictionary

desist, *vb* to cease, as from an action; stop or abstain. [Century 15 : from Old French *desister*, from latin *desistere* to leave off, stand apart, from DE- + *sistere* to stand, halt] > **desistance** or **desistence** *n*

Décret n° 2014-883 du 1^{er} août 2014 relatif à l'observatoire de la récidive et de la **désistance**

[...]

Notice : l'observatoire de la récidive et de la **désistance** est chargé de rassembler et d'analyser les données existantes, tant quantitatives que qualitatives, sur les différents types d'infractions commises, sur les modalités d'exécution des décisions de justice dans le domaine pénal, sur les modalités de suivi, d'accompagnement et de contrôle des personnes sous-main de justice et sur les facteurs de sortie de la délinquance. [...]

Article 1

Il est créé un observatoire de la récidive et de la **désistance** dont les missions sont les suivantes :

1° Collecter et analyser les données quantitatives et qualitatives relatives aux infractions, à l'exécution des décisions de justice en matière pénale, à la récidive et à la réitération, ainsi qu'aux modalités de suivi des personnes placées sous-main de justice ;

2° Établir le rapport annuel et public prévu à l'article 7 de la loi pénitentiaire n° 2009-1436 du 24 novembre 2009 ;

3° Favoriser une meilleure connaissance des phénomènes observés ;

4° Formuler toutes recommandations utiles en vue de faire progresser cette connaissance. [...]

[\[https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029337120&categorieLien=id\]](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029337120&categorieLien=id)

<http://www.justice.gouv.fr/le-garde-des-sceaux/installation-de-lobservatoire-de-la-recidive-et-de-la-desistance-28928.html>

Installation de l'Observatoire de la récidive et de la **désistance** – 26 avril 2016

Analyser les causes et facteurs de la récidive et de la **désistance** (sortie de la délinquance)

Jean-Jacques Urvoas, ministre de la Justice, garde des Sceaux, a installé ce mardi matin l'Observatoire de la récidive et de la **désistance** : un observatoire appelé de leurs vœux par les précédents gardes des Sceaux, créé par un décret du 1^{er} août 2014, et dont les membres ont été nommés par arrêtés des 14 et 19 janvier 2016. [...]

L'observatoire a pour objectif d'analyser scientifiquement et statistiquement les causes ou facteurs de récidive et de **désistance**, terme désignant une sortie de la délinquance. Ces analyses sont nécessaires et attendues pour une meilleure appréhension de ces comportements. Les recherches se tiendront en toute indépendance. [...]

<http://www.justice.gouv.fr/budget-et-statistiques-10054/infostats-justice-10057/trajectoires-judiciaires-des-mineurs-et-desistance-24802.html>

Trajectoires judiciaires des mineurs et désistance - Infostat Justice 119 - Novembre 2012

La notion de **désistance** désigne le fait qu'après une condamnation, ou tout type de rencontre du délinquant avec la justice, celui-ci ne retourne pas devant la justice. On estime ici que globalement ce taux s'établit à 65% dans le temps de la minorité pour les mineurs ayant eu affaire avec l'institution judiciaire une première fois.

Le taux de **désistance** varie suivant la nature du contentieux et au sein de chaque groupe d'infractions, selon le type de mesure prise à l'encontre du mineur, sans qu'il soit possible d'isoler l'efficacité de la mesure car le choix de la mesure dépend du profil du mineur. En matière de vol comme de violences c'est le placement qui obtient le score de **désistance** le plus élevé (autour de 80%). Dans le cas des affaires de destruction / dégradation, ce sont les mesures de milieu ouvert et notamment la réparation pour lesquelles on observe près de 80% de **désistants**.

Prévention de la récidive – Guide pratique – Comité interministériel de prévention de la délinquance
– La documentation française – Mars 2016

Les objectifs d'une politique de prévention de la récidive

Sur le fondement de l'acception large de la récidive, la politique de prévention doit tendre vers un résultat consistant en ce que, après une condamnation, ou tout type de rencontre du délinquant avec l'institution judiciaire, celui-ci ne retourne pas devant la justice.

On parle désormais de « **désistance** », terme d'origine anglo-saxonne introduit récemment dans le droit positif français, mais qui suscite encore des débats quant à sa transposition, ainsi qu'aux conditions qu'elle requiert.

En tous les cas, elle suppose le plus souvent de surmonter de nombreux obstacles vis-à-vis desquels la démarche personnelle demande à être fortement accompagnée ²⁰.

Les travaux ont enfin confirmé, en cohérence avec les orientations de la stratégie nationale, que les publics les plus exposés au risque de récidive sont les jeunes délinquants.

[20 Règles européennes relatives à la probation, ibid. : « Processus par lequel, avec ou sans l'intervention des services de justice pénale, l'auteur d'infraction met un terme à ses activités délinquantes et mène une vie respectant la loi par le développement de son capital humain (par exemple ses capacités individuelles et ses connaissances) et son capital social (par exemple l'emploi, la création d'une famille, les relations et les liens sociaux, et l'engagement dans la société civile). »]
[\[www.interieur.gouv.fr/content/download/93905/733000/.../prevention-recidive-web.pdf\]](http://www.interieur.gouv.fr/content/download/93905/733000/.../prevention-recidive-web.pdf)

Les traitements judiciaires des mineurs délinquants et leur conséquence – INHESJ/ONDRP – Rapport 2012

[...] Réponses pénales

L'analyse quantitative des carrières délinquantes des mineurs gagne à se pencher sur la part des mineurs qui ne retournent pas devant la justice, autrement dit qui sont « **désistants** » (terme d'origine anglaise traduit parfois par « désistement » ou plus généralement par « sortie de délinquance », qui désigne en langage courant le contraire de la récidive). On traite ici du cas particulier de la première rencontre du délinquant avec l'institution judiciaire et des premières mesures qui seront prises à son encounter avec leur efficacité relative, qu'il s'agisse de classement, de procédures alternatives aux poursuites, de dispense de mesure ou de condamnations. On examine ainsi une majorité peu étudiée des personnes ayant eu un premier contact avec la justice et qui ne reviennent pas durant les six années qui ont suivi. Pour mesurer ce phénomène, on utilise le panel des mineurs avec une méthodologie originale qui fait notamment appel aux modèles de survie de Kaplan-Meier

Apports de la criminologie aux politiques et aux pratiques pénales, par Martine Herzog-Evans, professeur à l'Université de Reims, 14/12/2012

[...] Mes recherches sur la **désistance** en France ont montré qu'hélas aucun des **désistants** n'avait été aidé concrètement à se réinsérer et que seul leur entourage, la chance et leur volonté propre les y avaient conduits (Herzog-Evans, 2011 b). Précisément nous mesurons ici une fois de plus que l'entourage est un élément essentiel, sur lequel, en Angleterre (Home Office, 2007) et aux USA (Fontaine et al., 2011, Shapiro et DiZerega, 2010), l'on s'appuie de manière systématique, sans naturellement y trouver prétexte à abstention des services de l'état. [...]

Un autre champ de recherche, celui de la **désistance**, renforce encore la nécessité de faire intervenir un magistrat. L'autre star incontestée et pionnier de ce champ de recherche, Shadd Maruna, a écrit que lorsqu'une personne est en phase de **désistance**, ce processus d'arrêt de la délinquance est hautement renforcé par l'intervention solennelle d'un juge ou d'un tribunal (Maruna, 2001), l'être humain ayant besoin de rituels pour passer d'un état à un autre (par ex. le mariage) (Maruna, 2011). Précisément, la **désistance**, nous l'avons vu, et Maruna l'a magistralement démontré dans ses travaux, c'est le passage souvent complexe et douloureux de l'état de délinquant à l'état d'homme honnête qui se lève tôt le matin pour aller travailler, nourrit sa famille et se couche épuisé comme nous tous. [...]

[\[http://www.institutpourlajustice.org/wp-content/uploads/2013/04/martine-herzog-evans_14122012.pdf\]](http://www.institutpourlajustice.org/wp-content/uploads/2013/04/martine-herzog-evans_14122012.pdf)

C.1 : Calendrier général au 31 décembre 2017

LISTES	Collège → CELF	CELF → PARLEMENTAIRES	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF 2 ^{ème} examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → ministère	ministère → CELF	CELF → JO	Publication au JO (au Boen)
AGRICULTURE ET PÊCHE															
7 ^e liste	09/07/14	30/07/14	22/10/14	06/11/14	17/12/14	29/12/14	17/03/15	08/04/15 24/06/15	16/04/15 24/06/15	04/05/15 02/07/15	12/05/15 02/07/15	28/05/15	28/05/15	28/07/15	19/08/15 (26/11/15)
8 ^e liste	11/07/16	29/07/16	26/10/16	09/11/16	30/11/16	13/12/16	07/02/17	15/03/17	23/03/17	06/04/17	18/04/17	19/05/17	18/06/17	18/06/17	(31/08/17)
AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS															
12 ^e liste	24/10/13	19/11/13	12/02/14	18/02/14	28/03/14	18/04/14	18/06/14	17/09/14	06/10/14	14/10/14	07/11/14	10/12/14	16/01/15	16/01/15	(12/03/15)
13 ^e liste	31/05/16	12/07/16	26/10/16	09/11/16	13/01/17	24/01/17	17/03/17	12/04/17	18/04/17	28/04/17	12/05/17	22/06/17	06/07/17	06/07/17	(14/09/17)
AUTOMOBILE															
10 ^e liste	19/12/14	18/12/14	11/02/15	24/02/15	27/03/15	31/03/15	09/04/15	13/05/15	18/05/15	21/05/15	28/05/15	27/06/15	28/07/15	28/07/15	(26/11/15)
11 ^e liste	12/10/15	27/10/15	16/12/15	23/12/15	18/01/16	02/02/16	16/02/16	16/03/16	23/03/16	12/04/16	19/04/16	19/05/16	11/06/16	11/06/16	(14/07/16)
12 ^e liste	17/07/17	01/08/17	18/10/17	24/10/17	04/12/17*	05/12/17	18/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18	15/03/18	28/03/18	28/03/18	(24/05/18)
BIOLOGIE															
7 ^e liste	17/10/14		14/01/15	26/01/15	27/04/15	21/05/15	13/06/15 16/06/15	24/06/15	30/06/15	07/07/15	10/07/15	13/08/15	19/09/15	19/09/15	(26/11/15)
8 ^e liste	01/10/15 05/10/15*	15/10/15	08/04/15 20/01/16	16/04/15 01/02/16	03/07/15 26/04/16	17/07/15 09/05/16	30/09/15 13/06/16	21/10/15 06/07/16	04/11/15 07/07/16	13/11/15 11/07/16	01/12/15 28/07/16	19/01/16	31/01/16	01/10/16	(10/03/16) (17/11/16)
9 ^e liste	13/06/16	29/06/16	23/11/16	05/12/16	08/02/17	16/02/17	28/02/17	15/03/17	23/03/17	06/04/17	19/04/17	23/05/17	14/06/17	14/06/17	(20/07/17)
10 ^e liste	27/01/17 15/03/17*	20/04/17	07/06/17	12/06/17	13/11/17	29/11/17	15/12/17 18/12/17*	17/01/18	22/01/18	30/01/18	14/02/18	15/03/18	28/03/18	28/03/18	(24/05/18)
CHIMIE ET MATÉRIAUX															
5 ^e liste, Termes généraux	17/06/14	25/07/17	19/11/14 14/01/15	26/01/15	13/05/15	19/05/15	08/06/15	24/06/15	30/06/15	07/07/15	16/07/15	13/08/15	19/09/15	19/09/15	(26/11/15)
6 ^e liste, Termes généraux	30/09/16	26/10/16	14/12/16	30/12/16	24/02/17	03/03/17	10/03/17	12/04/17	18/04/17	28/04/17	12/05/17	15/06/17	01/07/17	01/07/17	(14/09/17)
2 ^e liste, Matériaux : verre	20/11/12	26/12/12	15/05/13	27/05/13	08/07/13	17/07/13	27/11/13	15/01/14	29/01/14	03/02/14	13/02/14	20/03/14	25/04/14	25/04/14	(16/04/15)
3 ^e liste, Matériaux : métallurgie	05/03/15 29/03/15* 07/05/15*	18/03/15	03/06/15 24/06/15	30/06/15	15/10/15	03/11/15	11/12/15	20/01/16	01/02/16	18/02/16	29/02/16	05/04/16	07/05/16	07/05/16	(14/07/16)
4 ^e liste, Matériaux	08/10/15 21/10/15* 26/01/16*		17/02/16 16/03/16	23/03/16	30/05/16	06/06/16	19/07/16	28/09/16	05/10/16	12/10/16	19/10/16	28/11/16	22/12/16	22/12/16	(02/02/17)
CULTURE ET MÉDIAS															
8 ^e liste	06/04/16	27/04/16	28/09/16	05/10/16	07/11/16 21/11/16*	25/11/16	21/12/16	18/01/17	26/01/17	07/02/17	14/02/17	17/03/17	08/04/17	08/04/17	(22/06/17)
9 ^e liste	04/07/17	21/07/17	27/09/17	04/10/17	04/12/17*	05/12/17	18/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18	05/04/18	19/04/18	19/04/18	(24/05/18)

→ 1^{er} transmission

→ 2^{ème} transmission

Ligne colorée = Liste publiée

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2^{ème} examen

° visa

LISTES	Collège → CLEF	Collège → PARTENAIRES	CELFE → 1 ^{er} examen	CELFE → AF	AF → CELFE	Collège → CELFE	Collège → CELFE 2 nd examen	CELFE → AF	AF → CELFE	CELFE → Collège	Collège → CELFE	CELFE → 2 nd examen	CELFE → AF	AF → CELFE	CELFE → ministère CELFE	ministère → CELFE	CELFE → JO	Publication au JO (au Boen)	
DÉFENSE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
6 ^e liste	04/08/14	—	10/12/14	19/02/15	30/04/15	02/03/15	03/06/15	11/06/15	30/06/15	10/07/15	09/04/15	03/06/15	11/06/15	30/06/15	10/07/15	—	12/08/15	23/09/15	(26/11/15)
7 ^e liste	19/01/16	08/02/16	16/03/16	03/05/16	16/05/16	10/05/16	06/07/16	07/07/16	11/07/16	19/07/16	16/05/16	06/07/16	07/07/16	11/07/16	19/07/16	—	17/08/16	20/09/16	(20/10/16)
8 ^e liste	03/02/17	07/02/17	15/03/17	02/06/17	12/06/17	09/06/17	05/07/17	10/07/17	13/07/17	01/08/17	12/06/17	05/07/17	10/07/17	13/07/17	01/08/17	05/09/17	31/08/17	19/09/17	(26/10/17)
DROIT ET JUSTICE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4 ^e liste	22/09/17	30/10/17	13/12/17	18/12/17	23/01/18	01/02/18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ÉCONOMIE ET FINANCES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23 ^e liste	02/04/14	18/04/14	22/10/14	01/12/14	23/01/15	28/01/15	08/04/15	16/04/15	04/05/15	13/05/15	24/02/15	08/04/15	16/04/15	04/05/15	13/05/15	—	16/06/15	22/07/15	(26/11/15)
24 ^e liste	17/07/15	—	23/09/15	01/12/15	15/03/16	21/03/16	18/05/16	27/05/16	06/06/16	08/06/16	21/04/16	18/05/16	27/05/16	06/06/16	08/06/16	—	06/07/16	05/08/16	(08/09/16)
25 ^e liste	27/10/16	13/12/16	15/02/17	20/02/17	09/05/17	29/05/17	05/07/17	10/07/17	13/07/17	01/08/17	13/06/17	05/07/17	10/07/17	13/07/17	01/08/17	—	04/09/17	21/09/17	(26/10/17)
26 ^e liste, 1 ^{re} partie	21/12/17	21/12/17	07/03/18	04/04/18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26 ^e liste, 2 ^e partie	21/12/17	21/12/17	07/03/18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4 ^e liste	14/03/14	01/04/14	04/06/14	17/06/14	03/07/14	17/07/14	17/11/14	24/02/15	06/03/15	19/03/15	17/11/14	11/02/15	24/02/15	06/03/15	19/03/15	—	19/04/15	24/05/15	(10/09/15)
5 ^e liste	19/01/16	08/02/16	20/04/16	25/04/16	06/06/16	10/06/16	28/09/16	05/10/16	12/10/16	20/10/16	17/07/16	28/09/16	05/10/16	12/10/16	20/10/16	—	07/12/16	10/01/17	(09/02/17)
6 ^e liste	09/05/17	18/05/17	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	13/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	—	15/02/18	25/02/18	22/03/18
ÉNERGIE NUCLÉAIRE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12 ^e liste	13/01/14	17/02/14	07/05/14	06/11/14	05/03/15	17/03/15	13/05/15	20/05/15	25/06/15	02/07/15	03/04/15	13/05/15	20/05/15	25/06/15	02/07/15	—	05/08/15	23/09/15	(26/11/15)
13 ^e liste	26/05/15	17/04/15	24/06/15	30/06/15	06/10/15	28/10/15	20/01/16	01/02/16	18/02/16	29/02/16	07/12/15	20/01/16	01/02/16	18/02/16	29/02/16	17/03/16	29/03/16	23/04/16	(26/05/16)
14 ^e liste (1 ^{re} et 2 ^e parties)	08/07/16	09/08/16	13/11/16	18/01/17	31/01/17	20/04/17	05/07/17	10/07/17	13/07/17	01/08/17	30/05/17	05/07/17	10/07/17	13/07/17	01/08/17	20/09/17	08/09/17	30/09/17	(02/11/17)
15 ^e liste	14/12/17	21/12/17	27/06/18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ÉNERGIE FOSSILES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7 ^e liste	02/10/14	31/10/14	10/12/14	14/01/15	27/03/15	31/03/15	13/05/15	20/05/15	04/06/15	11/06/15	16/04/15	13/05/15	20/05/15	04/06/15	11/06/15	—	10/07/15	14/08/15	(26/11/15)
8 ^e liste	16/10/17	30/10/17	13/12/17	18/12/17	02/03/18	09/03/18	27/06/18	28/06/18	—	—	07/06/18	27/06/18	28/06/18	—	—	—	—	—	—
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9 ^e liste	13/01/15	12/01/15	11/03/15	17/03/15	27/04/15	29/04/15	03/06/15	10/06/15	11/06/15	17/06/15	10/05/15	03/06/15	10/06/15	11/06/15	17/06/15	—	17/02/15	18/08/15	(26/11/15)
10 ^e liste	16/02/16	19/02/16	20/04/16	25/04/16	16/06/16	19/07/16	28/09/16	05/10/16	28/10/16	09/11/16	19/07/16	28/09/16	05/10/16	28/10/16	09/11/16	—	12/12/16	15/01/17	(16/02/17)
11 ^e liste	22/05/17	10/07/17	18/10/17	24/10/17	13/12/17	21/12/17	07/03/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18	24/01/18	07/03/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18	—	02/05/18	18/05/18	(28/06/18)
12 ^e liste, énergies renouvelables	22/05/17	10/07/17	18/10/17	24/10/17	13/12/17	21/12/17	07/03/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18	26/01/18	07/03/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18	—	14/05/18	26/05/18	(28/06/18)

→ 1^{re} transmission

→ 2nd transmission

Ligne colorée = Liste publiée

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

° visa

LISTES	Collège CLEF	Collège PARTENAIRES	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF 2 nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO (au Boen)
INFORMATIQUE														
4 ^e liste des composants électroniques	07/09/12	11/10/12	13/02/13	15/02/13	06/05/13	14/05/13	26/09/14	10/12/14	30/12/14	20/01/15	27/01/15	—	04/03/15	01/04/15 (10/09/15)
10 ^e liste	22/01/16	25/02/16	20/04/16 18/05/16 06/07/16 28/09/16	05/10/16	21/11/16	07/12/16	20/01/17	15/02/17	20/02/17	20/03/17	05/04/17	—	05/05/17	23/05/17 (31/08/17)
11 ^e liste	02/08/16	11/08/16	05/12/16 23/11/16	05/12/16	27/01/17	07/02/17	09/06/17	05/07/17	10/10/17	13/07/17	01/08/17	—	06/09/17	26/09/17 (26/10/17)
RELATIONS INTERNATIONALES														
6 ^e liste	06/01/14	28/01/14	09/04/14	14/04/14	13/06/14	19/06/14	29/06/14	17/09/14	06/10/14	14/10/14	07/11/14	—	09/12/14	16/01/15 (12/03/15)
7 ^e liste	07/07/15	—	21/10/15	04/11/15	30/11/15	02/12/15	21/01/16	17/02/16	29/02/16	04/03/16	11/03/16	—	13/04/16	07/05/16 (14/07/16)
8 ^e liste	16/12/16	23/01/17	15/03/17	23/03/17	31/05/17	02/06/17	12/06/17	27/09/17	04/10/17	12/10/17	17/10/17	—	20/11/17	13/12/17 (18/01/18)
SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES														
4 ^e liste	09/02/15	12/12/14	11/03/15 08/04/15	16/04/15	01/07/15	17/07/15	30/11/15	16/12/15	23/12/15	18/01/15	01/02/16	—	03/03/16	06/04/16 (19/05/16)
5 ^e liste	15/03/16	06/04/16	18/05/16	27/05/16	11/07/16	27/07/16	26/09/16	26/10/16	09/11/16	21/11/16	13/01/17	—	17/02/17	04/03/17 (06/04/17)
SPATOLOGIE														
8 ^e liste	13/04/14	29/04/14	02/07/14 17/09/14	07/10/14	03/12/14	29/12/14	19/01/15	11/02/15 11/03/15	17/03/15	27/04/15	13/05/15	—	16/06/15	27/05/15 (26/11/15)
9 ^e liste	17/09/16	11/10/16	14/12/16	30/12/16	17/02/17	27/02/17	21/03/17	12/04/17	18/04/17	28/04/17	12/05/17	—	14/06/17	28/06/17 (31/08/17)
SPORT														
11 ^e liste	12/10/16	24/11/16	18/01/17	26/01/17	06/04/17	20/04/17	04/03/18	04/04/18	06/04/18	12/04/18	25/04/18	—	29/05/18	12/06/18
TÉLÉCOMMUNICATIONS														
9 ^e liste	21/02/17	27/02/17	12/04/17	18/04/17	16/06/17	21/06/17	12/07/17	18/10/17	24/10/17	09/11/17	13/11/17	—	21/12/17	11/01/18 (15/02/18)
RECOMMANDATIONS														
low cost	27/10/16	13/12/16	10/05/17	18/05/17	15/06/17	24/07/17	06/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18	—	15/03/15	25/03/18 (24/05/18)
Nègre (littéraire)	31/03/17	14/04/17	10/05/17	04/10/17	24/10/14	30/10/17	13/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	—	15/02/18	25/02/18 (22/03/18)
Learning center	09/05/17	18/05/17	27/09/17	04/10/17	24/10/14	30/10/17	13/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	—	15/02/18	25/02/18 (22/03/18)
PROCÉDURE ACCELERÉE														
6 ^e liste	19/06/14 ¹ 26/06/14 ²	—	02/07/14	03/07/14	30/09/14	02/10/14	14/10/14 ¹ 17/10/14 ²	22/10/14	06/11/14 ²	19/11/14	24/11/14	—	30/12/14	21/01/15 (12/03/15)
6 ^e liste	05/12/14 05/03/15	—	10/12/14 11/03/15	17/03/15	27/03/14	31/03/15	31/03/15	08/04/15	16/04/15	04/05/15	11/05/15	—	11/06/15	12/07/15 (10/09/15)
7 ⁰ liste	04/06/15	—	23/09/15	02/10/15	15/10/15	27/10/15	13/11/15	18/11/15	24/11/15	27/11/15	01/12/15	—	08/01/16	31/01/16 (10/03/16)
7 ¹ liste ¹	—	—	—	—	—	—	07/12/15	16/12/15	23/12/15	15/01/16	25/01/16	11/02/16	29/02/16	22/03/16 (19/05/16)
7 ² liste	21/06/16	—	06/07/16	06/07/16	11/07/16	28/07/16	13/09/16	28/09/16	28/09/16	05/10/16	11/10/16	—	28/11/16	15/12/16 (19/01/17)
7 ³ liste	22/03/17	—	12/04/17	18/04/17	09/05/17	—	—	—	—	—	10/05/17	—	12/06/17	27/06/17 (31/08/17)
7 ⁴ liste	01/09/17	—	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	02/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	—	14/02/18	25/02/18 (22/03/18)

¹ Collège compétent pour l'audiovisuel ² Collège compétent pour le numérique

³ Terme « dossier du passager » issu de la 7^e liste du vocabulaire des affaires étrangères

→ 1^{er} transmission ⇒ 2nd transmission

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

³ visa

C.2 : Calendrier des réunions 2017

COLLÈGE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Agriculture et Pêche	27 à 10h				12 à 10h			29 à 10h			
Aménagement, Habitat et Mobilités	12 à 14h15		16 à 14h			13 à 14h15		18 à 14h15		30 à 14h15	
Automobile	23 à 9h	27 à 9h	21 à 14h30		29 à 9h	20 à 14h30		25 à 9h			14 à 14h30
Biologie								12 à 9h30*		28 à 9h30*	11 à 9h
Chimie et Matériaux			7 à 9h30*		16 à 9h30*			19 à 9h30		21 à 9h30	
Culture et Médias	17 à 9h30	21 à 9h30	21 à 9h30	25 à 9h30	16 à 9h30	13 à 9h30		19 à 9h30	17 à 9h30		12 à 9h30
Défense	24 à 14h30		14 à 14h30		16 à 14h30			26 à 14h30			5 à 14h30
Droit et Justice	10 à 10h		14 à 10h		9 à 10h	27 à 10h		12 à 10h		28 à 10h	
Économie et Finances GT 1 banque, assurance, marchés des capitaux GT 2 économie politique GT 3 entreprises			2 à 14h30			15 à 14h30 8 à 9h45* 30 à 9h45*		19 à 14h30			14 à 9h30
Éducation et Enseignement supérieur	18 à 9h30*	16 à 9h45*	16 à 9h45*	11 à 9h45*		29 à 10h		14 à 9h45*		7 à 9h45*	4 à 10h*
Énergie nucléaire		3 à 10h 23 à 10h30	31 à 10h	28 à 10h	24 à 10h	29 à 10h		28 à 10h		10 à 10h	15 à 10h
Énergies fossiles					17 à 10h*						1 à 10h*
Environnement et Développement durable	19 à 14h15		20 à 14h30		18 à 14h15	1 à 14h30		25 à 14h30			11 à 14h30
Informatique	6 à 9h30		9 à 14h15			9 à 9h30	5 à 14h15	21 à 14h15		23 à 14h15	
Relations internationales	16 à 15h	27 à 15h	24 à 15h			12 à 15h		29 à 9h30		24 à 9h30	
Santé et Affaires sociales	12 à 14h30		9 à 14h30		11 à 14h30	8 à 14h30		25 à 15h		6 à 15h	18 à 15h
Spatiologie	24 à 9h30*		21 à 9h30*		23 à 9h30*			14 à 14h30		9 à 14h30	
Sport								19 à 9h30*		14 à 9h30*	
Télécommunications	23 à 14h15		27 à 14h45			26 à 14h15		18 à 14h15			11 à 14h15
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT	18 à 9h45	15 à 9h45	15 à 9h45	12 à 9h45	10 à 9h45	7 à 9h45	5 à 9h45	27 à 9h45	18 à 9h45		13 à 9h45
Groupes de travail	11 à 9h30 25 à 9h30	22 à 9h30	22 à 9h30	26 à 9h30	24 à 9h30	14 à 9h30		13 à 9h30	11 à 9h30	22 à 9h30	
Groupes ad hoc				5 à 9h30**	3 à 15h						
Coordination du dispositif d'enrichissement											
Comité de pilotage FrancoTerme						28 à 16h				16 à 16h	
COMITÉ DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES						12 à 14h30					
Toponymie GT Valorisation GT Normalisation GT Documentation	27 à 15h				12 à 15h			22 à 15h			15 à 15h
Normalisation (X03A / TC37) X03A / TC37 - SC1		21 à 10h 21 à 10h				13 à 10h 13 à 10h		22 à 10h30	23 à 14h	10 à 14h	21 à 14h
FRANÇAIS AUX JEUX OLYMPIQUES					12 à 10h						
NÉOLOGIE (LES VIEILLEURS-NÉONAUTE)	16 à 11h*	20 à 9h				22 à 14h			5 à 9h		7 à 9h30

* Collège dont les réunions sont tenues sur une journée.
La durée habituelle d'une réunion est d'une demi-journée (3h).
** 5 avril, réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1636064K

I. – Termes et définitions

apprentissage combiné

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Dispositif d'apprentissage qui repose sur l'association de plusieurs modes de formation, en présence d'un enseignant ou à distance.

Note :

1. La formation peut être dispensée en ligne ou hors ligne, de manière individuelle ou collective.
2. L'enseignement inversé est un exemple d'apprentissage combiné.

Voir aussi : enseignement inversé, présence (en).

Équivalent étranger : blended learning.

apprentissage par les réseaux

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Mode d'acquisition et de partage de connaissances et de compétences, qui se pratique en dehors d'un cadre institutionnel et repose sur l'utilisation d'outils collaboratifs offerts par l'internet et les réseaux sociaux.

Équivalent étranger : social learning.

atelier collaboratif

Forme développée : atelier de fabrication collaboratif.

Domaine : Recherche-Industrie.

Définition : Lieu ouvert à tous, dans lequel des ressources intellectuelles et matérielles sont mises en commun pour faciliter l'innovation et le processus de création et de fabrication de prototypes.

Voir aussi : recherche participative.

Équivalent étranger : fablab, fabrication laboratory.

cours en ligne d'accès restreint

Abréviation : CLAR.

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Formation accessible à un nombre limité de participants, dispensée dans l'internet par des établissements d'enseignement, des entreprises, des organismes ou des particuliers.

Voir aussi : cours en ligne ouvert à tous, formation en ligne.

Équivalent étranger : small private online course (SPOC).

cours en ligne ouvert à tous

Domaine : Éducation-Formation.

Synonyme : cours en ligne ouvert massivement (CLOM).

Définition : Formation accessible à tous, dispensée dans l'internet par des établissements d'enseignement, des entreprises, des organismes ou des particuliers, qui offre à chacun la possibilité d'évaluer ses connaissances et peut déboucher sur une certification.

Note : Les certifications proposées sont parfois payantes.

Voir aussi : cours en ligne d'accès restreint, formation en ligne.

Équivalent étranger : massively open online course (MOOC), massive open online course (MOOC).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 21 septembre 2013.

écriture par approximations

Domaine : Éducation.

Définition : Processus d'acquisition du système graphique qui conduit le jeune enfant de l'imitation de l'écriture à l'appropriation progressive de la langue écrite.

Équivalent étranger : invented spelling.

enseignement inversé

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Mode d'apprentissage dans lequel l'élève étudie, de manière autonome, la partie notionnelle du cours en amont de sa phase dirigée, consacrée pour l'essentiel à des exercices d'application menés par l'enseignant.

Note : On trouve aussi les termes « classe inversée » et « pédagogie inversée ».

Voir aussi : apprentissage combiné.

Équivalent étranger : flipped classroom, inverted classroom, reverse teaching.

espace partagé de travail en ligne

Domaine : Tous domaines.

Définition : Espace en ligne, le plus souvent d'accès restreint, qui permet le partage, l'échange et la production de documents et de ressources.

Note : On trouve aussi le terme « espace collaboratif ».

Voir aussi : cotravail.

Équivalent étranger : –

habileté numérique

Antonyme : inhabileté numérique.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Capacité d'une personne à utiliser avec aisance les appareils numériques et les outils informatiques de la vie courante.

Voir aussi : enfant du numérique.

Équivalent étranger : computer literacy, digital literacy, information literacy.

inhabileté numérique

Antonyme : habileté numérique.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Difficulté, voire incapacité, d'une personne à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques de la vie courante.

Équivalent étranger : computer illiteracy, digital illiteracy, information illiteracy.

lettrisme, n.m.

Antonyme : illettrisme, n.m.

Domaine : Éducation.

Définition : Capacité d'une personne, dans les situations de la vie courante, à lire un texte en le comprenant, ainsi qu'à utiliser et à communiquer une information écrite.

Note : On trouve aussi le terme « littérisme ».

Voir aussi : innumérisme, numérisme.

Équivalent étranger : literacy.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « littérisme » au *Journal officiel* du 30 août 2005.

recherche participative

Domaine : Recherche-Industrie.

Définition : Activité de recherche appliquée, publique ou privée, associant des usagers à la conception ou à l'expérimentation de produits ou de services innovants.

Voir aussi : atelier collaboratif.

Équivalent étranger : living lab, living laboratory.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
blended learning.	Éducation-Formation.	apprentissage combiné.
computer illiteracy, digital illiteracy, information illiteracy.	Tous domaines.	inhabileté numérique.
computer literacy, digital literacy, information literacy.	Tous domaines.	habileté numérique.
digital illiteracy, computer illiteracy, information illiteracy.	Tous domaines.	inhabileté numérique.
digital literacy, computer literacy, information literacy.	Tous domaines.	habileté numérique.
fablab, fabrication laboratory.	Recherche-Industrie.	atelier collaboratif, atelier de fabrication collaboratif.
flipped classroom, inverted classroom, reverse teaching.	Éducation-Formation.	enseignement inversé.
information illiteracy, computer illiteracy, digital illiteracy.	Tous domaines.	inhabileté numérique.
information literacy, computer literacy, digital literacy.	Tous domaines.	habileté numérique.
invented spelling.	Éducation.	écriture par approximations.
inverted classroom, flipped classroom, reverse teaching.	Éducation-Formation.	enseignement inversé.
literacy.	Éducation.	lettrisme, n.m.
living lab, living laboratory.	Recherche-Industrie.	recherche participative.
massively open online course (MOOC), massive open online course (MOOC).	Éducation-Formation.	cours en ligne ouvert à tous, cours en ligne ouvert massivement (CLOM).
reverse teaching, flipped classroom, inverted classroom.	Éducation-Formation.	enseignement inversé.
small private online course (SPOC).	Éducation-Formation.	cours en ligne d'accès restreint (CLAR).
social learning.	Éducation-Formation.	apprentissage par les réseaux.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
apprentissage combiné.	Éducation-Formation.	blended learning.
apprentissage par les réseaux.	Éducation-Formation.	social learning.
atelier collaboratif, atelier de fabrication collaboratif.	Recherche-Industrie.	fablab, fabrication laboratory.
cours en ligne d'accès restreint (CLAR).	Éducation-Formation.	small private online course (SPOC).
cours en ligne ouvert à tous, cours en ligne ouvert massivement (CLOM).	Éducation-Formation.	massively open online course (MOOC), massive open online course (MOOC).
écriture par approximations.	Éducation.	invented spelling.
enseignement inversé.	Éducation-Formation.	flipped classroom, inverted classroom, reverse teaching.
espace partagé de travail en ligne.	Tous domaines.	–
habileté numérique.	Tous domaines.	computer literacy, digital literacy, information literacy.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
inhabileté numérique.	Tous domaines.	computer illiteracy, digital illiteracy, information illiteracy.
lettrisme, n.m.	Éducation.	literacy.
recherche participative.	Recherche-Industrie.	living lab, living laboratory.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'environnement (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1636721K

I. – Termes et définitions

bioturbation, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Remaniement de sols ou de sédiments aquatiques produit par les activités des organismes vivants présents dans ces milieux.

Note : La bioturbation est assurée par des organismes animaux tels que des lombrics et des vers de vase.

Équivalent étranger : bioturbation.

eau bleue

Domaine : Environnement-Sciences de la Terre/Hydrologie.

Définition : Part de l'eau issue des précipitations atmosphériques qui s'écoule dans les cours d'eau jusqu'à la mer, ou qui est recueillie dans les lacs, les aquifères ou les réservoirs.

Note : L'eau bleue est disponible pour l'alimentation des animaux, et, après traitement, pour les usages domestiques humains.

Voir aussi : eau verte.

Équivalent étranger : –

eau de ruissellement

Forme développée : eau de ruissellement pluvial.

Domaine : Environnement-Sciences de la Terre/Hydrologie.

Définition : Eau issue des précipitations atmosphériques qui s'écoule sur une surface.

Note :

1. Dans le langage professionnel, on utilise fréquemment le terme « eaux pluviales ».
2. L'eau de ruissellement s'infiltre dans le sol, rejoint le réseau hydrique ou est collectée. Dans ce dernier cas, lorsqu'elle a ruisselé sur une surface non contaminée, elle peut être utilisée par exemple pour l'arrosage et les chasses d'eau des cabinets d'aisance.

Voir aussi : eau bleue, eau météorique, eau verte.

Équivalent étranger : runoff.

eau météorique

Domaine : Environnement-Sciences de la Terre/Hydrologie.

Définition : Eau issue des précipitations atmosphériques qui n'a pas encore touché une surface.

Équivalent étranger : meteoric water.

eau verte

Domaine : Environnement-Sciences de la Terre/Hydrologie.

Définition : Part de l'eau issue des précipitations atmosphériques qui est absorbée par les végétaux.

Voir aussi : eau bleue.

Équivalent étranger : –

eaux grises

Domaine : Environnement.

Définition : Eaux usées produites par les activités domestiques, à l'exclusion des eaux noires.

Note : Les eaux grises ont vocation à être réutilisées après avoir subi un traitement.

Voir aussi : eaux noires, eaux usées.

Équivalent étranger : graywater, greywater.

eaux noires

Domaine : Environnement.

Synonyme : eaux-vannes, n.f.pl.

Définition : Eaux usées issues des cabinets d'aisance.

Note : Les eaux noires n'ont pas vocation à être réutilisées.

Voir aussi : eaux grises, eaux usées.

Équivalent étranger : blackwater.

eaux usées

Domaine : Environnement.

Définition : Eaux souillées par l'usage qui en a été fait.

Note :

1. Les eaux usées d'origine domestique ou industrielle sont généralement rejetées dans un dispositif d'évacuation, voire d'assainissement.

2. Certaines eaux de ruissellement, qui, notamment en milieu urbain, sont souvent plus contaminées que les eaux usées d'origine domestique, sont considérées comme des eaux usées.

Voir aussi : eau de ruissellement, eaux grises, eaux noires.

Équivalent étranger : sewage, wastewater.

génie de l'environnement

Domaine : Environnement.

Définition : Ensemble des connaissances scientifiques, des techniques et des pratiques permettant de comprendre et d'améliorer les interactions entre les êtres humains et les milieux naturels.

Voir aussi : génie écologique, ingénierie écologique.

Équivalent étranger : environmental engineering.

réservoir de biodiversité

Domaine : Environnement.

Définition : Territoire doté d'une biodiversité particulièrement riche, dans lequel les espèces trouvent des conditions favorables pour se développer, se disperser et coloniser d'autres territoires.

Équivalent étranger : reservoir of biodiversity.

sauveté, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Caractère d'un espace naturel que l'homme laisse évoluer sans intervenir ; par extension, cet espace lui-même.

Équivalent étranger : wilderness, Wildnis (All.).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
bioturbation.	Environnement.	bioturbation , n.f.
blackwater.	Environnement.	eaux noires , eaux-vannes , n.f.pl.
environmental engineering.	Environnement.	génie de l'environnement .
graywater, greywater.	Environnement.	eaux grises .
meteoric water.	Environnement-Sciences de la Terre/Hydrologie.	eau météorique .
reservoir of biodiversity.	Environnement.	réservoir de biodiversité .
runoff.	Environnement-Sciences de la Terre/Hydrologie.	eau de ruissellement , eau de ruissellement pluvial .
sewage, wastewater.	Environnement.	eaux usées .
wilderness, Wildnis (All.).	Environnement.	sauveté , n.f.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bioturbation , n.f.	Environnement.	bioturbation.
eau bleue .	Environnement-Sciences de la Terre/Hydrologie.	–
eau de ruissellement , eau de ruissellement pluvial .	Environnement-Sciences de la Terre/Hydrologie.	runoff.
eau météorique .	Environnement-Sciences de la Terre/Hydrologie.	meteoric water.
eau verte .	Environnement-Sciences de la Terre/Hydrologie.	–
eaux grises .	Environnement.	graywater, greywater.
eaux noires , eaux-vannes , n.f.pl.	Environnement.	blackwater.
eaux usées .	Environnement.	sewage, wastewater.
eaux-vannes , n.f.pl., eaux noires .	Environnement.	blackwater.
génie de l'environnement .	Environnement.	environmental engineering.
réservoir de biodiversité .	Environnement.	reservoir of biodiversity.
sauvageté , n.f.	Environnement.	wilderness, Wildnis (All.).
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la santé (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1705125K

I. – Termes et définitions

automesure connectée

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Pratique consistant, pour une personne, à mesurer elle-même à l'aide d'objets connectés des variables physiologiques la concernant, relatives notamment à sa nutrition, à ses activités physiques ou à son sommeil.

Note :

1. Les objets connectés peuvent être une montre, un podomètre ou un téléphone mobile, qui indiquent, par exemple, le nombre de calories absorbées ou brûlées, le nombre de pas effectués, ou encore la fréquence cardiaque.
2. L'automesure connectée peut faire partie d'un protocole médical.

Équivalent étranger : quantified self (QS).

autorestriction insulinique

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Pratique qui consiste, pour une personne diabétique insulinodépendante s'estimant en surpoids, à limiter de sa propre initiative la dose d'insuline qu'elle s'administre afin de réduire sa prise de poids.

Note :

1. L'autorestriction insulinique expose aux risques liés à l'insuffisance de traitement du diabète.
2. On trouve aussi le terme « diaboulimie », qui est déconseillé.

Équivalent étranger : diabolimia, eating disorder in diabetes mellitus type 1 (ED-DMT1).

cervicalgie du mobile

Domaine : Santé et médecine.

Synonyme : torticolis du mobile.

Définition : Douleur cervicale pouvant irradier dans les épaules et les membres supérieurs, qui est due à l'utilisation intensive d'un petit écran tel celui d'un téléphone mobile ou d'une tablette.

Équivalent étranger : text neck.

circuit rapide (en), loc.adj.

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Se dit d'un protocole médical permettant d'abrégier le temps de parcours hospitalier d'un patient.

Voir aussi : procédure accélérée.

Équivalent étranger : fast track, fast-track, fast tracking, fast-tracking.

contrôleur naturel du VIH

Forme développée : contrôleur naturel du virus de l'immunodéficience humaine.

Domaine : Santé et médecine-Biologie/Virologie.

Définition : Patient porteur du virus de l'immunodéficience humaine depuis plusieurs années, qui n'a jamais reçu de traitement antiviral et chez qui la charge virale demeure extrêmement faible.

Équivalent étranger : HIV controller (HIC).

essai clinique contrôlé

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Essai clinique qui vise à comparer des stratégies thérapeutiques et dont la méthodologie permet de limiter les biais qui pourraient affecter la différence de réponse entre les groupes de personnes comparés.

Note : L'essai clinique contrôlé inclut notamment la comparaison d'un groupe de personnes avec un groupe témoin, un tirage au sort déterminant la constitution de ces groupes, ainsi que l'administration du traitement en double aveugle, c'est-à-dire sans que le médecin ni le patient connaissent le traitement.

Voir aussi : médecine fondée sur des données probantes.

Équivalent étranger : controlled clinical trial, controlled trial.

gestes de sauvegarde

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Ensemble des mesures mises en œuvre en situation d'urgence pour prévenir l'aggravation de l'état d'un patient, avant sa prise en charge médicochirurgicale complète.

Note : Les gestes de sauvegarde concernent en particulier les blessés dont on doit maintenir ou rétablir une fonction physiologique avant de les transporter.

Équivalent étranger : damage control.

maladie orpheline

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Maladie rare pour laquelle il n'existe pas encore de traitement.

Voir aussi : maladie rare.

Équivalent étranger : orphan disease.

maladie rare

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Maladie affectant une proportion très faible de personnes au sein d'une population donnée.

Note : Au sein de l'Union européenne, une maladie est dite « rare » lorsqu'elle affecte moins de cinq personnes sur dix mille.

Voir aussi : maladie orpheline.

Équivalent étranger : rare disease.

médecine fondée sur des données probantes

Abréviation : MDP.

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Pratique de la médecine fondée sur les meilleures données scientifiques disponibles, notamment celles qui sont établies à partir des conclusions des essais cliniques contrôlés.

Voir aussi : essai clinique contrôlé.

Équivalent étranger : evidence-based medicine (EBM).

médicament orphelin

Domaine : Santé et médecine/Pharmacologie.

Définition : Médicament destiné à traiter une maladie grave et rare, à laquelle les investisseurs s'intéressent peu.

Voir aussi : maladie rare.

Équivalent étranger : orphan drug, orphan medicine.

optogénétique, n.f. ou adj.

Domaine : Santé et médecine-Biologie/Génétique.

Définition : Technique qui consiste à rendre des cellules photosensibles par génie génétique afin d'en étudier l'activité en les exposant à une lumière de longueur d'onde appropriée.

Note : L'optogénétique met en évidence des relations entre l'activité de populations cellulaires, telles que des neurones ou des myocytes, et des phénomènes physiologiques, physiopathologiques ou comportementaux.

Équivalent étranger : optogenetics (n.).

patient actif

Domaine : Santé et médecine-Social.

Définition : Patient qui cherche à s'informer et tient à prendre une part active dans les décisions concernant sa santé.

Équivalent étranger : actient, active patient.

procédure accélérée

Domaine : Tous domaines.

Définition : Modalité de traitement d'un dossier permettant de le faire aboutir dans des délais réduits.

Voir aussi : circuit rapide (en).

Équivalent étranger : fast track, fast-track, fast tracking, fast-tracking.

relève de l'aidant

Domaine : Santé et médecine-Social.

Synonyme : baluchonnage, n.m.

Définition : Remplacement temporaire à domicile d'un aidant qui vit auprès d'un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

Voir aussi : aidant.

Équivalent étranger : respite care.

traitement à objectif quantifié

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Stratégie thérapeutique qui définit, pour un patient donné, la valeur à atteindre d'un paramètre clinique ou biologique.

Note : L'hémoglobine glyquée ou la pression artérielle sont des exemples de paramètres pris en compte dans un traitement à objectif quantifié.

Équivalent étranger : treat to target (T2T).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
actient, active patient.	Santé et médecine-Social.	patient actif.
controlled clinical trial, controlled trial.	Santé et médecine.	essai clinique contrôlé.
damage control.	Santé et médecine.	gestes de sauvegarde.
diabulimia, eating disorder in diabetes mellitus type 1 (ED-DMT1).	Santé et médecine.	autorestriction insulinique.
evidence-based medicine (EBM).	Santé et médecine.	médecine fondée sur des données probantes (MDP).
fast track, fast-track, fast tracking, fast-tracking.	Santé et médecine.	circuit rapide (en), loc.adj.
fast track, fast-track, fast tracking, fast-tracking.	Tous domaines.	procédure accélérée.
HIV controller (HIC).	Santé et médecine-Biologie/Virologie.	contrôleur naturel du VIH, contrôleur naturel du virus de l'immunodéficience humaine.
optogenetics (n.).	Santé et médecine-Biologie/Génétique.	optogénétique, n.f. ou adj.
orphan disease.	Santé et médecine.	maladie orpheline.
orphan drug, orphan medicine.	Santé et médecine/Pharmacologie.	médicament orphelin.
quantified self (QS).	Santé et médecine.	automesure connectée.
rare disease.	Santé et médecine.	maladie rare.
respite care.	Santé et médecine-Social.	relève de l'aidant, baluchonnage, n.m.
text neck.	Santé et médecine.	cervicalgie du mobile, torticolis du mobile.
treat to target (T2T).	Santé et médecine.	traitement à objectif quantifié.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
automesure connectée.	Santé et médecine.	quantified self (QS).
autorestriction insulinique.	Santé et médecine.	diabulimia, eating disorder in diabetes mellitus type 1 (ED-DMT1).
baluchonnage, n.m., relève de l'aidant.	Santé et médecine-Social.	respite care.
cervicalgie du mobile, torticolis du mobile.	Santé et médecine.	text neck.
circuit rapide (en), loc.adj.	Santé et médecine.	fast track, fast-track, fast tracking, fast-tracking.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
contrôleur naturel du VIH, contrôleur naturel du virus de l'immunodéficience humaine.	Santé et médecine-Biologie/Virologie.	HIV controller (HIC).
essai clinique contrôlé.	Santé et médecine.	controlled clinical trial, controlled trial.
gestes de sauvegarde.	Santé et médecine.	damage control.
maladie orpheline.	Santé et médecine.	orphan disease.
maladie rare.	Santé et médecine.	rare disease.
médecine fondée sur des données probantes (MDP).	Santé et médecine.	evidence-based medicine (EBM).
médicament orphelin.	Santé et médecine/Pharmacologie.	orphan drug, orphan medicine.
optogénétique, n.f. ou adj.	Santé et médecine-Biologie/Génétique.	optogenetics (n.).
patient actif.	Santé et médecine-Social.	actient, active patient.
procédure accélérée.	Tous domaines.	fast track, fast-track, fast tracking, fast-tracking.
relève de l'aidant, baluchonnage, n.m.	Santé et médecine-Social.	respite care.
torticolis du mobile, cervicalgie du mobile.	Santé et médecine.	text neck.
traitement à objectif quantifié.	Santé et médecine.	treat to target (T2T).
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la culture et des médias (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1708866K

I. – Termes et définitions

concepteur, -trice de niveaux de jeu

Domaine : Audiovisuel/Jeu vidéo.

Définition : Personne chargée en tout ou partie de la conception des niveaux d'un jeu vidéo.

Voir aussi : concepteur de jeu, niveau de jeu.

Équivalent étranger : game level designer, level designer.

hyperjoueur, -euse, n.

Domaine : Audiovisuel/Jeu vidéo.

Définition : Joueur passionné de jeu vidéo, qui en a une pratique très fréquente et une grande maîtrise.

Voir aussi : pratique intensive.

Équivalent étranger : hardcore gamer.

jeu de rôle en ligne multijoueur de masse

Abréviation : JRMM.

Domaine : Audiovisuel/Jeu vidéo.

Définition : Jeu en ligne multijoueur de masse dans lequel le joueur interagit avec les autres joueurs et son environnement virtuel par le biais de son avatar.

Note : On trouve aussi le terme « jeu de rôle en ligne massivement multijoueur ».

Voir aussi : jeu en ligne multijoueur de masse.

Équivalent étranger : massively multiplayer online role playing game (MMORPG).

jeu de tir en vue objective

Abréviation : JTO.

Domaine : Audiovisuel/Jeu vidéo.

Définition : Jeu de tir dans lequel le joueur voit à l'écran le personnage qu'il contrôle.

Note : On trouve aussi le terme « jeu de tir à la troisième personne ».

Voir aussi : jeu de tir en vue subjective.

Équivalent étranger : third person shooter (TPS).

jeu de tir en vue subjective

Abréviation : JTS.

Domaine : Audiovisuel/Jeu vidéo.

Définition : Jeu de tir dans lequel le joueur voit ce que le personnage qu'il contrôle est censé voir.

Note : On trouve aussi le terme « jeu de tir à la première personne ».

Voir aussi : jeu de tir en vue objective.

Équivalent étranger : first person shooter (FPS).

jeu en ligne multijoueur de masse

Abréviation : JMM.

Domaine : Audiovisuel/Jeu vidéo.

Définition : Jeu vidéo en réseau, accessible via l'internet, auquel un très grand nombre de joueurs peut participer simultanément et en temps réel.

Note : On trouve aussi le terme « jeu en ligne massivement multijoueur ».

Voir aussi : jeu de rôle en ligne multijoueur de masse.

Équivalent étranger : massively multiplayer online game (MMOG), MMO game (MMOG).

jeu grand public

Domaine : Audiovisuel/Jeu vidéo.

Définition : Jeu vidéo aux règles simples, destiné à un large public.

Note : Le terme « jeu grand public » est à distinguer du terme « jeu occasionnel », qui est déconseillé dans ce sens.

Voir aussi : pratique occasionnelle.

Équivalent étranger : casual game.

jeu vidéo à réalité intégrée

Abréviation : JRI.

Domaine : Audiovisuel/Jeu vidéo.

Définition : Jeu vidéo transmédia mêlant dans la narration ou dans les expériences de jeu des éléments de fiction et des éléments du monde réel.

Note : Le jeu vidéo à réalité intégrée, qui prend souvent la forme d'un jeu de piste, recourt à plusieurs supports ou médias tels que la messagerie électronique, les sites de l'internet, la téléphonie, la presse ou la télévision.

Voir aussi : transmédia.

Équivalent étranger : alternate reality game (ARG).

niveau de jeu

Domaine : Audiovisuel/Jeu vidéo.

Définition : Chacune des étapes de la narration ou de la progression d'un jeu vidéo, dont la difficulté est généralement croissante.

Voir aussi : concepteur de niveaux de jeu.

Équivalent étranger : game level, level.

pratique intensive

Domaine : Audiovisuel/Jeu vidéo.

Définition : Pratique très fréquente et experte du jeu vidéo.

Voir aussi : hyperjoueur.

Équivalent étranger : hardcore gaming.

pratique occasionnelle

Domaine : Audiovisuel/Jeu vidéo.

Définition : Pratique du jeu vidéo à laquelle une personne s'adonne de façon épisodique.

Note : On trouve aussi le terme « jeu occasionnel ».

Voir aussi : joueur occasionnel.

Équivalent étranger : casual gaming.

vérification des faits

Domaine : Communication/Presse.

Définition : Vérification, le plus souvent par des journalistes, de l'exactitude de faits énoncés publiquement, notamment dans les médias.

Équivalent étranger : fact checking, reality check.

vidéo à la demande

Abréviation : VAD.

Domaine : Audiovisuel-Informatique/Internet.

Définition : Service de diffusion qui offre à l'utilisateur la possibilité d'accéder à tout moment à un programme vidéo choisi dans un ensemble de titres proposés.

Voir aussi : vidéo à la demande en téléchargement définitif, vidéo à la demande par abonnement.

Équivalent étranger : video on demand (VOD).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 5 avril 2006.

visionnage boulimique

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Pratique qui consiste à regarder à la suite un très grand nombre de contenus audiovisuels, notamment les épisodes d'une même série télévisée.

Équivalent étranger : binge viewing, binge watching.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
alternate reality game (ARG).	Audiovisuel/Jeu vidéo.	jeu vidéo à réalité intégrée (JRI).
binge viewing, binge watching.	Audiovisuel.	visionnage boulimique.
casual game.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	jeu grand public.
casual gamer.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	joueur, -euse occasionnel, -elle.
casual gaming.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	pratique occasionnelle.
electronic sell through (EST).	Audiovisuel-Informatique/Internet.	vidéo à la demande en téléchargement définitif (VADTD), VAD en téléchargement définitif.
fact checking, reality check.	Communication/Presse.	vérification des faits.
first person shooter (FPS).	Audiovisuel/Jeu vidéo.	jeu de tir en vue subjective (JTS).
game level, level.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	niveau de jeu.
game level designer, level designer.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	concepteur, -trice de niveaux de jeu.
hardcore gamer.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	hyperjoueur, -euse, n.
hardcore gaming.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	pratique intensive.
level, game level.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	niveau de jeu.
level designer, game level designer.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	concepteur, -trice de niveaux de jeu.
massively multiplayer online game (MMOG), MMO game (MMOG).	Audiovisuel/Jeu vidéo.	jeu en ligne multijoueur de masse (JMM).
massively multiplayer online role playing game (MMORPG).	Audiovisuel/Jeu vidéo.	jeu de rôle en ligne multijoueur de masse (JRMM).
reality check, fact checking.	Communication/Presse.	vérification des faits.
subscription video on demand (SVOD).	Audiovisuel-Informatique/Internet.	vidéo à la demande par abonnement (VADA).
third person shooter (TPS).	Audiovisuel/Jeu vidéo.	jeu de tir en vue objective (JTO).
video on demand (VOD).	Audiovisuel-Informatique/Internet.	vidéo à la demande (VAD).
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
concepteur, -trice de niveaux de jeu.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	game level designer, level designer.
hyperjoueur, -euse, n.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	hardcore gamer.
jeu de rôle en ligne multijoueur de masse (JRMM).	Audiovisuel/Jeu vidéo.	massively multiplayer online role playing game (MMORPG).
jeu de tir en vue objective (JTO).	Audiovisuel/Jeu vidéo.	third person shooter (TPS).
jeu de tir en vue subjective (JTS).	Audiovisuel/Jeu vidéo.	first person shooter (FPS).
jeu en ligne multijoueur de masse (JMM).	Audiovisuel/Jeu vidéo.	massively multiplayer online game (MMOG), MMO game (MMOG).
jeu grand public.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	casual game.
jeu vidéo à réalité intégrée (JRI).	Audiovisuel/Jeu vidéo.	alternate reality game (ARG).
joueur, -euse occasionnel, -elle.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	casual gamer.
niveau de jeu.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	game level, level.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
pratique intensive.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	hardcore gaming.
pratique occasionnelle.	Audiovisuel/Jeu vidéo.	casual gaming.
VAD en téléchargement définitif, vidéo à la demande en téléchargement définitif (VADTD).	Audiovisuel-Informatique/Internet.	electronic sell through (EST).
vérification des faits.	Communication/Presse.	fact checking, reality check.
vidéo à la demande (VAD).	Audiovisuel-Informatique/Internet.	video on demand (VOD).
vidéo à la demande par abonnement (VADA).	Audiovisuel-Informatique/Internet.	subscription video on demand (SVOD).
vidéo à la demande en téléchargement définitif (VADTD), VAD en téléchargement définitif.	Audiovisuel-Informatique/Internet.	electronic sell through (EST).
visionnage boulimique.	Audiovisuel.	binge viewing, binge watching.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'informatique (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1713838K

I. – Termes et définitions

chaîne de blocs

Domaine : Informatique-Télécommunications/Internet.

Définition : Mode d'enregistrement de données produites en continu, sous forme de blocs liés les uns aux autres dans l'ordre chronologique de leur validation, chacun des blocs et leur séquence étant protégés contre toute modification.

Note : La chaîne de blocs est notamment utilisée dans le domaine de la cybermonnaie, où elle remplit la fonction de registre public des transactions.

Voir aussi : bloc, cybermonnaie, validation de bloc.

Équivalent étranger : block chain, blockchain.

cybermonnaie, n.f.

Domaine : Finance-Télécommunications/Internet.

Définition : Monnaie dont la création et la gestion reposent sur l'utilisation des techniques de l'informatique et des télécommunications.

Note :

1. Certaines cybermonnaies sont convertibles en monnaie régalienne via des plateformes d'échanges.

2. La cybermonnaie ne doit pas être confondue avec la monnaie électronique.

3. Le bitcoin est l'une des principales cybermonnaies.

4. Les termes « monnaie virtuelle » et « cryptomonnaie » sont déconseillés.

Voir aussi : chaîne de blocs, monnaie électronique, pair à pair, preuve de travail, validation de bloc.

Équivalent étranger : cryptocurrency, cyber currency.

minage, n.m.

Domaine : Finance-Télécommunications/Internet.

Définition : Validation de bloc donnant lieu à la création de nouvelles unités de compte au profit du participant dont le bloc a été retenu par le réseau.

Note : Le minage est utilisé dans certains systèmes de paiement tels que Bitcoin et Ethereum.

Voir aussi : cybermonnaie, validation de bloc.

Équivalent étranger : mining.

monnaie électronique

Domaine : Finance.

Définition : Monnaie dont des unités de compte sont stockées sur un support électronique.

Voir aussi : cybermonnaie.

Équivalent étranger : –

pair à pair, loc.adj.inv.

Domaine : Télécommunications-Informatique/Internet.

Synonyme : poste à poste, loc.adj.inv.

Définition : Se dit du mode d'utilisation d'un réseau dans lequel chacun des participants connectés dispose des mêmes droits et qui permet un échange direct de services sans recourir à un serveur central ; par extension, se dit d'un tel réseau.

Note : Les échanges de fichiers, le calcul décentralisé et les transactions en cybermonnaie sont des exemples de services couramment assurés grâce à un réseau pair à pair.

Voir aussi : cybermonnaie.

Équivalent étranger : peer-to-peer (P2P, P-to-P).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « poste à poste » publié au *Journal officiel* du 13 mai 2006.

preuve de travail

Domaine : Informatique-Télécommunications/Internet.

Définition : Résultat d'une tâche fortement consommatrice de ressources de calcul, dont l'exactitude est facilement vérifiable par tout participant et atteste que cette tâche a bien été effectuée en consommant les ressources nécessaires.

Note : La preuve de travail est notamment employée pour contribuer à l'établissement de la confiance des utilisateurs en une cybermonnaie, la fraude étant découragée par la difficulté de la validation de bloc.

Voir aussi : chaîne de blocs, cybermonnaie, validation de bloc.

Équivalent étranger : proof of work (PoW).

validation de bloc

Domaine : Informatique-Télécommunications/Internet.

Définition : Opération informatique utilisée pour rendre un bloc infalsifiable et le valider dans une chaîne de blocs.

Note : La validation de bloc peut être attestée par une preuve de travail.

Voir aussi : bloc, chaîne de blocs, cybermonnaie, hachage, minage, preuve de travail.

Équivalent étranger : block validation.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
block chain, blockchain.	Informatique-Télécommunications/Internet.	chaîne de blocs.
block validation.	Informatique-Télécommunications/Internet.	validation de bloc.
cryptocurrency, cyber currency.	Finance-Télécommunications/Internet.	cybermonnaie, n.f.
mining.	Finance-Télécommunications/Internet.	minage, n.m.
peer-to-peer (P2P, P-to-P).	Télécommunications-Informatique/Internet.	pair à pair, loc.adj.inv., poste à poste, loc.adj.inv.
proof of work (PoW).	Informatique-Télécommunications/Internet.	preuve de travail.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
chaîne de blocs.	Informatique-Télécommunications/Internet.	block chain, blockchain.
cybermonnaie, n.f.	Finance-Télécommunications/Internet.	cryptocurrency, cyber currency.
minage, n.m.	Finance-Télécommunications/Internet.	mining.
monnaie électronique.	Finance.	–
pair à pair, loc.adj.inv., poste à poste, loc.adj.inv.	Télécommunications-Informatique/Internet.	peer-to-peer (P2P, P-to-P).
preuve de travail.	Informatique-Télécommunications/Internet.	proof of work (PoW).
validation de bloc.	Informatique-Télécommunications/Internet.	block validation.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la biologie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1715213K

I. – Termes et définitions

absorbobotrophie, n.f.

Domaine : Biologie/Biologie végétale.

Définition : Mode de nutrition des champignons saprophytes qui, après avoir sécrété des enzymes dans leur substrat, peuvent absorber, au travers de leur paroi, les molécules organiques simples ainsi libérées du substrat.

Équivalent étranger : absorbotrophy.

agrésome, n.m.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Agrégat cytoplasmique de protéines mal repliées et accumulées en si grande quantité que le protéasome ne peut plus les hydrolyser.

Voir aussi : protéasome.

Équivalent étranger : aggresome.

calcineurine, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine-phosphatase qui, une fois activée par les ions calcium du cytosol, déphosphoryle certaines phosphoprotéines, notamment des facteurs de transcription ainsi que des protéines membranaires intervenant dans la communication entre neurones, et en régule ainsi l'activité.

Voir aussi : protéine-phosphatase.

Équivalent étranger : calcineurin.

conversion génique

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Modification spontanée ou expérimentale d'un gène par remplacement d'un segment d'ADN par un autre segment provenant d'un gène différent apparenté ou d'un allèle de ce gène.

Note : La conversion génique non allélique est observée chez la levure et les lymphocytes B des oiseaux ; la conversion génique allélique est observée au cours de la méiose, qu'il y ait ou non enjambement.

Voir aussi : enjambement.

Équivalent étranger : gene conversion.

division cellulaire asymétrique

Abréviation : DCA.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire.

Définition : Formation, à l'issue de la mitose, de deux cellules filles de devenir différent.

Note : La division cellulaire d'une cellule souche est un exemple de division cellulaire asymétrique.

Voir aussi : cellule souche.

Équivalent étranger : asymmetric cell division (ACD), asymmetric division.

dynamine, n.f.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine cellulaire qui, en s'enroulant en hélice autour des structures destinées à assurer l'endocytose, permet, par sa torsion, le détachement de ces structures de la membrane plasmique.

Note : À maturité, les vésicules issues de ces structures sont recouvertes de clathrine.

Voir aussi : clathrine, endocytose, endosome.

Équivalent étranger : dynamin.

expressivité, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.

Définition : Capacité d'un gène ou d'un génotype à exprimer différents phénotypes en fonction de son environnement.

Équivalent étranger : expressivity.

famille de protéines

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Ensemble de protéines dont les séquences ont un degré de similarité laissant supposer une origine évolutive commune, des structures tertiaires voisines et des fonctions analogues.

Note : Les protéines sont regroupées dans une même famille lorsque 50 % au moins de leurs séquences sont identiques.

Voir aussi : famille de gènes.

Équivalent étranger : protein family.

gène rapporteur

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Gène qui code une protéine détectable *in situ* et qui, utilisé comme transgène, sert à marquer des cellules dont on veut suivre le devenir, à confirmer l'expression d'un autre transgène ou à évaluer la puissance d'un promoteur.

Voir aussi : promoteur, transgénèse.

Équivalent étranger : reporter gene.

mosaïque génétique

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Structure d'un organisme constitué de cellules ayant des génotypes différents, apparus par mutation au cours du développement de cet organisme.

Voir aussi : mutation.

Équivalent étranger : genetic mosaic.

osmotrophie, n.f.

Domaine : Biologie/Biologie végétale.

Définition : Mode de nutrition des protistes, des métazoaires et des bactéries vivant dans un milieu liquide qui absorbent des nutriments solubles présents dans ce milieu.

Équivalent étranger : –

peptidoglycane, n.m.

Abréviation : PG.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.

Définition : Polymère de la paroi des bactéries, constitué de longues chaînes de dérivés glucidiques reliées par des unités tétrapeptidiques.

Note :

1. Le peptidoglycane assure la résistance mécanique de la paroi et permet des échanges avec le milieu.
2. Les constituants du peptidoglycane stimulent la réaction immunitaire d'un hôte infecté et annulent, par des modifications de leur structure chimique, l'effet de certains antibiotiques.

Équivalent étranger : peptidoglycan (PG).

protéine à fluorescence verte

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine qui, par exposition à un rayonnement ultraviolet proche du visible, émet une fluorescence verte, ce qui permet l'examen de cellules vivantes et l'utilisation de son gène comme gène rapporteur.

Voir aussi : gène rapporteur.

Équivalent étranger : green fluorescent protein (GFP).

protéine-phosphatase, n.f.

Abréviation : PP.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : phosphatase de protéine.

Définition : Enzyme qui déphosphoryle les résidus sérine, thréonine ou tyrosine préalablement phosphorylés, présents dans les protéines.

Voir aussi : calcineurine.

Équivalent étranger : protein phosphatase (PP).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
absorbtrophy.	Biologie/Biologie végétale.	absorbtrophie , n.f.
aggresome.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	agrésome , n.m.
asymmetric cell division (ACD), asymmetric division.	Biologie/Biologie cellulaire.	division cellulaire asymétrique (DCA) .
calceineurin.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	calcineurine , n.f.
dynamin.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	dynamine , n.f.
expressivity.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Géné-tique.	expressivité , n.f.
gene conversion.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	conversion génique .
genetic mosaic.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	mosaïque génétique .
green fluorescent protein (GFP).	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	protéine à fluorescence verte .
peptidoglycan (PG).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	peptidoglycane , n.m. (PG).
protein family.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	famille de protéines .
protein phosphatase (PP).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	protéine-phosphatase , n.f. (PP), phosphatase de protéine .
reporter gene.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	gène rapporteur .

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
absorbtrophie , n.f.	Biologie/Biologie végétale.	absorbtrophy.
agrésome , n.m.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	aggresome.
calcineurine , n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	calceineurin.
conversion génique .	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	gene conversion.
division cellulaire asymétrique (DCA) .	Biologie/Biologie cellulaire.	asymmetric cell division (ACD), asymmetric division.
dynamine , n.f.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	dynamin.
expressivité , n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Géné-tique.	expressivity.
famille de protéines .	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	protein family.
gène rapporteur .	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	reporter gene.
mosaïque génétique .	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	genetic mosaic.
osmotrophie , n.f.	Biologie/Biologie végétale.	–
peptidoglycane , n.m. (PG).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	peptidoglycan (PG).
phosphatase de protéine, protéine-phosphatase , n.f. (PP).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	protein phosphatase (PP).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
protéine à fluorescence verte.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	green fluorescent protein (GFP).
protéine-phosphatase, n.f. (PP), phosphatase de protéine.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	protein phosphatase (PP).
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'agriculture (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1714740K

I. – Termes et définitions

agrotourisme, n.m.

Domaine : Agriculture-Tourisme.

Synonyme : tourisme à la ferme.

Définition : Ensemble des activités touristiques pratiquées dans une exploitation agricole, qui permettent à des personnes de découvrir les métiers de l'agriculture et les modes de vie ruraux et de consommer les produits de la ferme, l'hébergement sur place étant souvent possible.

Note : On trouve aussi le terme « agritourisme ».

Équivalent étranger : agrotourism, farm tourism.

bioenrichissement agronomique

Domaine : Agriculture-Alimentation.

Définition : Amélioration de la richesse nutritionnelle des plantes alimentaires par des pratiques culturelles appropriées.

Note : Le bioenrichissement agronomique permet d'augmenter la teneur des plantes en minéraux, en vitamines ou en provitamines, en acides gras et en acides aminés essentiels, ainsi que leur biodisponibilité.

Équivalent étranger : agronomic biofortification.

compatibilité alimentaire

Domaine : Alimentation-Matériaux.

Définition : Capacité d'un matériau à être mis en contact avec un aliment sans transfert de molécules dommageable à la qualité et à l'innocuité de l'aliment.

Note :

1. La compatibilité alimentaire d'un matériau dépend de ses qualités intrinsèques, de ses conditions d'utilisation, ainsi que de l'aliment qui est à son contact.

2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « alimentarité ».

Voir aussi : innocuité des aliments, test d'alimentarité.

Équivalent étranger : food compatibility.

phytoprotecteur, n.m.

Domaine : Agriculture.

Définition : Substance capable de protéger une plante cultivée contre l'action toxique d'un produit phytopharmaceutique.

Note :

1. Les phytoprotecteurs sont le plus souvent inclus dans les préparations herbicides.

2. Le terme « safeneur » est à proscrire.

Équivalent étranger : herbicide safener, safener.

pic alimentaire

Domaine : Agriculture-Alimentation.

Définition : Maximum atteint par la production alimentaire mondiale, au-delà duquel celle-ci décroîtrait, en raison notamment de la raréfaction des terres disponibles et du manque d'eau.

Voir aussi : sécurité alimentaire, suffisance alimentaire.

Équivalent étranger : peak food.

reprogrammation de moteur

Domaine : Automobile-Agriculture/Matériel agricole et forestier.

Définition : Modification des paramètres de commande d'un moteur thermique, destinée notamment à en augmenter la puissance ou le couple, ou encore à réduire la consommation de carburant et l'émission de polluants.

Note : Les moteurs modernes sont pilotés en temps réel par un ordinateur. La reprogrammation de moteur consiste à modifier le logiciel embarqué ou à insérer des dispositifs électroniques de substitution.

Équivalent étranger : chip tuning, chiptuning.

sécurité biologique

Domaine : Agriculture-Recherche.

Synonyme : biosécurité, n.f.

Définition : Ensemble des mesures et des pratiques qui sont relatives à la gestion des risques biologiques susceptibles de menacer la vie et la santé des personnes, des animaux et des végétaux et de porter atteinte à l'environnement ; par extension, état résultant de ces mesures et de ces pratiques.

Note : Les mesures de sécurité biologique sont mises en œuvre notamment au sein des laboratoires, des élevages et des établissements agroalimentaires.

Voir aussi : sûreté biologique.

Équivalent étranger : biological safety, biosafety.

sûreté biologique

Domaine : Agriculture-Recherche.

Synonyme : biosûreté, n.f.

Définition : Composante de la sécurité biologique qui traite des risques biologiques liés aux négligences ou aux actes de malveillance.

Voir aussi : sécurité biologique.

Équivalent étranger : biological security, biosecurity.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
agronomic biofortification.	Agriculture-Alimentation.	bioenrichissement agronomique.
agrotourism, farm tourism.	Agriculture-Tourisme.	agrotourisme, n.m., tourisme à la ferme.
biological safety, biosafety.	Agriculture-Recherche.	sécurité biologique, biosécurité, n.f.
biological security, biosecurity.	Agriculture-Recherche.	sûreté biologique, biosûreté, n.f.
biosafety, biological safety.	Agriculture-Recherche.	sécurité biologique, biosécurité, n.f.
biosecurity, biological security.	Agriculture-Recherche.	sûreté biologique, biosûreté, n.f.
chip tuning, chiptuning.	Automobile-Agriculture/Matériel agricole et forestier.	reprogrammation de moteur.
farm tourism, agrotourism.	Agriculture-Tourisme.	agrotourisme, n.m., tourisme à la ferme.
food compatibility.	Alimentation-Matériaux.	compatibilité alimentaire.
herbicide safener, safener.	Agriculture.	phytoprotecteur, n.m.
peak food.	Agriculture-Alimentation.	pic alimentaire.
safener, herbicide safener.	Agriculture.	phytoprotecteur, n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
agrotourisme, n.m., tourisme à la ferme.	Agriculture-Tourisme.	agrotourism, farm tourism.
bioenrichissement agronomique.	Agriculture-Alimentation.	agronomic biofortification.
biosécurité, n.f., sécurité biologique.	Agriculture-Recherche.	biological safety, biosafety.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
biosûreté , n.f., sûreté biologique .	Agriculture-Recherche.	biological security, biosecurity.
compatibilité alimentaire .	Alimentation-Matériaux.	food compatibility.
phytoprotecteur , n.m.	Agriculture.	herbicide safener, safener.
pic alimentaire .	Agriculture-Alimentation.	peak food.
reprogrammation de moteur .	Automobile-Agriculture/Matériel agricole et forestier.	chip tuning, chiptuning.
sécurité biologique , biosécurité , n.f.	Agriculture-Recherche.	biological safety, biosafety.
sûreté biologique , biosûreté , n.f.	Agriculture-Recherche.	biological security, biosecurity.
tourisme à la ferme , agrotourisme , n.m.	Agriculture-Tourisme.	agrotourism, farm tourism.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Nouveaux éléments chimiques (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1717175K

I. – Termes et définitions

moscovium, n.m.

Symbole : Mc.

Domaine : Chimie.

Définition : Élément chimique de numéro atomique 115.

Note : De « Moscou ».

Équivalent étranger : moscovium.

nihonium, n.m.

Symbole : Nh.

Domaine : Chimie.

Définition : Élément chimique de numéro atomique 113.

Note : De *Nihon* (« Japon » en japonais).

Équivalent étranger : nihonium.

oganesson, n.m.

Symbole : Og.

Domaine : Chimie.

Définition : Élément chimique de numéro atomique 118.

Note : Du nom du physicien Yuri T. Oganessian.

Équivalent étranger : oganesson.

tennesse, n.m.

Symbole : Ts.

Domaine : Chimie.

Définition : Élément chimique de numéro atomique 117.

Note : De « Tennessee », État des États-Unis.

Équivalent étranger : tennesse.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
moscovium.	Chimie.	moscovium , n.m. (Mc).
nihonium.	Chimie.	nihonium , n.m. (Nh).
oganesson.	Chimie.	oganesson , n.m. (Og).
tennesse.	Chimie.	tennesse , n.m. (Ts).

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
moscovium , n.m. (Mc).	Chimie.	moscovium.
nihonium , n.m. (Nh).	Chimie.	nihonium.
oganesson , n.m. (Og).	Chimie.	oganesson.
tennesse , n.m. (Ts).	Chimie.	tennessine.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la spatiologie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1717510K

I. – Termes et définitions

angle d'incidence

Forme abrégée : incidence, n.f.

Domaine : Aéronautique-Spatiologie.

Définition : Angle formé par l'axe, retenu par convention, d'un aéronef ou d'un véhicule aérospatial et par la projection de son vecteur vitesse par rapport à l'atmosphère ambiante sur un plan de référence passant par cet axe.

Note :

1. Dans le cas d'un véhicule tel qu'un avion, conçu pour créer une portance dans une direction transverse par rapport à son axe, cette direction définit avec cet axe le plan de référence. Dans les autres cas, notamment celui d'un lanceur, le plan de référence est le plan qui contient cet axe et le vecteur vitesse par rapport à l'atmosphère.
2. L'angle d'incidence influe sur la valeur de la portance et, de ce fait, sur les efforts qui s'exercent sur le véhicule.
3. Le terme « angle d'attaque » est déconseillé dans ce sens.

Équivalent étranger : angle of attack (AOA), angle of incidence, incidence.

astronaute, n.

Domaine : Spatiologie/Navigation.

Définition : Personne qui effectue ou a effectué un vol dans l'espace extra-atmosphérique ; par extension, personne formée en vue d'un tel vol.

Note : On trouve aussi les termes « spationaute », « cosmonaute » et « taikonaute », généralement utilisés en fonction de la nationalité des astronautes.

Voir aussi : espace extra-atmosphérique.

Équivalent étranger : astronaut, cosmonaut.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

atterrissage, n.m.

Domaine : Spatiologie/Mécanique du vol.

Définition : Action, pour un engin aérospatial, de se poser sur le sol d'un astre.

Note : Le terme « atterrissage » se référant à la terre ferme, donc au sol, et non à la planète Terre, il doit être utilisé pour tout astre. On trouve aussi les termes « alunissage », dans le cas de la Lune, et « amarsissage », dans le cas de Mars.

Équivalent étranger : landing.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

caloduc, n.m.

Domaine : Énergie-Spatiologie/Thermique.

Définition : Dispositif de transfert de chaleur, hermétique et autonome, dans lequel un fluide caloporteur prélève de la chaleur dans une zone chaude en passant de l'état liquide à l'état gazeux, puis la transporte vers une zone froide où le retour à l'état liquide permet de la restituer.

Note :

1. Le retour du liquide de la zone froide à la zone chaude peut être assuré par capillarité, notamment dans le cas des caloducs spatiaux.
2. Le terme « tube de chaleur » est à proscrire en ce sens.

Équivalent étranger : heat pipe.

charge utile hébergée

Domaine : Spatiologie.

Définition : Charge utile embarquée sur un satellite hôte, dont la mission est indépendante de celle de ce satellite hôte.

Note : La charge utile hébergée bénéficie de l'accès à l'orbite du satellite hôte qui lui fournit en outre les services nécessaires à son fonctionnement.

Voir aussi : charge utile, satellite additionnel.

Équivalent étranger : hosted payload.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « bouche-trou » au *Journal officiel* du 31 décembre 2005.

distorsion gravitationnelle faible

Domaine : Astronomie/Astrophysique-Cosmologie.

Synonyme : cisaillement gravitationnel (langage professionnel).

Définition : Faible déformation apparente d'une galaxie, qui est due aux courbures de son rayonnement provoquées par l'effet de gravitation des masses présentes entre l'observateur et cette galaxie.

Note : Les distorsions gravitationnelles de nombreuses galaxies observées dans une direction donnée constituent un des moyens les plus efficaces de déterminer la répartition de la matière, dont la matière noire, dans l'Univers.

Voir aussi : lentille gravitationnelle, mirage gravitationnel.

Équivalent étranger : cosmic shear.

éjection de masse coronale

Abréviation : EMC.

Domaine : Astronomie-Spatiologie.

Définition : Émission éruptive, à partir de la couronne solaire, d'un nuage de plasma qui progresse en se dilatant dans le milieu interplanétaire.

Note :

1. Les éjections de masse coronale peuvent atteindre la Terre en quelques jours, provoquant des aurores polaires et des orages magnétiques.
2. Les éjections de masse coronale peuvent mettre en danger les astronautes, perturber le fonctionnement des engins spatiaux en orbite et affecter les communications radioélectriques et les réseaux électriques.

Voir aussi : météorologie de l'espace.

Équivalent étranger : coronal mass ejection (CME).

filament solaire

Forme abrégée : filament, n.m.

Domaine : Astronomie.

Définition : Structure de plasma fine et allongée, ancrée dans la photosphère solaire et s'étirant dans la couronne, qui est observée comme une forme sombre sur le disque solaire.

Note : Les filaments solaires et les protubérances solaires correspondent au même phénomène physique, et ne diffèrent que par le fond sur lequel ils sont observés.

Voir aussi : protubérance solaire.

Équivalent étranger : solar filament.

granulation solaire

Domaine : Astronomie.

Définition : Ensemble des granules qui couvrent la surface solaire.

Voir aussi : granule solaire.

Équivalent étranger : solar granulation.

granule solaire, loc.n.m.

Domaine : Astronomie.

Définition : Cellule de convection de la photosphère solaire, qui apparaît sous la forme d'une zone chaude et brillante, entourée d'une bordure plus froide et plus sombre.

Note :

1. Le granule solaire a une dimension moyenne d'un millier de kilomètres et une durée de vie d'une dizaine de minutes.
2. La zone chaude et brillante correspond au sommet de la partie ascendante de la cellule, la bordure froide et sombre au retour descendant.

Voir aussi : granulation solaire.

Équivalent étranger : solar granule.

jet coronal

Domaine : Astronomie.

Définition : Structure fine de plasma issue du Soleil, qui peut subsister pendant une ou plusieurs rotations solaires et qui est observée comme une ligne droite brillante sur le fond du ciel, s'étendant radialement sur plusieurs diamètres solaires.

Équivalent étranger : coronal streamer.

marée solide

Domaine : Astronomie-Sciences de la Terre/Géophysique.

Définition : Déformation élastique d'un corps céleste soumis à l'attraction des astres voisins, qui entraîne la variation de l'altitude du sol de ce corps céleste.

Note : La marée solide d'un corps céleste est due à la différence entre les forces de gravitation qui s'exercent en deux points quelconques de ce corps et varient en fonction de la rotation du corps sur lui-même et de son mouvement par rapport aux astres voisins.

Voir aussi : marée terrestre, verrouillage gravitationnel.

Équivalent étranger : solid tide.

marée terrestre

Domaine : Astronomie-Sciences de la Terre/Géophysique.

Définition : Marée solide de la Terre due, comme les marées océaniques, aux forces de gravitation de la Lune et, dans une moindre mesure, du Soleil.

Note : L'amplitude de la marée terrestre, mesurée par satellite, peut dépasser le mètre.

Voir aussi : marée solide.

Équivalent étranger : Earth tide.

panache polaire

Domaine : Astronomie.

Définition : Structure de plasma issue d'un trou coronal polaire, qui peut subsister pendant une ou plusieurs rotations solaires et qui est observée au voisinage du pôle comme un ensemble de lignes brillantes s'étendant sur quelques dizaines de milliers de kilomètres.

Voir aussi : trou coronal.

Équivalent étranger : polar plume.

penne, n.f.

Domaine : Aéronautique-Spatio-logie.

Définition : Angle que forme la direction de la vitesse d'un aéronef ou d'un véhicule aérospatial avec le plan horizontal local.

Équivalent étranger : glide path, glide slope.

protubérance solaire

Forme abrégée : protubérance, n.f.

Domaine : Astronomie.

Définition : Structure de plasma fine et allongée, ancrée dans la photosphère solaire et s'étirant dans la couronne, qui est observée comme une forme brillante sur le fond du ciel.

Note : Les protubérances solaires et les filaments solaires correspondent au même phénomène physique, et ne diffèrent que par le fond sur lequel ils sont observés.

Voir aussi : filament solaire.

Équivalent étranger : solar prominence.

radiomètre imageur

Domaine : Spatio-logie.

Définition : Appareil qui enregistre le rayonnement électromagnétique d'un objet sous la forme d'une image pour laquelle est connue de façon précise la relation entre l'intensité de chaque pixel et celle du rayonnement émis par la tache élémentaire correspondant à ce pixel.

Note : Un radiomètre imageur est régulièrement étalonné en orbite à partir de références artificielles telles qu'un corps noir ou de références naturelles telles que la Lune, les déserts ou les nuages.

Voir aussi : imageur, radiomètre à balayage, tache élémentaire.

Équivalent étranger : imaging radiometer.

satellite additionnel

Domaine : Spatiologie/Véhicules spatiaux.

Définition : Satellite bénéficiant, pour sa mise en orbite, des capacités d'un lanceur qui ne sont pas utilisées pour la mission principale.

Note : Le satellite additionnel peut bénéficier, entre autres, de la capacité d'emport et du volume sous coiffe du lanceur.

Voir aussi : capacité d'emport, charge utile hébergée, volume sous coiffe.

Équivalent étranger : piggy-back satellite, piggyback satellite.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 31 décembre 2005.

satellite intérimaire

Domaine : Spatiologie/Véhicules spatiaux.

Synonyme : satellite bouche-trou (langage professionnel).

Définition : Satellite qui assure la continuité du service entre la fin d'exploitation, programmée ou accidentelle, d'un satellite et le début d'exploitation de son remplaçant.

Note : Pluriel : satellites bouche-trou.

Équivalent étranger : gap-filler, gapfiller satellite.

science dans l'espace

Domaine : Spatiologie.

Synonyme : science spatiale (langage professionnel).

Définition : Ensemble des expérimentations et des observations scientifiques utilisant des engins spatiaux.

Voir aussi : météorologie spatiale, science de l'espace, spatiologie.

Équivalent étranger : space-based science.

science de l'espace

Domaine : Spatiologie.

Définition : Ensemble des disciplines scientifiques ayant pour objet l'étude de l'espace extra-atmosphérique et des phénomènes qui s'y produisent.

Voir aussi : espace extra-atmosphérique, météorologie de l'espace, science dans l'espace, spatiologie.

Équivalent étranger : space science.

spatiologie, n.f.

Domaine : Spatiologie.

Définition : Ensemble des sciences et des techniques relatives à l'étude, à l'exploration ou à l'exploitation de l'espace extra-atmosphérique.

Note : La spatiologie recouvre notamment la science de l'espace et la science dans l'espace.

Voir aussi : espace extra-atmosphérique, science dans l'espace, science de l'espace.

Équivalent étranger : –

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

syndrome de Kessler

Domaine : Astronomie-Spatiologie.

Définition : Augmentation de plus en plus rapide du nombre de débris spatiaux en orbite terrestre, qui est provoquée par les collisions entre des objets spatiaux engendrant, à un rythme plus élevé que celui de leur élimination naturelle par freinage atmosphérique, de nouveaux débris.

Note :

1. Le freinage atmosphérique fait diminuer l'altitude de l'orbite des objets spatiaux et conduit in fine à leur rentrée dans l'atmosphère.
2. Le syndrome de Kessler pourrait empêcher l'utilisation de certaines orbites, notamment aux altitudes où évoluent les satellites d'observation, comprises entre 700 et 1 100 km.
3. Le syndrome de Kessler doit son nom à l'expert qui a théorisé ce phénomène.

Voir aussi : freinage atmosphérique.

Équivalent étranger : Kessler syndrome.

trou coronal

Domaine : Astronomie.

Définition : Région de la couronne solaire où les lignes de champ magnétique sont ouvertes vers le milieu interplanétaire et dont la densité et la température sont très inférieures à celles du reste de la couronne.

Note : La répartition des trous coronaux à la surface du Soleil évolue durant son cycle d'activité jusqu'à se réduire aux deux trous coronaux polaires en période de minimum d'activité solaire.

Équivalent étranger : coronal hole.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
angle of attack (AOA), angle of incidence, incidence.	Aéronautique-SpatioLOGIE.	angle d'incidence, incidence, n.f.
astronaut, cosmonaut.	SpatioLOGIE/Navigation.	astronaute, n.
coronal hole.	Astronomie.	trou coronal.
coronal mass ejection (CME).	Astronomie-SpatioLOGIE.	éjection de masse coronale (EMC).
coronal streamer.	Astronomie.	jet coronal.
cosmic shear.	Astronomie/Astrophysique-Cosmologie.	distorsion gravitationnelle faible, cisaillement gravitationnel (langage professionnel).
cosmonaut, astronaut.	SpatioLOGIE/Navigation.	astronaute, n.
Earth tide.	Astronomie-Sciences de la Terre/Géophysique.	marée terrestre.
gap-filler, gapfiller satellite.	SpatioLOGIE/Véhicules spatiaux.	satellite intérimaire, satellite bouche-trou (langage professionnel).
glide path, glide slope.	Aéronautique-SpatioLOGIE.	penne, n.f.
heat pipe.	Énergie-SpatioLOGIE/Thermique.	caloduc, n.m.
hosted payload.	SpatioLOGIE.	charge utile hébergée.
imaging radiometer.	SpatioLOGIE.	radiomètre imageur.
incidence, angle of attack (AOA), angle of incidence.	Aéronautique-SpatioLOGIE.	angle d'incidence, incidence, n.f.
Kessler syndrome.	Astronomie-SpatioLOGIE.	syndrome de Kessler.
landing.	SpatioLOGIE/Mécanique du vol.	atterrissage, n.m.
piggy-back satellite, piggyback satellite.	SpatioLOGIE/Véhicules spatiaux.	satellite additionnel.
polar plume.	Astronomie.	panache polaire.
solar filament.	Astronomie.	filament solaire, filament, n.m.
solar granulation.	Astronomie.	granulation solaire.
solar granule.	Astronomie.	granule solaire, loc.n.m.
solar prominence.	Astronomie.	protubérance solaire, protubérance, n.f.
solid tide.	Astronomie-Sciences de la Terre/Géophysique.	marée solide.
space-based science.	SpatioLOGIE.	science dans l'espace, science spatiale (langage professionnel).
space science.	SpatioLOGIE.	science de l'espace.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
angle d'incidence, incidence, n.f.	Aéronautique-SpatioLOGIE.	angle of attack (AOA), angle of incidence, incidence.
astronaute, n.	SpatioLOGIE/Navigation.	astronaut, cosmonaut.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
atterrissage , n.m.	SpatioLOGIE/Mécanique du vol.	landing.
caloduc , n.m.	Énergie-SpatioLOGIE/Thermique.	heat pipe.
charge utile hébergée .	SpatioLOGIE.	hosted payload.
distorsion gravitationnelle faible, cisaillement gravitationnel (langage professionnel).	Astronomie/Astrophysique-Cosmologie.	cosmic shear.
éjection de masse coronale (EMC) .	Astronomie-SpatioLOGIE.	coronal mass ejection (CME).
filament solaire, filament , n.m.	Astronomie.	solar filament.
granulation solaire .	Astronomie.	solar granulation.
granule solaire , loc.n.m.	Astronomie.	solar granule.
incidence , n.f., angle d'incidence .	Aéronautique-SpatioLOGIE.	angle of attack (AOA), angle of incidence, incidence.
jet coronal .	Astronomie.	coronal streamer.
marée solide .	Astronomie-Sciences de la Terre/Géophysique.	solid tide.
marée terrestre .	Astronomie-Sciences de la Terre/Géophysique.	Earth tide.
panache polaire .	Astronomie.	polar plume.
penne , n.f.	Aéronautique-SpatioLOGIE.	glide path, glide slope.
protubérance solaire, protubérance , n.f.	Astronomie.	solar prominence.
radiomètre imageur .	SpatioLOGIE.	imaging radiometer.
satellite additionnel .	SpatioLOGIE/Véhicules spatiaux.	piggy-back satellite, piggyback satellite.
satellite intérimaire, satellite bouche-trou (langage professionnel).	SpatioLOGIE/Véhicules spatiaux.	gap-filler, gapfiller satellite.
science dans l'espace, science spatiale (langage professionnel).	SpatioLOGIE.	space-based science.
science de l'espace .	SpatioLOGIE.	space science.
science spatiale (langage professionnel), science dans l'espace .	SpatioLOGIE.	space-based science.
spatioLOGIE , n.f.	SpatioLOGIE.	-
syndrome de Kessler .	Astronomie-SpatioLOGIE.	Kessler syndrome.
trou coronal .	Astronomie.	coronal hole.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la chimie et des matériaux (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1717620K

I. – Termes et définitions

azophile, adj.

Domaine : Chimie.

Définition : Se dit d'un composé présentant une affinité pour un atome d'azote.

Note : Certains composés du bore, particulièrement azophiles, sont utilisés en synthèse organique.

Voir aussi : carbophile, oxophile.

Équivalent étranger : azaphilic, azophilic.

carbomère, n.m.

Domaine : Chimie.

Définition : Structure moléculaire dérivée d'une structure moléculaire mère par insertion d'un même nombre d'unités dicarbone dans chacune des liaisons de cette structure.

Note :

1. On parle de « carbomère partiel » si l'insertion est limitée à un seul type de liaisons, par exemple les liaisons carbone-carbone ou les liaisons endocycliques.

2. Le terme « carbomère » est également utilisé comme adjectif. Ainsi, on dit que l'éthyne est la molécule carbomère du dihydrogène.

Équivalent étranger : carbomer.

carbophile, adj.

Domaine : Chimie.

Définition : Se dit d'un composé présentant une affinité pour un atome de carbone insaturé, en particulier dans un alcyne.

Note : Certains composés carbophiles de l'or et du cuivre sont utilisés en synthèse organique.

Voir aussi : azophile, oxophile.

Équivalent étranger : carbophile (All.), carbophilic.

dôme, n.m.

Domaine : Matériaux.

Définition : Dépôt, sur un support imprimé, d'une couche de résine transparente qui forme en se solidifiant une surface bombée, créant ainsi un effet de relief.

Équivalent étranger : doming.

fabrication additive

Abréviation : FA.

Domaine : Matériaux.

Synonyme : fabrication par addition.

Définition : Méthode de fabrication d'un objet consistant à superposer des couches de matière à partir des données d'un modèle numérique tridimensionnel.

Note :

1. L'impression tridimensionnelle, le frittage par laser et la fusion sur lit de poudre sont des exemples de procédés de fabrication additive.

2. La fabrication additive est souvent utilisée pour le prototypage rapide de certains objets.

Voir aussi : frittage par laser, fusion sur lit de poudre, impression tridimensionnelle.

Équivalent étranger : additive manufacturing (AM).

frittage par laser

Abréviation : FL.

Forme abrégée : frittage laser.

Domaine : Matériaux.

Définition : Fusion sur lit de poudre partielle dans laquelle l'énergie thermique est fournie par un ou plusieurs faisceaux laser.

Voir aussi : fabrication additive, fusion sur lit de poudre.

Équivalent étranger : laser sintering, selective laser sintering (SLS).

fusion sur lit de poudre

Domaine : Matériaux.

Définition : Procédé de fabrication additive dans lequel l'objet est obtenu par la fusion sélective de certaines zones d'un lit de poudre.

Note : L'énergie thermique nécessaire à la fusion sur lit de poudre est notamment fournie par un faisceau laser ou un faisceau d'électrons.

Voir aussi : fabrication additive, frittage par laser.

Équivalent étranger : powder bed fusion.

impression tridimensionnelle

Forme abrégée : impression 3D.

Domaine : Matériaux.

Définition : Procédé de fabrication additive consistant à déposer ou à projeter un matériau au moyen d'un dispositif pouvant se déplacer dans les trois dimensions.

Voir aussi : fabrication additive.

Équivalent étranger : 3D printing, three-dimensional printing.

intrication quantique

Domaine : Physique.

Synonyme : enchevêtrement quantique.

Définition : Phénomène, observé en physique quantique, dans lequel l'état d'un système de plusieurs particules séparées spatialement ne peut être décrit que globalement en raison de l'existence de corrélations entre les propriétés physiques internes de chacune de ces particules.

Équivalent étranger : quantum entanglement.

isolation hydrique

Domaine : Matériaux-Habitat et construction.

Définition : Ensemble des dispositions prises en vue de protéger un bâtiment contre les infiltrations d'eau et la condensation de vapeur d'eau ; par extension, résultat de ces dispositions.

Voir aussi : isolation thermique.

Équivalent étranger : water insulation.

jonction triple

Domaine : Matériaux.

Définition : Ligne commune à trois cristaux contigus dans un polycristal.

Voir aussi : joint de grains, polycristal.

Équivalent étranger : –

monocristal, n.m.

Domaine : Matériaux.

Définition : Solide constitué d'un unique cristal, formé à partir d'un seul germe.

Voir aussi : polycristal.

Équivalent étranger : single crystal.

nœud de réticulation

Domaine : Chimie-Matériaux/Polymères.

Définition : Point de jonction de chaînes macromoléculaires dans un polymère réticulé.

Voir aussi : chaîne, macromolécule, réticulation.

Équivalent étranger : crosslink, cross-linking point.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 1^{er} mars 2002.

oxophile, adj.

Domaine : Chimie.

Définition : Se dit d'un composé présentant une affinité pour un atome d'oxygène.

Note : Certains composés du phosphore, du silicium et du bore, particulièrement oxophiles, sont utilisés en synthèse organique.

Voir aussi : azophile, carbophile.

Équivalent étranger : oxophile, oxophilic.

polycristal, n.m.

Domaine : Matériaux.

Définition : Solide constitué d'un ensemble de cristaux de taille, de forme et d'orientation variées, séparés par des joints de grains.

Note : Les matériaux cristallins, à l'état naturel ou élaborés industriellement, sont en majorité des polycristaux.

Voir aussi : joint de grains, monocristal.

Équivalent étranger : polycrystal.

thiocarbonyle, n.m.

Domaine : Chimie.

Définition : Groupe fonctionnel comportant un atome de carbone doublement lié à un atome de soufre.

Équivalent étranger : thiocarbonyl.

thionation, n.f.

Domaine : Chimie.

Définition : Conversion d'un groupe fonctionnel carbonyle en groupe thiocarbonyle.

Voir aussi : thiocarbonyle.

Équivalent étranger : thionation.

vitrimère, n.m.

Domaine : Chimie-Matériaux/Polymères.

Définition : Polymère réticulé qui, à froid, présente les caractéristiques d'un polymère thermodurcissable mais qui, à chaud, peut être mis en forme comme un polymère thermoplastique grâce une redistribution des nœuds de réticulation, ce qui lui confère un comportement analogue à celui du verre.

Note : Les vitrimères font partie des polymères qui ont la propriété de se ressouder au niveau moléculaire après déchirure.

Voir aussi : nœud de réticulation, réticulation.

Équivalent étranger : vitrimer.

vitrisoudage, n.m.

Domaine : Chimie-Matériaux/Verre et céramique.

Définition : Procédé verrier consistant à souder, par un traitement thermique approprié, une ou plusieurs feuilles de verre superposées à un substrat de verre, le plus souvent afin d'obtenir un produit décoratif.

Note : Le vitrisoudage nécessite l'utilisation de verres ayant des coefficients de dilatation très proches.

Équivalent étranger : fusing.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
3D printing, three-dimensional printing.	Matériaux.	impression tridimensionnelle, impression 3D.
additive manufacturing (AM).	Matériaux.	fabrication additive (FA), fabrication par addition.
azaphilic, azophilic.	Chimie.	azophile, adj.
carbomer.	Chimie.	carbomère, n.m.
carbophile (All.), carbophilic.	Chimie.	carbophile, adj.
crosslink, cross-linking point.	Chimie-Matériaux/Polymères.	nœud de réticulation.
doming.	Matériaux.	dômage, n.m.
fusing.	Chimie-Matériaux/Verre et céramique.	vitrisoudage, n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
laser sintering, selective laser sintering (SLS).	Matériaux.	frittage par laser (FL), frittage laser.
oxophile, oxophilic.	Chimie.	oxophile, adj.
polycrystal.	Matériaux.	polycristal, n.m.
powder bed fusion.	Matériaux.	fusion sur lit de poudre
quantum entanglement.	Physique.	intrication quantique, enchevêtrement quantique.
selective laser sintering (SLS), laser sintering.	Matériaux.	frittage par laser (FL), frittage laser.
single crystal.	Matériaux.	monocristal, n.m.
thiocarbonyl.	Chimie.	thiocarbone, n.m.
thionation.	Chimie.	thionation, n.f.
three-dimensional printing, 3D printing.	Matériaux.	impression tridimensionnelle, impression 3D.
vitrimér.	Chimie-Matériaux/Polymères.	vitrimère, n.m.
water insulation.	Matériaux-Habitat et construction.	isolation hydrique.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
azophile, adj.	Chimie.	azaphilic, azophilic.
carbomère, n.m.	Chimie.	carbomer.
carbophile, adj.	Chimie.	carbophile (All.), carbophilic.
dômage, n.m.	Matériaux.	doming.
enchevêtrement quantique, intrication quantique.	Physique.	quantum entanglement.
fabrication additive (FA), fabrication par addition.	Matériaux.	additive manufacturing (AM).
frittage par laser (FL), frittage laser.	Matériaux.	laser sintering, selective laser sintering (SLS).
fusion sur lit de poudre.	Matériaux.	powder bed fusion.
impression tridimensionnelle, impression 3D.	Matériaux.	3D printing, three-dimensional printing.
intrication quantique, enchevêtrement quantique.	Physique.	quantum entanglement.
isolation hydrique.	Matériaux-Habitat et construction.	water insulation.
jonction triple.	Matériaux.	-
monocristal, n.m.	Matériaux.	single crystal.
nœud de réticulation.	Chimie-Matériaux/Polymères.	crosslink, cross-linking point.
oxophile, adj.	Chimie.	oxophile, oxophilic.
polycristal, n.m.	Matériaux.	polycrystal.
thiocarbone, n.m.	Chimie.	thiocarbonyl.
thionation, n.f.	Chimie.	thionation.
vitrimère, n.m.	Chimie-Matériaux/Polymères.	vitrimér.
vitrisoudage, n.m.	Chimie-Matériaux/Verre et céramique.	fusing.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'aménagement et de l'urbanisme – des transports et de la mobilité (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1718405K

I. – Termes et définitions

cyclabilité, n.f.

Domaine : Aménagement et urbanisme-Transports et mobilité.

Définition : Qualité d'une voie ou d'un ensemble de voies aménagés pour faciliter et sécuriser les déplacements à vélo.

Équivalent étranger : cyclability.

enregistreur de données de vol

Abréviation : EDV.

Domaine : Aéronautique-Transports et mobilité/Transport aérien.

Définition : Appareil embarqué à bord d'un aéronef, qui enregistre les données essentielles du vol, telles que la trajectoire, la vitesse et les paramètres du moteur.

Note : L'enregistreur de données de vol est un enregistreur de vol.

Voir aussi : enregistreur de vol, enregistreur phonique.

Équivalent étranger : flight data recorder (FDR).

enregistreur de vol

Domaine : Aéronautique-Transports et mobilité/Transport aérien.

Définition : Appareil embarqué à bord d'un aéronef, qui enregistre automatiquement des éléments sonores ou des paramètres du vol.

Note :

1. Les données recueillies par les enregistreurs de vol sont utilisées pour l'analyse des accidents et des incidents.
2. L'enregistreur de données de vol et l'enregistreur phonique sont des enregistreurs de vol.
3. On trouve aussi le terme « boîte noire ».

Voir aussi : enregistreur de données de vol, enregistreur phonique.

Équivalent étranger : flight recorder.

Attention : Cette publication annule et remplace celles des termes « enregistreur de vol » et « enregistreur d'accident » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

enregistreur phonique

Abréviation : EP.

Domaine : Aéronautique-Transports et mobilité/Transport aérien.

Définition : Appareil embarqué à bord d'un aéronef, qui enregistre les conversations et le bruit ambiant dans le poste de pilotage.

Note : L'enregistreur phonique est un enregistreur de vol.

Voir aussi : enregistreur de données de vol, enregistreur de vol.

Équivalent étranger : cockpit voice recorder (CVR).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 16 janvier 2015.

géométrage, n.m.

Domaine : Aménagement et urbanisme.

Définition : Ensemble des opérations, telles que l'arpentage, le bornage et le cadastrage, qui sont effectuées par un géomètre.

Équivalent étranger : surveying.

mixité fonctionnelle

Domaine : Aménagement et urbanisme.

Synonyme : multifonctionnalité, n.f.

Définition : Caractéristique d'un ensemble urbain, tels un quartier, une commune ou un ensemble de communes, qui allie des fonctions diversifiées, notamment résidentielles, commerciales, culturelles, administratives, industrielles.

Voir aussi : monofonctionnalité.

Équivalent étranger : mixed-use development.

monofonctionnalité, n.f.

Domaine : Aménagement et urbanisme.

Définition : Spécialisation d'usage d'un ensemble urbain.

Voir aussi : mixité fonctionnelle.

Équivalent étranger : –

soufflante, n.f.

Domaine : Aéronautique.

Définition : Roue de compresseur à basse pression d'un réacteur à double flux, généralement utilisée comme premier étage de compression et entraînée par une turbine.

Note : Une soufflante permet d'améliorer les performances du moteur d'un aéronef.

Voir aussi : réacteur à double flux, soufflante carénée, soufflante non carénée.

Équivalent étranger : fan.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

soufflante carénée

Domaine : Aéronautique.

Synonyme : soufflante canalisée.

Définition : Soufflante placée à l'intérieur du carénage annulaire du moteur d'un aéronef ; par extension, moteur comportant une soufflante de ce type.

Voir aussi : soufflante, soufflante non carénée.

Équivalent étranger : ducted fan, ducted fan engine.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « soufflante canalisée » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

soufflante non carénée

Domaine : Aéronautique.

Définition : Soufflante placée à l'extérieur du carénage du moteur d'un aéronef ; par extension, moteur comportant une soufflante de ce type.

Note : L'absence de carénage de la soufflante permet d'améliorer les performances du moteur d'un aéronef.

Voir aussi : soufflante, soufflante carénée.

Équivalent étranger : open rotor, propfan, UDF engine, unducted fan engine.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
cockpit voice recorder (CVR).	Aéronautique-Transports et mobilité/Transport aérien.	enregistreur phonique (EP).
cyclability.	Aménagement et urbanisme-Transports et mobilité.	cyclabilité, n.f.
ducted fan, ducted fan engine.	Aéronautique.	soufflante carénée, soufflante canalisée.
fan.	Aéronautique.	soufflante, n.f.
flight data recorder (FDR).	Aéronautique-Transports et mobilité/Transport aérien.	enregistreur de données de vol (EDV).
flight recorder.	Aéronautique-Transports et mobilité/Transport aérien.	enregistreur de vol.
mixed-use development.	Aménagement et urbanisme.	mixité fonctionnelle, multifonctionnalité, n.f.
open rotor, propfan, UDF engine, unducted fan engine.	Aéronautique.	soufflante non carénée.
surveying.	Aménagement et urbanisme.	géométrage, n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
UDF engine, open rotor, propfan, unducted fan engine.	Aéronautique.	soufflante non carénée.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
cyclabilité , n.f.	Aménagement et urbanisme-Transports et mobilité.	cyclability.
enregistreur de données de vol (EDV) .	Aéronautique-Transports et mobilité/Transport aérien.	flight data recorder (FDR).
enregistreur de vol .	Aéronautique-Transports et mobilité/Transport aérien.	flight recorder.
enregistreur phonique (EP) .	Aéronautique-Transports et mobilité/Transport aérien.	cockpit voice recorder (CVR).
géométrage , n.m.	Aménagement et urbanisme.	surveying.
mixité fonctionnelle, multifonctionnalité , n.f.	Aménagement et urbanisme.	mixed-use development.
monofonctionnalité , n.f.	Aménagement et urbanisme.	–
multifonctionnalité , n.f., mixité fonctionnelle .	Aménagement et urbanisme.	mixed-use development.
soufflante , n.f.	Aéronautique.	fan.
soufflante carénée, soufflante canalisée .	Aéronautique.	ducted fan, ducted fan engine.
soufflante non carénée .	Aéronautique.	open rotor, propfan, UDF engine, unducted fan engine.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la défense : cyberdéfense (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1724864K

I. – Termes et définitions

cyberattaque, n.f.

Domaine : INFORMATIQUE-DÉFENSE.

Définition : Ensemble coordonné d'actions menées dans le cyberspace qui visent des informations ou les systèmes qui les traitent, en portant atteinte à leur disponibilité, à leur intégrité ou à leur confidentialité.

Note : Une cyberattaque peut être ponctuelle ou s'inscrire dans la durée.

Voir aussi : cyberattaque persistante, cyberspace, cyberprotection.

Équivalent étranger : cyber attack, cyberattack.

cyberattaque persistante

Abréviation : CP.

Domaine : INFORMATIQUE-DÉFENSE.

Définition : Cyberattaque qui met en œuvre des moyens humains et techniques importants pour infiltrer durablement les systèmes d'information vitaux d'une organisation.

Note : Une cyberattaque persistante recourt à des techniques furtives qui s'adaptent graduellement aux actions de cyberprotection qu'elle suscite.

Voir aussi : cyberattaque, cyberprotection.

Équivalent étranger : advanced persistent threat (APT).

cyberdéfense, n.f.

Domaine : INFORMATIQUE-DÉFENSE/Opérations.

Définition : Ensemble des moyens mis en place par un État pour défendre dans le cyberspace les systèmes d'information jugés d'importance vitale, qui contribuent à assurer la cybersécurité.

Note : La cyberdéfense met notamment en œuvre la lutte informatique défensive et la lutte informatique offensive.

Voir aussi : cyberdéfense militaire, cyberspace, cyberprotection, cybersécurité, lutte informatique défensive, lutte informatique offensive.

Équivalent étranger : cyber defence, cyberdefence.

cyberdéfense militaire

Domaine : DÉFENSE/Opérations.

Définition : Ensemble coordonné d'actions défensives et offensives menées dans le cyberspace lors de la planification, de la préparation ou de la conduite d'opérations militaires.

Note : La cyberdéfense militaire s'appuie sur des opérations dans le cyberspace ainsi que sur des actions de renforcement de la cyberrésilience.

Voir aussi : cyberdéfense, cyberspace, cyberprotection, cyberrésilience, cybersécurité.

Équivalent étranger : military cyber defence, military cyberdefence.

cyberspace, n.m.

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE.

Définition : Espace constitué par les infrastructures interconnectées relevant des technologies de l'information, notamment l'internet, et par les données qui y sont traitées.

Note :

1. Le cyberspace inclut les opérateurs de services en ligne.

2. On trouve aussi le terme « cybermonde », parfois utilisé dans ce sens.

Équivalent étranger : cyberspace.

cyberprotection, n.f.

Domaine : INFORMATIQUE-DÉFENSE/Opérations.

Définition : Ensemble des moyens, techniques ou juridiques, qui contribuent à assurer la cybersécurité.

Note : La cyberprotection s'appuie notamment sur des mesures prises pour préserver la sécurité des systèmes d'information.

Voir aussi : cyberdéfense, cybersécurité.

Équivalent étranger : cyber protection, cyberprotection.

cyberrenseignement, n.m.

Domaine : INFORMATIQUE-DÉFENSE.

Définition : Ensemble d'actions menées dans le cyberspace consistant à infiltrer les systèmes informatiques d'une organisation et à s'emparer de données pour exploiter, à des fins opérationnelles, les renseignements ainsi recueillis.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « exploitation informatique (EI) ».

Voir aussi : cyberspace, opérations dans le cyberspace.

Équivalent étranger : computer network exploitation (CNE).

cyberrésilience, n.f.

Domaine : INFORMATIQUE-DÉFENSE.

Définition : Capacité d'un système d'information à résister aux cyberattaques et aux pannes accidentelles, puis à revenir à un état de fonctionnement et de sécurité satisfaisant.

Voir aussi : cyberattaque, cyberspace.

Équivalent étranger : cyber resilience, cyberresilience.

cybersécurité, n.f.

Domaine : INFORMATIQUE-DÉFENSE.

Définition : État d'un système d'information qui résiste aux cyberattaques et aux pannes accidentelles survenant dans le cyberspace.

Note : La cybersécurité est assurée par la cyberprotection ainsi que, dans le cas d'un État, par la cyberdéfense.

Voir aussi : cyberdéfense, cyberdéfense militaire, cyberspace, cyberprotection.

Équivalent étranger : cyber security, cybersecurity.

lutte informatique défensive

Abréviation : LID.

Domaine : INFORMATIQUE-DÉFENSE.

Définition : Ensemble coordonné d'actions menées par un État, qui consistent à détecter, à analyser et à prévenir des cyberattaques, et à y réagir le cas échéant.

Voir aussi : cyberattaque, lutte informatique offensive, opérations dans le cyberspace.

Équivalent étranger : computer network defence (CND).

lutte informatique offensive

Abréviation : LIO.

Domaine : INFORMATIQUE-DÉFENSE.

Définition : Ensemble coordonné d'actions menées dans le cyberspace par un État contre des systèmes d'information ou de données pour les perturber, les modifier, les dégrader ou les détruire.

Voir aussi : cyberspace, lutte informatique défensive, opérations dans le cyberspace.

Équivalent étranger : computer network attacks (CNA).

opérateur d'importance vitale

Abréviation : OIV.

Domaine : DÉFENSE/Opérations.

Définition : Personne morale publique ou privée qui gère ou utilise des établissements ou des ouvrages dont la destruction ou même l'indisponibilité obéneraient gravement le potentiel militaire, la force économique, la sécurité, voire la capacité de survie d'un État, ou mettraient en danger sa population.

Équivalent étranger : –

opérations dans le cyberspace

Domaine : DÉFENSE/Opérations.

Définition : Actions relatives à la lutte informatique défensive, à la lutte informatique offensive et au cyberrenseignement.

Note : Les opérations dans le cyberspace constituent l'une des composantes de la cyberdéfense militaire.

Voir aussi : cyberdéfense militaire, cyberrenseignement, lutte informatique défensive, lutte informatique offensive.

Équivalent étranger : computer network operations (CNO).

renseignement intéressant la cyberdéfense militaire

Abréviation : RICM.

Domaine : DÉFENSE/Opérations.

Définition : Renseignement qui apporte à la chaîne de commandement opérationnel de la cyberdéfense militaire les informations dont la connaissance est nécessaire pour conduire des opérations dans le cyberspace.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « renseignement d'intérêt cyber (RIC) ».

Voir aussi : cyberdéfense militaire, cyberspace, cyberrenseignement.

Équivalent étranger : –

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
advanced persistent threat (APT).	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	cyberattaque persistante (CP).
computer network attacks (CNA).	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	lutte informatique offensive (LIO).
computer network defence (CND).	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	lutte informatique défensive (LID).
computer network exploitation (CNE).	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	cyberrenseignement, n.m.
computer network operations (CNO).	DÉFENSE/Opérations.	opérations dans le cyberspace.
cyber attack, cyberattack.	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	cyberattaque, n.f.
cyber defence, cyberdefence.	INFORMATIQUE-DÉFENSE/Opérations.	cyberdéfense, n.f.
cyberspace.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE.	cyberspace, n.m.
cyber protection, cyberprotection.	INFORMATIQUE-DÉFENSE/Opérations.	cyberprotection, n.f.
cyber resilience, cyberresilience.	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	cyberrésilience, n.f.
cyber security, cybersecurity.	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	cybersécurité, n.f.
military cyber defence, military cyberdefence.	DÉFENSE/Opérations.	cyberdéfense militaire.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
cyberattaque, n.f.	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	cyber attack, cyberattack.
cyberattaque persistante (CP).	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	advanced persistent threat (APT).
cyberdéfense, n.f.	INFORMATIQUE-DÉFENSE/Opérations.	cyber defence, cyberdefence.
cyberdéfense militaire.	DÉFENSE/Opérations.	military cyber defence, military cyberdefence.
cyberspace, n.m.	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE.	cyberspace.
cyberprotection, n.f.	INFORMATIQUE-DÉFENSE/Opérations.	cyber protection, cyberprotection.
cyberrenseignement, n.m.	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	computer network exploitation (CNE).
cyberrésilience, n.f.	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	cyber resilience, cyberresilience.
cybersécurité, n.f.	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	cyber security, cybersecurity.
lutte informatique défensive (LID).	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	computer network defence (CND).
lutte informatique offensive (LIO).	INFORMATIQUE-DÉFENSE.	computer network attacks (CNA).
opérateur d'importance vitale (OIV).	DÉFENSE/Opérations.	–

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
opérations dans le cyberspace.	DÉFENSE/Opérations.	computer network operations (CNO).
renseignement intéressant la cyberdéfense militaire (RICM).	DÉFENSE/Opérations.	-
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'économie et des finances (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1725075K

I. – Termes et définitions

antétransaction, n.f.

Domaine : Finance.

Définition : Transmission d'un ordre d'achat ou de vente d'un actif par un opérateur qui dispose d'une information privilégiée susceptible d'influencer le prix de marché de cet actif.

Note : L'antétransaction est jugée contraire à l'éthique professionnelle et est passible de sanction.

Équivalent étranger : front running.

branche d'un contrat d'échange

Forme abrégée : branche, n.f.

Domaine : Finance.

Synonyme : jambe d'un contrat d'échange (langage professionnel), jambe, n.f. (langage professionnel).

Définition : Chacune des deux séries de flux, l'une versée, l'autre reçue, dans un contrat d'échange.

Note : Les flux composant chaque branche peuvent correspondre au rendement d'une action, au prix d'une matière première, ou encore à un taux d'intérêt.

Voir aussi : contrat d'échange.

Équivalent étranger : swap leg.

cadrage prospectif

Domaine : Finance.

Définition : Stratégie de communication d'une banque centrale consistant à fournir aux agents économiques des indications sur les orientations futures de la politique monétaire afin de réduire la volatilité de leurs anticipations.

Note : Le cadrage prospectif précise notamment la trajectoire à moyen terme des taux d'intérêt directeurs, la réduction de l'incertitude sur ces variables étant considérée comme un facteur favorable à la consommation et à l'investissement.

Équivalent étranger : forward guidance.

clause-relais, n.f.

Domaine : Assurance.

Définition : Modalité incluse dans un contrat, qui prévoit l'application d'un ou de plusieurs autres contrats d'assurance en complément de ce premier contrat dès lors que la couverture de celui-ci a été épuisée.

Équivalent étranger : drop down, drop down clause.

contrat d'assurance titrisé

Abréviation : CAT.

Domaine : Assurance-Finance.

Définition : Titre émis par une structure de titrisation et adossé à un portefeuille de contrats d'assurance.

Note : Lorsque le contrat d'assurance titrisé couvre des risques naturels extrêmes, on parle d'« obligation-catastrophe ».

Voir aussi : obligation-catastrophe, structure de titrisation.

Équivalent étranger : insurance linked securities (ILS).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « titre-risque » au *Journal officiel* du 19 novembre 2008.

contrat d'échange

Forme développée : contrat financier d'échange.

Domaine : Finance.

Définition : Contrat financier par lequel deux parties s'engagent, pour une période déterminée, à échanger régulièrement deux flux, tels que le rendement d'une action contre un taux d'intérêt, ou tels qu'un taux d'intérêt dans une devise donnée contre un taux d'intérêt dans une autre devise.

Voir aussi : branche d'un contrat d'échange, contrat d'échange de taux d'intérêt variables, contrat d'échange sur actions, échange financier.

Équivalent étranger : swap.

contrat d'échange de taux d'intérêt variables

Forme abrégée : échange de taux d'intérêt variables.

Domaine : Finance.

Définition : Contrat d'échange par lequel les parties s'engagent à échanger des taux d'intérêt variables indexés sur deux références différentes.

Note : Les références peuvent se distinguer par la durée des taux d'intérêt ou encore par la devise et la nature de l'émetteur (entreprise, banque, Trésor, etc.).

Voir aussi : contrat d'échange, échange de taux d'intérêt.

Équivalent étranger : basis swap.

contrat d'échange sur actions

Domaine : Finance.

Définition : Contrat d'échange par lequel les parties s'engagent à échanger un taux d'intérêt contre le rendement d'une action.

Note :

1. Le contrat d'échange sur actions permet à un investisseur d'obtenir le rendement d'un panier d'actions sans détenir ces actions elles-mêmes.
2. Dans certains cas, les parties échangent les rendements de deux actions différentes.

Voir aussi : contrat d'échange, échange de taux d'intérêt.

Équivalent étranger : equity swap.

cours de change à terme

Domaine : Finance.

Définition : Cours auquel deux parties s'engagent à échanger, à une date future, deux monnaies entre elles.

Note : La fixation d'un cours de change à terme permet aux agents économiques de se protéger contre l'évolution défavorable du cours d'une monnaie étrangère, par exemple une hausse s'ils sont importateurs ou une baisse s'ils sont exportateurs.

Voir aussi : échange à terme, taux d'intérêt à terme.

Équivalent étranger : forward exchange rate, forward rate.

criblage, n.m.

Domaine : Économie générale-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Analyse d'un secteur d'activité effectuée selon des critères choisis, en vue de sélectionner certaines entreprises.

Équivalent étranger : screening.

économie sociale et solidaire

Abréviation : ESS.

Domaine : Économie générale.

Définition : Ensemble d'activités de production, de distribution ou de consommation de biens et de services dont les règles de gestion entendent concilier intérêts individuels et intérêt collectif.

Note :

1. Les activités de l'économie sociale et solidaire s'exercent généralement dans le cadre d'une coopérative, d'une mutuelle, d'une association ou d'une fondation.
2. La plupart du temps, l'économie sociale et solidaire est à visée sociale ou environnementale, sans recherche du profit comme une fin en soi.

Équivalent étranger : social and solidarity economy, solidarity economy.

externalité, n.f.

Domaine : Économie générale.

Définition : Effet positif ou négatif de l'activité d'une organisation ou d'une personne sur l'environnement humain, naturel ou économique.

Note :

1. Une même activité peut produire à la fois des externalités positives et négatives. Par exemple, une activité industrielle peut favoriser l'emploi tout en polluant l'atmosphère.
2. On peut décourager la production d'externalités négatives, notamment par la taxation des activités qui sont à l'origine de celles-ci ou par la création d'un marché de droits.

Voir aussi : écotaxe, quota d'émission de gaz à effet de serre.

Équivalent étranger : externality.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « effet externe » au *Journal officiel* du 26 octobre 2006.

financement participatif par prêt

Domaine : Finance.

Définition : Financement participatif d'un projet par lequel plusieurs particuliers octroient un prêt à un particulier ou à une entreprise.

Note : On trouve aussi l'expression « prêt participatif », qui est déconseillée dans ce sens.

Voir aussi : financement participatif, prêt participatif.

Équivalent étranger : crowdlending.

finance parallèle

Domaine : Finance.

Définition : Ensemble des activités habituellement exercées par un établissement de crédit ou une société de financement, qui sont assurées par un établissement non soumis à la réglementation bancaire.

Note : La finance parallèle couvre principalement la titrisation, le financement participatif et les opérations de prêt-emprunt de titres.

Voir aussi : financement participatif, titrisation.

Équivalent étranger : shadow banking.

garantie subséquente

Domaine : Assurance.

Définition : Garantie portant sur des sinistres survenus après le terme d'un contrat d'assurance, mais couverts par celui-ci en raison de dispositions légales ou contractuelles particulières.

Équivalent étranger : tail coverage.

impatrié, -e, n.

Domaine : Économie générale/Fiscalité.

Définition : Personne venant dans un pays ou dans un territoire donné pour y mettre en œuvre des compétences recherchées par les acteurs économiques locaux.

Note :

1. L'impatrié peut être, par exemple, un salarié détaché dans le cadre d'une mobilité au sein d'un groupe, qui conserve un lien avec l'entreprise dans laquelle il exerçait précédemment son activité.
2. À la différence du travailleur immigré, l'impatrié peut avoir la nationalité du pays dans lequel il vient pour exercer son activité.
3. Les impatriés peuvent bénéficier d'un régime fiscal favorable ; on parle alors de « régime des impatriés ».

Équivalent étranger : inpatriate.

indicateur présumé d'imposition

Domaine : Économie générale/Fiscalité.

Définition : Information factuelle permettant d'apprécier, dans une première approche, si une personne, un bien ou un service est susceptible d'être assujéti à un impôt lié à un territoire donné.

Équivalent étranger : tax proxy.

obligation-catastrophe, n.f.

Domaine : Assurance-Finance.

Définition : Titre obligataire émis par une structure de titrisation pour transférer à ses détenteurs les risques d'entreprises d'assurances liés à des catastrophes naturelles.

Note : Les conditions de rémunération ou de remboursement des obligations-catastrophe varient selon qu'un sinistre survient ou non.

Voir aussi : structure de titrisation.

Équivalent étranger : catastrophe bond, cat bond.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 19 novembre 2008.

obligation convertible conditionnée

Abréviation : OCC.

Domaine : Finance.

Définition : Obligation qui peut être convertie en actions, ou pour laquelle le paiement des coupons ou le remboursement du capital peut être suspendu voire annulé si certains critères de solvabilité de l'émetteur ne sont plus respectés.

Note :

1. La conversion ou la suspension peut intervenir soit de manière automatique soit de manière discrétionnaire à la demande de l'emprunteur.
2. Les obligations convertibles conditionnées étant des titres plus risqués que les obligations classiques, elles bénéficient d'un taux d'intérêt plus élevé.

Équivalent étranger : coco bond, contingent convertible bond.

observance fiscale

Domaine : Économie générale/Fiscalité.

Synonyme : respect des obligations fiscales.

Définition : Fait de se conformer à la règle fiscale ; par extension, conformité à la règle fiscale.

Note : On trouve aussi le terme « civisme fiscal ».

Équivalent étranger : tax compliance.

prêt participatif

Domaine : Finance.

Définition : Contrat de prêt dont la rémunération inclut une participation du prêteur aux bénéfices de l'emprunteur.

Note : Le prêt participatif est à distinguer du prêt obtenu dans le cadre d'un financement participatif.

Voir aussi : financement participatif par prêt.

Équivalent étranger : –

prix de transfert

Domaine : Économie générale/Fiscalité.

Définition : Prix auquel une entreprise liée à une autre mais soumise à un régime fiscal différent lui transfère un bien corporel ou incorporel ou lui fournit un service.

Note : Le prix de transfert peut faire l'objet d'un régime fiscal favorable. Les autorités publiques disposent donc du pouvoir d'en apprécier la régularité.

Équivalent étranger : transfer price.

régime privilégié des brevets

Domaine : Économie générale/Fiscalité.

Définition : Régime fiscal particulièrement favorable aux produits de la cession ou de la concession de brevets et d'autres droits de propriété intellectuelle.

Équivalent étranger : licence box, patent box.

taux d'intérêt à terme

Domaine : Finance.

Définition : Taux d'intérêt appliqué à un prêt ou à un placement dont la prise d'effet est fixée à une date future.

Voir aussi : contrat à terme de taux, cours de change à terme.

Équivalent étranger : forward rate.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
basis swap.	Finance.	contrat d'échange de taux d'intérêt variables, échange de taux d'intérêt variables.
catastrophe bond, cat bond.	Assurance-Finance.	obligation-catastrophe, n.f.
coco bond, contingent convertible bond.	Finance.	obligation convertible conditionnée (OCC).
crowdfunding.	Finance.	financement participatif par prêt.
drop down, drop down clause.	Assurance.	clause-relais, n.f.
equity swap.	Finance.	contrat d'échange sur actions.
externality.	Économie générale.	externalité, n.f.
forward exchange rate, forward rate.	Finance.	cours de change à terme.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
forward guidance.	Finance.	cadrage prospectif.
forward rate.	Finance.	taux d'intérêt à terme.
forward rate, forward exchange rate.	Finance.	cours de change à terme.
front running.	Finance.	antétransaction, n.f.
inpatriate.	Économie générale/Fiscalité.	impatrié, -e, n.
insurance linked securities (ILS).	Assurance-Finance.	contrat d'assurance titrisé (CAT).
licence box, patent box.	Économie générale/Fiscalité.	régime privilégié des brevets.
screening.	Économie générale-Économie et gestion d'entreprise.	criblage, n.m.
shadow banking.	Finance.	finance parallèle.
social and solidarity economy, solidarity economy.	Économie générale.	économie sociale et solidaire (ESS).
swap.	Finance.	contrat d'échange, contrat financier d'échange.
swap leg.	Finance.	branche d'un contrat d'échange, branche, n.f., jambe d'un contrat d'échange (langage professionnel), jambe, n.f. (langage professionnel).
tail coverage.	Assurance.	garantie subséquente.
tax compliance.	Économie générale/Fiscalité.	observance fiscale, respect des obligations fiscales.
tax proxy.	Économie générale/Fiscalité.	indicateur présomptif d'imposition.
transfer price.	Économie générale/Fiscalité.	prix de transfert.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
antétransaction, n.f.	Finance.	front running.
branche d'un contrat d'échange, branche, n.f., jambe d'un contrat d'échange (langage professionnel), jambe, n.f. (langage professionnel).	Finance.	swap leg.
cadrage prospectif.	Finance.	forward guidance.
clause-relais, n.f.	Assurance.	drop down, drop down clause.
contrat d'assurance titrisé (CAT).	Assurance-Finance.	insurance linked securities (ILS).
contrat d'échange, contrat financier d'échange.	Finance.	swap.
contrat d'échange de taux d'intérêt variables, échange de taux d'intérêt variables.	Finance.	basis swap.
contrat d'échange sur actions.	Finance.	equity swap.
contrat financier d'échange, contrat d'échange.	Finance.	swap.
cours de change à terme.	Finance.	forward exchange rate, forward rate.
criblage, n.m.	Économie générale-Économie et gestion d'entreprise.	screening.
échange de taux d'intérêt variables, contrat d'échange de taux d'intérêt variables.	Finance.	basis swap.
économie sociale et solidaire (ESS).	Économie générale.	social and solidarity economy, solidarity economy.
externalité, n.f.	Économie générale.	externality.
financement participatif par prêt.	Finance.	crowdfunding.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
finance parallèle.	Finance.	shadow banking.
garantie subséquente.	Assurance.	tail coverage.
impatrié, -e, n.	Économie générale/Fiscalité.	inpatriate.
indicateur présomptif d'imposition.	Économie générale/Fiscalité.	tax proxy.
jambe d'un contrat d'échange (langage professionnel), jambe, n.f. (langage professionnel), branche d'un contrat d'échange, branche, n.f.	Finance.	swap leg.
obligation-catastrophe, n.f.	Assurance-Finance.	catastrophe bond, cat bond.
obligation convertible conditionnée (OCC).	Finance.	coco bond, contingent convertible bond.
observance fiscale, respect des obligations fiscales.	Économie générale/Fiscalité.	tax compliance.
prêt participatif.	Finance.	–
prix de transfert.	Économie générale/Fiscalité.	transfer price.
respect des obligations fiscales, observance fiscale.	Économie générale/Fiscalité.	tax compliance.
régime privilégié des brevets.	Économie générale/Fiscalité.	licence box, patent box.
taux d'intérêt à terme.	Finance.	forward rate.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'informatique et de l'internet (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1725303K

I. – Termes et définitions

cartouche, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Fenêtre présentant de façon synthétique et structurée des informations textuelles ou graphiques sur un sujet, qui apparaît notamment en marge de la page des résultats d'une recherche sur la toile.

Note :

1. À titre d'exemple, le cartouche relatif à une commune peut afficher son nom, sa localisation, sa superficie et sa population.
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « encadré » et le terme « infoboîte », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : graphe de connaissances.

Équivalent étranger : infobox.

conception d'interfaces adaptatives

Forme abrégée : conception adaptative.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Élaboration et mise en œuvre de méthodes et de techniques qui permettent d'adapter automatiquement les interfaces avec l'utilisateur à différents types de terminaux, fixes ou mobiles.

Note : La conception d'interfaces adaptatives peut prendre en compte les options ou les configurations choisies par les utilisateurs, notamment en matière d'ergonomie.

Voir aussi : interface avec l'utilisateur.

Équivalent étranger : responsive design, responsive web design (RWD).

directeur, -trice des données

Domaine : Informatique.

Définition : Personne chargée, au sein d'une organisation, de définir la politique de gestion des données, de déterminer celles qui sont utiles à la prise de décision et de s'assurer de la qualité et de la cohérence de ces dernières.

Voir aussi : donnée.

Équivalent étranger : chief data officer (CDO).

expert, -e en mégadonnées

Domaine : Informatique.

Définition : Spécialiste de l'extraction et de l'exploitation d'informations pertinentes à partir de mégadonnées, qu'il organise, traite et interprète à l'aide d'outils statistiques, mathématiques et informatiques.

Voir aussi : exploration de données, mégadonnées.

Équivalent étranger : data scientist.

graphe de connaissances

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Représentation graphique des relations sémantiques entre des sujets tels que des notions, personnes, organismes ou lieux, qui permet d'exposer de manière synthétique un ensemble de connaissances.

Note : Les sujets sont présentés par un cartouche.

Voir aussi : cartouche, toile sémantique.

Équivalent étranger : knowledge graph.

interface avec l'utilisateur

Forme abrégée : interface utilisateur.

Abréviation : IU.

Domaine : Informatique.

Synonyme : interface homme-machine (IHM).

Définition : Interface informatique qui régit les interactions entre une machine et son utilisateur.

Note :

1. Les interfaces avec l'utilisateur peuvent notamment être graphiques, textuelles, tactiles ou vocales.
2. Pluriel : interfaces avec l'utilisateur, interfaces homme-machine, interfaces utilisateur.

Voir aussi : interface.

Équivalent étranger : user interface (UI).

internet clandestin

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Ensemble de réseaux conçus pour assurer l'anonymat des utilisateurs par la mise en œuvre d'une architecture décentralisée ainsi que de logiciels et d'autorisations d'accès spécifiques ; par extension, l'ensemble des activités, souvent illicites, qui y sont pratiquées.

Note :

1. L'internet clandestin utilise notamment des réseaux privés virtuels ou pair à pair, ainsi que des méthodes de chiffrement et des processus de cooptation.
2. Il convient de distinguer l'« internet clandestin » de la « toile profonde ».

Voir aussi : pair à pair, réseau privé virtuel, toile profonde.

Équivalent étranger : dark net, darknet.

portail de messagerie

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Service en ligne qui, au moyen d'un logiciel de navigation, permet le traitement des courriels et donne accès aux fonctions habituelles d'un logiciel de messagerie.

Note : Les fonctions associées les plus courantes sont la gestion d'un carnet d'adresses ainsi que la gestion des dossiers permettant de classer les messages reçus ou envoyés.

Voir aussi : logiciel de navigation, messagerie électronique, portail.

Équivalent étranger : web mail, webmail.

provisionnement, n.m.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Synonyme : allocation automatique.

Définition : Dispositif qui permet d'allouer automatiquement des ressources informatiques ou de télécommunication afin de répondre à une variation d'activité d'un utilisateur.

Note : Le provisionnement fait généralement l'objet d'une clause contractuelle.

Voir aussi : informatique en nuage.

Équivalent étranger : provisioning.

toile profonde

Domaine : Informatique/Internet.

Synonyme : abysse, n.m.

Définition : Partie de la toile qui n'est pas accessible aux internautes au moyen des moteurs de recherche usuels.

Note :

1. La toile profonde comprend notamment le contenu de certaines bases de données ou de sites à accès restreint.
2. Il convient de distinguer la « toile profonde » de l'« internet clandestin ».

Voir aussi : internet clandestin, toile d'araignée mondiale.

Équivalent étranger : deepnet, deep web, hidden web, invisible web.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
chief data officer (CDO).	Informatique.	directeur, -trice des données.
dark net, darknet.	Informatique/Internet.	internet clandestin.
data scientist.	Informatique.	expert, -e en mégadonnées.
deepnet, deep web, hidden web, invisible web.	Informatique/Internet.	toile profonde, abysse, n.m.
infobox.	Informatique/Internet.	cartouche, n.m.
invisible web, deepnet, deep web, hidden web.	Informatique/Internet.	toile profonde, abysse, n.m.
knowledge graph.	Informatique/Internet.	graphe de connaissances.
provisioning.	Informatique-Télécommunications.	provisionnement, n.m., allocation automatique.
responsive design, responsive web design (RWD).	Informatique/Internet.	conception d'interfaces adaptatives, conception adaptative.
user interface (UI).	Informatique.	interface avec l'utilisateur, interface utilisateur (IU), interface homme-machine (IHM).
web mail, webmail.	Informatique/Internet.	portail de messagerie.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
abysse, n.m., toile profonde.	Informatique/Internet.	deepnet, deep web, hidden web, invisible web.
allocation automatique, provisionnement, n.m.	Informatique-Télécommunications.	provisioning.
cartouche, n.m.	Informatique/Internet.	infobox.
conception d'interfaces adaptatives, conception adaptative.	Informatique/Internet.	responsive design, responsive web design (RWD).
directeur, -trice des données.	Informatique.	chief data officer (CDO).
expert, -e en mégadonnées.	Informatique.	data scientist.
graphe de connaissances.	Informatique/Internet.	knowledge graph.
interface avec l'utilisateur, interface utilisateur (IU), interface homme-machine (IHM).	Informatique.	user interface (UI).
internet clandestin.	Informatique/Internet.	dark net, darknet.
portail de messagerie.	Informatique/Internet.	web mail, webmail.
provisionnement, n.m., allocation automatique.	Informatique-Télécommunications.	provisioning.
toile profonde, abysse, n.m.	Informatique/Internet.	deepnet, deep web, hidden web, invisible web.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1725581K

I. – Termes et définitions

ablation d'un glaçon

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Érosion d'un glaçon qui se produit au cours de sa pénétration dans le plasma de fusion confiné par un champ magnétique.

Voir aussi : glaçon, injecteur de glaçons.

Équivalent étranger : pellet ablation.

allumage par point chaud

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Amorçage de la combustion thermonucléaire par la compression du plasma et par le chauffage localisé d'une faible fraction de celui-ci, ainsi portée aux conditions d'allumage.

Note : La combustion obtenue par allumage par point chaud se propage ensuite au reste du plasma.

Voir aussi : allumage rapide, cible de fusion inertielle, conditions d'allumage, fusion par confinement inertiel.

Équivalent étranger : hot spot ignition.

allumage rapide

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Allumage par point chaud utilisant un premier laser pour provoquer en quelques nanosecondes l'implosion d'un microballon, puis un second, plus puissant, pour produire en quelques picosecondes l'allumage du plasma.

Voir aussi : allumage par point chaud, combustible de fusion, fusion par confinement inertiel, microballon de fusion inertielle.

Équivalent étranger : fast ignition.

attaque directe

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Irradiation, par des faisceaux laser, d'une cible de fusion inertielle uniquement constituée d'un microballon, que l'on fait ainsi imploser.

Voir aussi : attaque indirecte, microballon de fusion inertielle.

Équivalent étranger : direct drive.

attaque indirecte

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Exposition à des faisceaux laser d'une cible de fusion inertielle constituée d'une cavité contenant un microballon, dont la face interne émet alors un rayonnement X qui provoque l'implosion isotrope de ce microballon.

Voir aussi : attaque directe, cible de fusion inertielle, microballon de fusion inertielle.

Équivalent étranger : indirect drive.

capot amortisseur

Forme abrégée : capot, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Partie d'un emballage de matières radioactives, généralement constituée de caissons métalliques remplis de matériaux déformables, qui est destinée à amortir les chocs en cas d'accident lors du transport ou de la manutention.

Note : Un capot amortisseur peut permettre également en cas d'incendie de protéger les joints du couvercle de l'emballage.

Voir aussi : emballage de matières radioactives.

Équivalent étranger : anti-shock mounting, impact limiter, shock absorber, shock absorbing cover.

cible de fusion inertielle

Forme abrégée : cible, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Dispositif contenant du combustible de fusion que l'on irradie au moyen de faisceaux laser.

Note : Dans le cas d'une attaque indirecte, la cible est une cavité qui contient un microballon ; dans le cas d'une attaque directe, la cible est le microballon lui-même.

Voir aussi : attaque directe, attaque indirecte, combustible de fusion, conditions d'allumage, fusion par confinement inertielle, microballon de fusion inertielle.

Équivalent étranger : inertial fusion target.

combustible de fusion

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Matière contenant des nucléides dont la fusion dans un plasma thermonucléaire produit de l'énergie.

Note : Les nucléides privilégiés pour la constitution du combustible de fusion sont le deutérium et le tritium.

Voir aussi : fusion thermonucléaire, nucléide.

Équivalent étranger : fusion fuel.

conditions d'allumage

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Conditions de température, de densité et de dimensions que doit atteindre le plasma pour que la puissance produite par les réactions de fusion thermonucléaire soit supérieure aux pertes de puissance du plasma par radiation ou conduction, et que puisse s'amorcer la combustion.

Voir aussi : allumage par point chaud, fusion thermonucléaire.

Équivalent étranger : ignition conditions, ignition domain.

couche d'ablation

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Couche externe d'un microballon de fusion inertielle destinée à être transformée en plasma sous l'effet de faisceaux laser ou d'un rayonnement X afin de produire l'implosion du microballon.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « ablateur ».

Voir aussi : combustible de fusion, effet fusée, microballon de fusion inertielle.

Équivalent étranger : ablator.

courant autogénééré

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Courant électrique produit par les gradients internes au plasma, principalement ceux de température et de densité.

Note : Le courant autogénééré peut représenter une forte proportion du courant global qui circule dans le plasma d'un tokamak, ce qui facilite le fonctionnement en continu de ce tokamak.

Voir aussi : tokamak.

Équivalent étranger : bootstrap current.

desquamation de gaine

Forme abrégée : desquamation, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fission-Cycle du combustible.

Définition : Effritement, sous forme de fines pellicules, d'une partie de la couche d'oxyde de zirconium qui se développe à la surface externe de la gaine d'un élément combustible.

Note : La desquamation de gaine se produit sous l'action du caloporteur lorsque la couche d'oxyde atteint une certaine épaisseur.

Voir aussi : caloporteur, élément combustible, gaine de combustible.

Équivalent étranger : desquamation, oxide spallation, oxide surface peeling.

effet fusée

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Accélération centripète brutale du combustible d'un microballon de fusion inertielle, qui est provoquée par la détente de la couche d'ablation au moment où elle est transformée en plasma.

Voir aussi : couche d'ablation, microballon de fusion inertielle.

Équivalent étranger : rocket effect.

facteur bêta toroïdal (langage professionnel)

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Rapport de la pression thermodynamique du plasma à la pression magnétique créée par les bobines de champ toroïdal.

Note : Le facteur bêta toroïdal est un indicateur de l'efficacité d'un réacteur à fusion.

Voir aussi : réacteur à fusion.

Équivalent étranger : toroidal beta factor.

fusion par confinement inertiel

Abréviation : FCI.

Forme abrégée : fusion inertielle.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Fusion thermonucléaire produite par l'implosion d'un microballon de fusion inertielle sous l'effet de faisceaux laser ou d'un rayonnement X.

Note : La fusion est dite ici « inertielle » parce qu'elle ne se produit que pendant le temps très court, résultant de l'inertie des combustibles, qui précède leur dispersion.

Voir aussi : conditions d'allumage, fusion thermonucléaire, microballon de fusion inertielle.

Équivalent étranger : inertial confinement fusion (ICF).

fusion par confinement magnétique

Abréviation : FCM.

Forme abrégée : fusion magnétique.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Fusion thermonucléaire produite au sein d'un plasma confiné par des champs magnétiques et porté aux conditions d'allumage.

Voir aussi : conditions d'allumage, configuration magnétique toroïdale, fusion thermonucléaire, tokamak.

Équivalent étranger : magnetic confinement fusion (MCF).

glaçon, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Granule constitué de combustible de fusion solidifié à très basse température, qui est injecté à grande vitesse dans un plasma de fusion confiné par un champ magnétique, pour alimenter ce plasma en combustible ou pour en modifier les propriétés.

Note : La température du glaçon avoisine les -270 °C.

Voir aussi : ablation d'un glaçon, combustible de fusion, fusion par confinement magnétique, injecteur de glaçons.

Équivalent étranger : pellet.

injecteur de glaçons

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Système qui produit et injecte à grande vitesse des glaçons dans un plasma de fusion confiné par un champ magnétique.

Voir aussi : ablation d'un glaçon, glaçon.

Équivalent étranger : pellet injector.

inspectabilité, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Capacité d'un équipement à être inspecté compte tenu, en particulier, de son accessibilité et des conditions ambiantes telles que la température ou le débit de dose.

Voir aussi : débit de dose.

Équivalent étranger : inspectability.

inventaire des radionucléides

Domaine : Ingénierie nucléaire.

Définition : Liste des radionucléides présents dans un lieu ou un emplacement donnés, qui sont répertoriés selon leur nature et leur quantité.

Note :

1. La quantité de radionucléides s'exprime en masse ou en activité.
2. L'inventaire des radionucléides est établi notamment pour des installations, des équipements, des colis de déchets radioactifs ou des sites.

3. On trouve aussi l'expression « inventaire radiologique », qui est déconseillée.

Voir aussi : colis de déchets radioactifs.

Équivalent étranger : radionuclide inventory.

microballon de fusion inertielle

Forme abrégée : microballon, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Capsule sphérique millimétrique constituée de combustible de fusion, sous forme solide, entouré d'une couche d'ablation, et contenant en son centre une faible quantité de combustible de fusion, sous forme gazeuse.

Note :

1. La température du combustible de fusion avoisine les – 270 °C.

2. L'implosion du microballon de fusion inertielle porte le combustible de fusion aux conditions d'allumage.

Voir aussi : cible de fusion inertielle, combustible de fusion, conditions d'allumage, couche d'ablation.

Équivalent étranger : capsule, inertial fusion capsule, inertial fusion microballoon, microballon.

noyau dur (langage professionnel)

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Ensemble des dispositions matérielles et organisationnelles qui permet, en cas d'agression externe d'ampleur extrême affectant une installation nucléaire, de maîtriser la situation et d'éviter des rejets massifs de substances dangereuses.

Note : Le noyau dur contribue à renforcer la résistance de l'installation.

Voir aussi : agression externe.

Équivalent étranger : –

pastille de combustible

Forme abrégée : pastille, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Quantité élémentaire de combustible mise sous forme cylindrique et destinée, après frittage et calibration, à être insérée dans la gaine d'un crayon.

Note : La gaine d'un crayon contient plusieurs pastilles de combustible empilées.

Voir aussi : chambre d'expansion, chamotte, crayon, gaine de combustible.

Équivalent étranger : fuel pellet, pellet.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 21 septembre 2005.

pastille verte de combustible

Forme abrégée : pastille verte.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Synonyme : pastille crue.

Définition : Pastille de combustible qui n'a pas encore été frittée.

Voir aussi : combustible nucléaire, pastille de combustible.

Équivalent étranger : green pellet.

réacteur à fusion

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion.

Définition : Réacteur nucléaire permettant de produire et de maîtriser des réactions de fusion.

Voir aussi : fusion thermonucléaire.

Équivalent étranger : nuclear fusion reactor.

système actif

Domaine : Ingénierie nucléaire.

Définition : Système assurant ses fonctions en ayant recours à une source d'énergie extérieure.

Note : Un circuit dans lequel l'écoulement d'un fluide est assuré par une pompe est un exemple de système actif.

Voir aussi : système passif.

Équivalent étranger : active system.

système passif

Domaine : Ingénierie nucléaire.

Définition : Système assurant ses fonctions sans recours à une source d'énergie extérieure.

Note : Un circuit dans lequel l'écoulement d'un fluide est assuré par convection naturelle est un exemple de système passif.

Voir aussi : système actif.

Équivalent étranger : passive system.

système support (langage professionnel)

Domaine : Ingénierie nucléaire.

Définition : Système qui permet à un autre système d'assurer ses fonctions.

Note : Le système d'alimentation électrique est un exemple de système support.

Équivalent étranger : support system.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
ablator.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	couche d'ablation.
active system.	Ingénierie nucléaire.	système actif.
anti-shock mounting, impact limiter, shock absorber, shock absorbing cover.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	capot amortisseur, capot, n.m.
bootstrap current.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	courant autogénéré.
capsule, inertial fusion capsule, inertial fusion microballoon, microballoon.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	microballon de fusion inertielle, microballon, n.m.
desquamation, oxide spallation, oxide surface peeling.	Ingénierie nucléaire/Fission-Cycle du combustible.	desquamation de gaine, desquamation, n.f.
direct drive.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	attaque directe.
fast ignition.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	allumage rapide.
fuel pellet, pellet.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	pastille de combustible, pastille, n.f.
fusion fuel.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	combustible de fusion.
green pellet.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	pastille verte de combustible, pastille verte, pastille crue.
hot spot ignition.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	allumage par point chaud.
ignition conditions, ignition domain.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	conditions d'allumage.
impact limiter, anti-shock mounting, shock absorber, shock absorbing cover.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	capot amortisseur, capot, n.m.
indirect drive.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	attaque indirecte.
inertial confinement fusion (ICF).	Ingénierie nucléaire/Fusion.	fusion par confinement inertielle (FCI), fusion inertielle.
inertial fusion capsule, capsule, inertial fusion microballoon, microballoon.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	microballon de fusion inertielle, microballon, n.m.
inertial fusion target.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	cible de fusion inertielle, cible, n.f.
inspectability.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	inspectabilité, n.f.
magnetic confinement fusion (MCF).	Ingénierie nucléaire/Fusion.	fusion par confinement magnétique (FCM), fusion magnétique.
microballoon, capsule, inertial fusion capsule, inertial fusion microballoon.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	microballon de fusion inertielle, microballon, n.m.
nuclear fusion reactor.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	réacteur à fusion.
oxide spallation, desquamation, oxide surface peeling.	Ingénierie nucléaire/Fission-Cycle du combustible.	desquamation de gaine, desquamation, n.f.
passive system.	Ingénierie nucléaire.	système passif.
pellet.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	glaçon, n.m.
pellet, fuel pellet.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	pastille de combustible, pastille, n.f.
pellet ablation.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	ablation d'un glaçon.
pellet injector.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	injecteur de glaçons.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
radionuclide inventory.	Ingénierie nucléaire.	inventaire des radionucléides.
rocket effect.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	effet fusée.
shock absorber, anti-shock mounting, impact limiter, shock absorbing cover.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	capot amortisseur, capot, n.m.
support system.	Ingénierie nucléaire.	système support (langage professionnel).
toroidal beta factor.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	facteur bêta toroidal (langage professionnel).

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
ablation d'un glaçon.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	pellet ablation.
allumage par point chaud.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	hot spot ignition.
allumage rapide.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	fast ignition.
attaque directe.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	direct drive.
attaque indirecte.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	indirect drive.
capot amortisseur, capot, n.m.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	anti-shock mounting, impact limiter, shock absorber, shock absorbing cover.
cible de fusion inertielle, cible, n.f.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	inertial fusion target.
combustible de fusion.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	fusion fuel.
conditions d'allumage.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	ignition conditions, ignition domain.
couche d'ablation.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	ablator.
courant autogénéré.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	bootstrap current.
desquamation de gaine, desquamation, n.f.	Ingénierie nucléaire/Fission-Cycle du combustible.	desquamation, oxide spallation, oxide surface peeling.
effet fusée.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	rocket effect.
facteur bêta toroidal (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Fusion.	toroidal beta factor.
fusion inertielle, fusion par confinement inertielle (FCI).	Ingénierie nucléaire/Fusion.	inertial confinement fusion (ICF).
fusion magnétique, fusion par confinement magnétique (FCM).	Ingénierie nucléaire/Fusion.	magnetic confinement fusion (MCF).
fusion par confinement inertielle (FCI), fusion inertielle.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	inertial confinement fusion (ICF).
fusion par confinement magnétique (FCM), fusion magnétique.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	magnetic confinement fusion (MCF).
glaçon, n.m.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	pellet.
injecteur de glaçons.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	pellet injector.
inspectabilité, n.f.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	inspectability.
inventaire des radionucléides.	Ingénierie nucléaire.	radionuclide inventory.
microballon de fusion inertielle, microballon, n.m.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	capsule, inertial fusion capsule, inertial fusion microballoon, microballoon.
noyau dur (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	-
pastille, n.f., pastille de combustible.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	fuel pellet, pellet.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
pastille crue, pastille verte de combustible, pastille verte.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	green pellet.
pastille de combustible, pastille, n.f.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	fuel pellet, pellet.
pastille verte de combustible, pastille verte, pastille crue.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	green pellet.
réacteur à fusion.	Ingénierie nucléaire/Fusion.	nuclear fusion reactor.
système actif.	Ingénierie nucléaire.	active system.
système passif.	Ingénierie nucléaire.	passive system.
système support (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire.	support system.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des relations internationales (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1732595K

I. – Termes et définitions

acteur non étatique

Abréviation : ANE.

Domaine : Relations internationales-Politique.

Définition : Personne, groupe ou institution intervenant dans la vie nationale ou internationale sans être officiellement mandaté par un État.

Note : Un acteur non étatique peut être une organisation non gouvernementale, une force sociale, un réseau criminel ou terroriste, un média, une firme transnationale ou une agence de notation.

Équivalent étranger : non-governmental actor, non-state actor (NSA).

apolaire, adj.

Domaine : Relations internationales.

Définition : Se dit d'une situation internationale dans laquelle aucun pays ou aucune alliance de pays ne dispose du poids nécessaire pour constituer un pôle dominant de pouvoir et de décision, à l'échelle planétaire.

Équivalent étranger : zeropolar.

avantage connexe

Domaine : Tous domaines.

Synonyme : retombée positive.

Définition : Profit que l'on tire, dans un domaine particulier, d'une transaction ou d'une négociation portant sur d'autres domaines.

Voir aussi : externalité.

Équivalent étranger : co-benefit.

banc arrière (langage professionnel)

Domaine : Relations internationales-Politique.

Définition : Ensemble des membres des délégations officielles assis en retrait et ne prenant pas place à la table des négociations.

Équivalent étranger : back bench.

cellule de crise

Domaine : Relations internationales-Défense.

Définition : Structure temporaire chargée de faire face à une crise particulière ; par extension, lieu qui accueille cette structure.

Voir aussi : centre opérationnel stratégique.

Équivalent étranger : crisis center, crisis centre, war room.

centre opérationnel stratégique

Domaine : Relations internationales-Défense.

Définition : Structure permanente destinée à faire face aux situations de crise ou de conflit, à laquelle parviennent les informations utiles à une prise de décision ; par extension, lieu où est installée cette structure.

Note : Dans le domaine de la défense, on parle aussi de « centre de planification et de conduite des opérations ».

Voir aussi : cellule de crise.

Équivalent étranger : command center, command centre, situation center, situation centre, situation room.

conduite en sous-main

Domaine : Relations internationales.

Définition : Action diplomatique menée sans intervention officielle directe.

Équivalent étranger : leadership from behind, leading from behind.

habillage humanitaire

Domaine : Communication-Relations internationales.

Définition : Stratégie de communication d'une entreprise ou d'une organisation qui cherche à améliorer son image de marque en se réclamant abusivement de valeurs humanitaires.

Voir aussi : habillage onusien.

Équivalent étranger : empathy washing.

habillage onusien

Domaine : Communication-Relations internationales.

Définition : Stratégie de communication d'une entreprise ou d'une organisation qui cherche à améliorer son image de marque en se réclamant abusivement des valeurs promues par l'Organisation des Nations unies.

Voir aussi : habillage humanitaire.

Équivalent étranger : blue washing.

paix froide

Domaine : Relations internationales.

Synonyme : paix glacée.

Définition : Situation de tension entre États qui altère leurs relations mais exclut l'engagement de forces.

Voir aussi : guerre tiède.

Équivalent étranger : cold peace.

politique de l'inaction

Domaine : Relations internationales-Politique.

Définition : Option politique qui, dans une situation donnée, consiste à s'abstenir de toute action.

Voir aussi : scénario tendanciel.

Équivalent étranger : do-nothing policy, do-nothing scenario.

règle de caducité

Domaine : Relations internationales.

Définition : Disposition exceptionnelle, mise en œuvre dans le cadre de l'Organisation des Nations unies, qui permet, quand une des parties ne respecte pas les engagements qu'elle a pris lors d'un accord, de revenir instantanément au *statu quo ante*.

Note : La règle de caducité évite la nécessité d'une nouvelle résolution dont l'adoption pourrait se heurter au droit de veto de l'un des membres permanents de l'Organisation des Nations unies.

Équivalent étranger : snap-back, snapback.

revenant, -e, n.

Domaine : Relations internationales-Politique.

Définition : Citoyen qui revient dans son pays d'origine après avoir combattu dans les rangs d'une organisation terroriste à l'étranger.

Équivalent étranger : returned foreign fighter, returnee, returning foreign fighter.

rigoriste, n.

Domaine : Économie générale.

Définition : Partisan d'une politique de rigueur, voire d'austérité, en réponse à un déséquilibre économique ou budgétaire.

Équivalent étranger : austertian.

saturation compassionnelle

Domaine : Sciences humaines/Sociologie.

Définition : Épuisement de la capacité de compassion de l'opinion publique, qui survient quand on fait appel à elle de façon récurrente et insistante.

Équivalent étranger : compassion fatigue.

stratégie de présence minimale

Domaine : Défense-Relations internationales.

Définition : Mode d'intervention militaire mettant en œuvre des moyens qui permettent de limiter la présence et l'exposition des forces sur un théâtre d'opérations.

Équivalent étranger : light footprint strategy.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
austertian.	Économie générale.	rigoriste , n.
back bench.	Relations internationales-Politique.	banc arrière (langage professionnel).
blue washing.	Communication-Relations internationales.	habillage onusien .
co-benefit.	Tous domaines.	avantage connexe, retombée positive .
cold peace.	Relations internationales.	paix froide, paix glacée .
command center, command centre, situation center, situation centre, situation room.	Relations internationales-Défense.	centre opérationnel stratégique .
compassion fatigue.	Sciences humaines/Sociologie.	saturation compassionnelle .
crisis center, crisis centre, war room.	Relations internationales-Défense.	cellule de crise .
do-nothing policy, do-nothing scenario.	Relations internationales-Politique.	politique de l'inaction .
empathy washing.	Communication-Relations internationales.	habillage humanitaire .
leadership from behind, leading from behind.	Relations internationales.	conduite en sous-main .
light footprint strategy.	Défense-Relations internationales.	stratégie de présence minimale .
non-governmental actor, non-state actor (NSA).	Relations internationales-Politique.	acteur non étatique (ANE) .
returned foreign fighter, returnee, returning foreign fighter.	Relations internationales-Politique.	revenant , -e, n.
situation center, command center, command centre, situation centre, situation room.	Relations internationales-Défense.	centre opérationnel stratégique .
snap-back, snapback.	Relations internationales.	règle de caducité .
war room, crisis center, crisis centre.	Relations internationales-Défense.	cellule de crise .
zeropolar.	Relations internationales.	apolaire , adj.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
acteur non étatique (ANE) .	Relations internationales-Politique.	non-governmental actor, non-state actor (NSA).
apolaire , adj.	Relations internationales.	zeropolar.
avantage connexe, retombée positive .	Tous domaines.	co-benefit.
banc arrière (langage professionnel).	Relations internationales-Politique.	back bench.
cellule de crise .	Relations internationales-Défense.	crisis center, crisis centre, war room.
centre opérationnel stratégique .	Relations internationales-Défense.	command center, command centre, situation center, situation centre, situation room.
conduite en sous-main .	Relations internationales.	leadership from behind, leading from behind.
habillage humanitaire .	Communication-Relations internationales.	empathy washing.
habillage onusien .	Communication-Relations internationales.	blue washing.
paix froide, paix glacée .	Relations internationales.	cold peace.
politique de l'inaction .	Relations internationales-Politique.	do-nothing policy, do-nothing scenario.
règle de caducité .	Relations internationales.	snap-back, snapback.
retombée positive, avantage connexe .	Tous domaines.	co-benefit.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
revenant, -e , n.	Relations internationales-Politique.	returned foreign fighter, returnee, returning foreign fighter.
rigoriste , n.	Économie générale.	austrian.
saturation compassionnelle .	Sciences humaines/Sociologie.	compassion fatigue.
stratégie de présence minimale .	Défense-Relations internationales.	light footprint strategy.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Publications de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française

Le dispositif d'enrichissement de la langue française



L'enrichissement de la langue française (le dispositif institutionnel français)



Rapport annuel 2016 de la Commission d'enrichissement de la langue française



Les vingt ans du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

Le site *FranceTerme*



FranceTerme :
 le site consacré
 aux termes parus
 au *Journal officiel*
 et recommandés
 à tous



Page d'accueil du site *FranceTerme*

Vous pouvez vous procurer gratuitement les publications sur papier disponibles en écrivant à terminologie.dgflif@culture.gouv.fr.
 Toutes ces publications sont téléchargeables sur www.franceterme.culture.fr

Vocabulaires

Disponibles en version papier



Vocabulaire du développement durable
2015



Vocabulaire du pétrole et du gaz
2015



Des mots et des autos
2016



Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication (TIC)
2017



Vocabulaire de la biologie
2017

Également disponible en version papier : Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (2014)

Disponibles exclusivement en ligne



Vocabulaire de l'éducation et de la recherche
2013



Vocabulaire de la santé
2013



Vocabulaire du droit
2014



Vocabulaire des relations internationales
2014

Vocabulaires épuisés, disponibles en ligne

- Défense (2005)
- Ingénierie nucléaire (2006)
- Équipement, transports et tourisme (2007)
- Sports (2011)
- Économie et finances (2012)

Dépliants « Vous pouvez le dire en français »



Énergie, énergies
2013



Jeux olympiques d'hiver
2013



Si tu veux la paix...
2014



Télévision, dernière génération
2014



À maux anciens, nouveaux remèdes
2014



Nouveaux usages numériques
2015



Le vocabulaire s'acclime
2015



Le football en français
2016

« Vous pouvez le dire en français » épuisés, disponibles en ligne

Audiovisuel (2007), Voyages (2007), Sport (2008), Finances (2008), Petit et grand écrans (2009), Internet (2009), Planète durable (2010), Relations internationales (2010), Génétique et biologie (2010), Aéronautique et espace (2011), Rugby (2011), Chimie (2011), Employeurs, employés (2012), Faire des affaires (2012), Bien traiter la nature : bonnes et moins bonnes pratiques (2013), Étoiles et toiles (2014).

Tous domaines et titres confondus, **22 314** exemplaires de publications terminologiques ont été diffusés sous forme papier par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (mission du développement et de l'enrichissement de la langue française et mission de la sensibilisation des publics). 80% des exemplaires sont diffusés dans les deux années qui suivent leur parution.

5 601 Vocabulaires

Biologie (2017, tirage 1 500 ex.)	1 450
TIC Techniques de l'information et de la communication (2017 tiré à 2 000 ex.)	1 433
Des mots et des autos (2016)	151
Développement durable (2015, réimprimé en 2016)	833
Pétrole et gaz (2015)	1 116
Sciences et techniques spatiales (2014)	243
Audiovisuel et communication (2010)	375

BIOLOGIE 1 450 exemplaires

- 57 ex. : groupes d'experts (agriculture, biologie et santé)
- 652 ex. : enseignement supérieur (étudiants et enseignants des UFR de médecine, santé-biologie, sciences et techniques, BTS biologie, DUT biologie, écoles vétérinaires, écoles de traduction, écoles de journalisme)
- 163 ex. : enseignement secondaire (collèges, lycées, inspections pédagogiques régionales et lycées d'enseignement agricole)
- 278 ex. : organismes de recherche : centres INRA, 13 délégations régionales de l'INSERM, départements et médiathèque de l'Institut Pasteur, ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), la bibliothèque de la Cité des sciences, l'Agence de biomédecine, les 15 laboratoires du Génomus
- 300 ex. : demandes ponctuelles et divers

TIC 1 433 exemplaires

- 81 ex. : groupes d'experts (culture et les médias, informatique, télécommunications, éducation et l'enseignement supérieur, automobile, droit et la justice)
 - 50 ex. : Organisation internationale de la Francophonie
 - 223 ex. : services du ministère de la Culture
 - 72 ex. : enseignement secondaire (collèges, lycées et inspections pédagogiques régionales)
 - 402 ex. : enseignement supérieur (BTS et DUT informatique, écoles de journalisme et de traduction, les formations en information et communication, la conférence des grandes écoles)
 - 364 ex. : demandes ponctuelles et divers
- Et par voie électronique à l'ensemble des collaborateurs de la Mission Etalab et de la Mission « Incubateur des services numériques ».

Diffusion par le service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux ministères économiques et financiers :

- 206 ex. : services de Bercy
- 10 ex. : Parlement européen
- 25 ex. : Assemblée nationale, Sénat, Conseil économique, social et environnemental.

DES MOTS ET DES AUTOS

est édité à l'occasion du Mondial de Paris par le Comité des constructeurs français de l'automobile CCFA qui le diffuse dans les milieux professionnels.

DÉVELOPPEMENT DURABLE 833 exemplaires

- 20 ex. : assemblée permanente des chambres d'agriculture
- 90 ex. : journées annuelles d'EVOLEN (association de professionnels des entreprises parapétrolières et paragazières)
- 211 ex. : lycées d'enseignement agricole
- 60 ex. : collèges
- 164 ex. : enseignement supérieur
- 83 ex. : colloques
- 105 ex. : demandes ponctuelles et divers

VOCABULAIRE PÉTROLE ET GAZ 1 116 exemplaires

- 600 ex. : congrès du gaz de l'Association française du gaz
- 240 ex. : journées annuelles d'EVOLEN (association de professionnels des entreprises parapétrolières et paragazières)
- 130 ex. : industrie pétrolière (TechnipFMC, Bourbon offshore)
- 15 ex. : IUT Lannion (licence pétrole)
- 131 ex. : demandes ponctuelles et divers

9 041 dépliant « Vous pouvez le dire en français »

Le football en français (2016)	554
Nouveaux usages numériques (2015)	2 206
Le vocabulaire s'acclimate (2015)	752
Télévision dernière génération (2014)	567
À maux anciens, nouveaux remèdes (2014)	1 105
Si tu veux la paix... (2014)	2 571
Jeux olympiques d'hiver à Sotchi (2013)	69
Énergie, énergies (2013)	738
Faire des affaires, en français (2012)	285
Alchimie des mots de la chimie (2011)	143
Génétique – Biologie (2010)	51
– Nouveaux usages numériques a été diffusé notamment dans l'enseignement supérieur (200 exemplaires) et dans des colloques, manifestations, congrès, conférences (1 740 exemplaires).	
– Si tu veux la paix... a été diffusé notamment aux services communication des vingt musées du ministère des Armées (1 100 exemplaires) et des écoles militaires en France (1 000 exemplaires).	

2 840 autres publications

Dépliant <i>FranceTerme</i>	1 648
Rapport annuel 2015 de la Commission d'enrichissement de la langue française	440
Repères : Néologie et Terminologie	182
Références 2016 : L'enrichissement de la langue française	448
Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts	35
Les vingt ans du décret du 3 juillet 1996	87
– Le dépliant <i>FranceTerme</i> a notamment été diffusé notamment dans des colloques, congrès, ateliers (940 exemplaires) et dans l'enseignement supérieur (225 exemplaires).	

Coordonné et édité par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, cet ouvrage présente, pour l'année 2017, le bilan de l'action menée par les administrations en faveur de l'enrichissement de la langue française. Il est établi en application du décret relatif à l'enrichissement de la langue française (article 14, décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française – modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015) par la Commission d'enrichissement de la langue française, à partir de la synthèse des bilans d'activités des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française qui animent des groupes d'experts dans leurs ministères. Il rend compte de la production des termes, expressions et définitions que cette Commission a publiés au *Journal officiel* en 2017 ainsi que de leur diffusion et emploi.

Découvrez près de 8 000 termes
pour désigner en français des innovations et des notions nouvelles
en ligne et sur application mobile

FranceTerme
.culture.fr

Abonnez-vous pour recevoir les listes de termes
dès leur parution au *Journal officiel*
Suggérez un nouveau terme
dans la « Boîte à idées » de *FranceTerme*



Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

6, rue des Pyramides, 75001 Paris

Téléphone : 33 (0)1 40 15 36 95, Télécopie : 33 (0)1 40 15 36 37

Courriel : terminologie.dgiff@culture.gouv.fr

Internet : www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France

twitter.com/languesFR

ISBN : 978-2-11-139379-0

ISSN imprimé : 1620-9397 - ISSN en ligne : 1958-5233

Achevé d'imprimer en mars 2019 sur les presses de l'imprimerie Art & Caractère

